

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA NATURALISATION : CLÉ DE L'HABITABILITÉ URBAINE?
LE CAS DE BARCELONE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
ISABELLE MAYRAND

DÉCEMBRE 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je souhaite adresser des remerciements tout particuliers à mon directeur de recherche, Mario Bédard, sans qui ce mémoire n'aurait pu voir le jour. Par son soutien consciencieux, souple et attentif, par ses précieux encouragements et par ses commentaires judicieux, il a su m'amener au-delà de mes limites. Sa confiance en mes capacités m'a permis de réaliser ce mémoire.

Je désire également remercier Angels Alio Torres d'avoir accepté d'être mon répondant à l'Université de Barcelone et d'avoir démontré un vif intérêt pour cette recherche. J'aimerais aussi remercier sincèrement Pierre Gauffre et Eric Viladrich pour leur générosité et leur aide précieuse dans les préparatifs de mon périple barcelonais.

J'aimerais témoigner mon immense gratitude à ma famille qui m'a épaulée sans relâche au cours de cette aventure, et plus particulièrement à ma sœur, pour son aide et ses conseils judicieux, mais surtout pour m'avoir permis de garder le cap pendant la tempête.

Je souhaite aussi exprimer ma reconnaissance à Jérémy, qui a été une source d'inspiration et de motivation importante à l'origine de cette recherche. Un merci spécial à Hugo, Boris et Manyvonne, collègues de maîtrise dont l'enthousiasme et l'intérêt pour la nature ont alimenté et orienté ma pensée.

Je ne pourrais oublier de remercier mes amis et tout spécialement Pascal et Dominique, pour leur soutien et leur écoute attentive tout au long de ce parcours. Merci à Simon qui, par sa patience, sa compréhension et son alacrité, m'a aidée à parcourir les derniers milles.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	v
RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
L'HOMME, LA NATURE ET LA VILLE : VERS UNE HABITATION DURABLE	7
1.1 L'homme et la nature : de la dissociation à la réconciliation	7
1.1.1 La nature sacrée	7
1.1.2 La nature dominée.....	8
1.1.3 La nature menacée	9
1.1.4 La nature protégée?	10
1.2 La ville : un lieu « contre nature »?	13
1.3 Rompre le rapport oppositionnel homme/nature	15
1.4 Rapprocher la nature et la ville	16
1.5 Questions et hypothèses de recherche	19
CHAPITRE II	
LES RAPPORTS HOMME/NATURE : DIFFÉRENTES PERSPECTIVES, DIFFÉRENTS CONCEPTS?	22
2.1 L'apport de la géographie et de l'écologie	22
2.1.1 L'écologie humaine.....	23
2.1.2 Écologie urbaine et urbanisme	24
2.1.3 Géographie culturelle	27
2.2 Notre cadre conceptuel	31
2.2.1 La nature urbaine	31
2.2.2 La sécurité environnementale	34
2.2.3 La conscience écologique	35
2.2.4 Le mieux-être	37
2.2.5 Le paysage en tant que métaconcept	39
2.2.6 L'approche systémique	40

CHAPITRE III	
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIE	45
3.1 Approche méthodologique.....	45
3.1.1 Type de recherche et stratégie de vérification	45
3.1.2 Cadre spatio-temporel	46
3.2 Le cadre opératoire	49
3.3 Méthodes de collecte des données	53
3.4 Le questionnaire	54
3.5 Traitement et analyse des données	59
3.6 Présentation des résultats.....	61
CHAPITRE IV	
ANALYSE DES RÉSULTATS.....	62
4.1 Contexte spécifique : le développement des espaces verts à Barcelone	62
4.1.1 Appréciation du quartier et durée d'habitation	65
4.1.2 Les parcs : des points de repères?	67
4.2 Le rôle de la nature urbaine pour le bien-être de l'homme.....	68
4.2.1 Le rôle de la nature dans le développement et le maintien de l'équilibre physique et psychique de l'homme	68
4.2.2 La nature et le bien-être psychologique de l'homme	72
4.2.3 La nature et le bien-être physique de l'homme	74
4.2.4 Les fonctions associées aux parcs de la ville	76
4.2.5 L'importance des parcs de la ville de Barcelone selon les répondants	77
4.3 La nature urbaine et la conscience écologique: savoir pour préserver	83
4.4 Les rapports homme/nature; des rapports co-constitutifs?	85
CONCLUSION.....	95
APPENDICE A	
QUESTIONNAIRE	100
BIBLIOGRAPHIE.....	106

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Figure 2.2 Couverture végétale de l'agglomération de Rouen	33
Figure 3.1 La ville de Barcelone et la Catalogne, en Espagne	47
Tableau 3.1 Cadre opératoire	50
Tableau 4.1 Territoire et population de Barcelone.....	64
Figure 4.1 Les districts de la ville de Barcelone	66
Tableau 4.2 Le nombre d'années de résidence par quartier.....	67
Figure 4.2 La fréquentation des parcs selon la catégorie d'âge des répondants.	70
Figure 4.3 Les types d'usage par catégorie d'âge.....	71
Figure 4.4 Les sentiments ressentis par les répondants lorsqu'ils fréquentent un parc.	72
Figure 4.5 Le niveau de bien-être ressenti par les répondants lorsqu'ils fréquentent un parc.	73
Figure 4.6 Les fonctions des parcs de Barcelone selon les répondants.....	76
Figure 4.7 La valeur écologique des parcs urbains selon les répondants.....	77
Figure 4.8 Les parcs les plus importants de Barcelone selon les répondants.....	78
Figure 4.9 Les parcs les plus importants selon les répondants.	79
Figure 4.10 Le parc de la Citadelle.....	80
Figure 4.11 Le parc Güell	80
Figure 4.12 Le parc <i>Laberinto</i>	81
Figure 4.13 Le Montjuïc	81
Figure 4.14 Les raisons évoquées par les répondants pour justifier l'importance des parcs de Barcelone.....	83
Figure 4.15 L'opinion des répondants face à la proposition « les parcs améliorent ma responsabilité face à l'environnement ».....	84

RÉSUMÉ

Ce mémoire interroge la façon dont la nature urbaine interpelle l'esprit de l'homme et guide ses actions dans sa manière d'habiter le territoire tout en participant aux conditions d'équilibre des rapports homme/nature. L'alliance de l'homme et de la nature serait même une condition nécessaire non seulement au bien-être de l'être humain, mais également à la préservation des éléments naturels qui constituent le milieu vital de son existence. Notre réflexion s'appuie sur l'examen de la relation qui se crée entre les citoyens et la nature à travers les représentations, les valeurs, les pratiques et les besoins qu'entretient l'être humain face aux conditions naturelles de ses milieux et modes de vie urbains. Afin de vérifier notre hypothèse, nous avons interrogé 40 résidents de la ville de Barcelone, en Espagne. L'analyse des résultats révèle que les citoyens entretiennent une relation équivoque avec la nature urbaine, et que, bien qu'une certaine culture urbaine de la nature semble exister, il y a un décalage entre les représentations des individus et leurs pratiques. Dans cette optique, il apparaît nécessaire non seulement d'intégrer la nature dans le paysage urbain, mais surtout de requalifier la naturalité et, partant, le sens donné à ce paysage de telle sorte qu'il puisse favoriser chez les citoyens une appropriation sensible sur laquelle reposerait une volonté de restaurer et de conserver des lieux qui suscitent une intradépendance avec la nature. C'est ainsi que la nature urbaine procéderait, selon nous, d'une construction de modes d'habiter urbains plus sereins qui interpelle le rôle de l'habitant dans la production de son milieu de vie.

Mots-clés : nature urbaine, rapport homme/nature, sécurité environnementale, mieux-être, conscience écologique.

INTRODUCTION

Lorsque l'homme¹ apparaît dans la biosphère, il est un élément relativement insignifiant, vivant de chasse et de cueillette. Au fil du temps, son emprise sur la nature ne cesse de s'étendre à travers l'utilisation du feu et d'outils divers. Avec la révolution néolithique, l'homme apprend à domestiquer la nature par la sélection de plantes et l'élevage du bétail. Depuis, le développement de ses savoirs a amené l'homme à transformer davantage la biosphère naturelle, au point où jamais auparavant pareille transformation par quelque espèce vivante n'avait été aussi grande et périlleuse, tant et si bien que les rapports homme/nature n'ont cessé de se modifier au fil des siècles.

Toutefois, à travers cette évolution constante, il apparaît qu'un certain équilibre dans la relation que l'homme entretient avec la nature manque toujours pour assurer le bien-être et la pérennité du genre humain et du monde naturel.

La place de l'homme dans la nature aura donc passé d'une niche comparable à celle des autres animaux au poste de commandement de maître de la planète. Les paysages transformés par les cultures humaines portent aujourd'hui la marque de cette escalade où la volonté de puissance a fait autant de dommages qu'elle a maîtrisé de ressources (Dansereau, 1994, p. 9).

En effet, les abus de l'homme ont largement participé à la déroute environnementale que l'on connaît aujourd'hui (épuisement des ressources naturelles, pollution de l'eau et de l'atmosphère, désertification des terres arables, perte de biodiversité, etc.), et risquent même de compromettre l'avenir de la biosphère. La recherche d'une solution à cette dégradation environnementale oblige les scientifiques à prendre en compte la question habitante, c'est-à-dire le rôle de l'habitant dans la production des milieux urbains et interpelle une réflexion plus fouillée sur les relations homme/nature.

¹ Dans le cadre de ce mémoire, nous utiliserons le terme *homme* en référence au terme *être humain* afin d'alléger la lecture du texte.

C'est dans cette optique que ce mémoire propose une analyse corrélative des représentations et des pratiques citadines de la nature urbaine. Un examen des modes d'habiter urbains fondé sur une relecture des rapports homme/nature nous semble fécond pour mieux comprendre la façon dont la nature habite l'esprit de l'homme et guide ses actions dans sa manière de façonner et d'habiter le territoire. Et il en est ainsi car nous croyons que cette relation qui lie la nature et la société a participé et participe toujours de ces modes d'habiter urbains (Blanc, 1998; Hucy, 2004).

Parallèlement, une prise de conscience générale s'affirme en faveur de la nécessité de modifier nos manières de faire afin de rétablir la qualité environnementale (Sénécal et Saint-Laurent, 2000). Cette prise de conscience est liée à un souci d'améliorer la qualité de vie et fait appel à une approche de *durabilité urbaine* (Voiron-Canicio, 2005). Celle-ci se fonde sur des considérations physiques tels que la qualité de l'eau, la qualité de l'air et la place du végétal, autant que sur des dimensions sociales, notamment la relance économique, l'équité, l'attrait paysager ainsi que la dimension culturelle du lieu. C'est dire qu'elle doit ainsi faire converger l'expression d'une quête de nature en ville et l'affirmation de besoins sociaux (Voiron-Canicio, 2005). La durabilité urbaine s'appuie donc sur la viabilité écologique, sociale et culturelle du cadre de vie et insiste sur la nécessité de rétablir la qualité de l'environnement naturel. Face à ce souci de qualité environnementale, les rapports homme/nature et l'idée de nature même sont *de facto* remis en question.

D'une part, on considère de plus en plus la nature comme un sujet autonome qui possède sa propre logique, non réductible à la seule logique de l'action humaine. Dans cette optique, la nature apparaît comme un ensemble de réalités complexes et dynamiques où les considérations liées aux processus naturels, au maintien des caractéristiques inhérentes aux écosystèmes et au respect de la capacité de support occupent une place centrale (Sénécal et Saint-Laurent, 2000). D'autre part, la nature toujours plus humanisée est considérée comme un produit social : « la nature s'exprime à travers les filtres sociaux et participe à la constitution d'un imaginaire social dont les clés (images, récits pratiques, rituels, etc.) permettent d'appréhender les relations au territoire » (*Ibid.*, p. 8). Les représentations de la

nature sont ainsi fondées sur des codes culturels qui permettent d'appréhender la relation qu'entretient l'homme avec la nature dans sa manière de façonner le territoire.

Au point où la culture serait même le plus grand agent de transformation de la nature (Bonnemaison, 2000). En effet, si l'être humain est maintenant conscient qu'il doit, pour survivre, composer avec les lois de la nature, il apparaît que cette nécessité ne régit pas à elle seule le rapport qu'il entretient avec elle. Bien que la nature et l'homme, aux niveaux écologique et biologique, ne soient plus considérés comme deux entités divergentes, ils sont toujours considérés par certains comme deux entités distinctes, inassimilables au niveau culturel. Dans cette perspective, la culture représente la façon dont l'homme se sépare de la nature pour devenir strictement et résolument humain. Ainsi, pour Mercier:

Cette séparation qui s'opère dans la culture confère à l'être humain non pas sa matérialité mais, ce qui est peut-être plus fondamental encore, sa constitution symbolique et narrative, puisqu'elle lui confère la capacité de se représenter lui-même et de dire ce qu'il est - du moins ce qu'il croit être et ce qu'il veut être. Et, par la même occasion, cette séparation fait apparaître en face de lui - toujours sur le mode symbolique et narratif - la nature; elle lui fait voir la nature comme une entité différente, en même temps qu'elle lui en dévoile le sens, l'utilité et l'usage (1998, p. 9).

Ce n'est donc plus le sens de l'homme qui réside dans son appartenance à la nature, mais plutôt la nature qui devient une partie de l'homme puisqu'elle ne prend tout son sens qu'à travers la culture. Toujours selon Mercier (1998), la nature apparaît donc à l'esprit de l'homme grâce aux mots qui la nomment et aux récits qui la racontent; elle résulte de son art, de sa politique et de sa science. Dans cette perspective, le rôle de la nature est d'être façonné par l'homme. Cette nature modelée par le travail de l'homme fournit ce qu'il lui faut pour être vivant mais représente également une dimension essentielle de son être et lui donne sens.

Pour Besse (2004), la nature trouve également son sens à travers la culture. Selon lui, si la relation entre les concepts de nature et de culture était traditionnellement caractérisée par la différence, voire l'opposition, elle concernerait aujourd'hui plutôt la délimitation et l'articulation, au sein même de la culture, de ce qui peut être désigné, pensé, vécu comme la

« nature ». En ce sens, il estime que la nature présuppose toujours la culture puisque celle-ci constitue le cadre d'analyse et d'interprétation de la nature. Descola (2001) ajoute qu'il faut refuser cette coupure entre nature et culture. Il faudrait plutôt penser la nature et les êtres qui la composent comme des fonctions de la culture à l'instar des sociétés primitives « qui n'ont jamais songé que les frontières de l'humanité s'arrêtaient aux portes de l'espèce humaine, elles qui n'hésitent pas à inviter dans le concert de leur vie sociale les plus modestes plantes, les plus insignifiants des animaux » (2001, p. 1). Descola rejette ainsi la conception dualiste des rapports homme/nature, à l'instar de Berque pour qui « la nature œuvre en l'homme et du même mouvement l'homme engendre la nature » (1990, p. 118).

La culture amène donc l'homme à rêver, à penser, à dire et à aménager la nature de telle sorte que certains pensent que la survie et le maintien de l'ordre naturel et de l'humanité passent d'abord par une révolution culturelle :

au travers de laquelle certaines pratiques antérieures sont délégitimées, stigmatisées par les consommateurs, les voisins, la presse, les concurrents et finalement les pouvoirs publics. Parallèlement se développent des meilleures pratiques, des codes de bonne conduite, des accords d'autolimitation, des normes négociées dans la société civile, bien avant que la loi ne les rendent obligatoires [...] (OCDE, 1999, p. 163).

Pour Berque (1990), le développement de ces attitudes et de ces comportements est intimement lié au sens qu'accorde l'individu à la nature. En effet, le déséquilibre dans les rapports homme/nature découle selon lui du sens de la relation de nos sociétés à l'espace et à la nature. L'homme ne maîtrise pas ce sens et, de ce fait, engendre des paysages aliénatoires et poursuit des comportements écologiquement insensés. Pourtant, il y a là un enjeu essentiel : « mieux concevoir le sens du milieu où il vit permettrait à l'homme moderne de s'y trouver mieux, d'une part, et d'autre part de l'aménager de manière plus satisfaisante pour la raison comme pour le cœur » (Berque, 1990, p. 88).

Cela dit, la nature n'est pas seulement l'Autre de la culture. Elle participe également de la culture et réside dans les tréfonds de l'être humain (Watts, 2005). L'être humain serait ainsi

foncièrement habité par un désir de nature. Et ce désir, irrépressible, contribuerait à transformer les mentalités, si bien que les préoccupations liées à la nature occupent aujourd'hui un rôle de plus en plus important au sein de nos sociétés.

L'amplification de ces préoccupations environnementales, qu'elles concernent par exemple la mondialisation du phénomène urbain ou encore la qualité de vie en ville (confort, esthétisme, hygiène, etc.), ont ravivé la pertinence d'examiner la dimension naturelle de l'espace urbain dans l'aménagement et la gestion de ce dernier. En effet, puisque l'homme façonne le territoire selon ses valeurs et ses représentations de la nature, ne convient-il pas que celle-ci soit plus présente et active au sein des paysages urbains et des pratiques citadines? Les efforts pour dissocier la ville de la nature ne sont-ils pas à la fois vains et destructeurs en matière d'environnement car, selon Fowler, « il existe des liens indéniables entre le sentiment de séparation de la nature, l'exploitation des ressources naturelles, la forme de nos villes et le borbier environnemental dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui » (1992, p. 35)? N'y aurait-il pas dès lors un lien à faire avec l'impression de plus en plus partagée que nos villes sont sales, irrespirables, bruyantes et stressantes? Puisque les villes grossissent et que l'urbanisation semble être un phénomène inexorable à l'échelle mondiale, n'est-il pas important de s'intéresser aux modalités et finalités de la présence de la nature en milieu urbain et à la recherche d'une solution durable aux problématiques environnementales liées à la ville?

Ce mémoire s'intéressera tout spécialement à l'imbrication de ces deux réalités proches qui nous sont aujourd'hui devenues essentielles, et ce, en investiguant les rapports homme/nature pour dégager puis pour examiner les conditions d'équilibre nécessaires à leur bien-être respectif et commun. Plus précisément, cette recherche portera sur la façon dont la nature urbaine participe d'un mieux-être et d'une meilleure habitabilité de la Terre par l'être humain. Pour ce faire, il convient de s'intéresser, dans un premier temps, à l'évolution des rapports homme/nature afin d'examiner le déséquilibre structurel qui perdure au sein de cette relation. Puisque l'intégration de la nature en milieu urbain est selon nous un moyen pour atteindre l'équilibre souhaitable à la pérennité et au bien-être de l'espèce humaine et de la

planète, le premier chapitre s'intéressera, dans un second temps, aux relations Homme/Nature en milieu urbain. Il y sera question entre autres de la qualité environnementale qui prévaut en milieu urbain, ainsi que des tenants et aboutissants de la dissociation de la nature et de la ville. Dans un troisième temps, nous présenterons nos questions et hypothèses de recherche. Le deuxième chapitre définira notre cadre théorique. Les diverses contributions que la géographie et l'écologie apportent à celui-ci y seront notamment démontrées. Les différents concepts retenus ainsi que les liens qu'ils entretiennent entre eux seront également développés, et ce en lien avec la problématique retenue. Le troisième chapitre expliquera la méthodologie ainsi que le cadre opératoire que nous avons retenus pour réaliser notre recherche. Finalement, le quatrième chapitre exposera l'analyse, en deux temps, de nos résultats.

CHAPITRE I

L'HOMME, LA NATURE ET LA VILLE : VERS UNE HABITATION DURABLE

1.1 L'homme et la nature : de la dissociation à la réconciliation

Afin de cerner le déséquilibre actuel qui régit les rapports homme/nature, il est tout d'abord nécessaire d'aborder l'évolution de cette relation dans une perspective historique pour mettre en lumière les conceptions de la nature et de la culture qui ont prévalu au fil du temps, des conceptions qui permettent d'observer l'homme à travers sa présence au monde et, de ce fait, de mieux saisir l'origine et l'ampleur de l'actuel déséquilibre.

1.1.1 La nature sacrée

Depuis toujours, les êtres humains ont cherché à comprendre et à définir la place qu'ils occupent au sein de leur environnement naturel. Chez les populations archaïques, le lien qui unit l'homme à l'ordre naturel apparaît à travers des dimensions mythologiques et religieuses, notamment à travers des cultes et des rites selon lesquels les éléments naturels possèdent une âme. En effet, la nature y est perçue comme habitée d'esprits ou de divinités, ce qui implique le respect et la crainte de la nature prise dans son ensemble (Blais et Fillion, 2001). La nature est déifiée si bien qu'elle manifeste une volonté. Dans la plupart des sociétés traditionnelles, elle revêt par conséquent un caractère sacré. De plus, ces sociétés conçoivent la nature comme un tout indissociable, qui englobe l'ensemble des êtres et des choses présentes dans leur univers (Costa, 2000). Selon cette construction du monde, l'homme et son milieu environnant constituent une même entité et toute modification d'attitude ou évènement naturel influencera leur propre vie. Pour cette raison, Costa explique qu'« il y a comme de la

prudence ou de la précaution à ne pas gêner l'équilibre du Grand Tout et un souci de se fondre avec celui-ci pour mieux parvenir à cultiver son propre équilibre » (2000, p. 21). Une certaine intradépendance² se dégage donc de cette relation qu'entretiennent l'homme et la nature, tant et si bien qu'une partie importante de la culture de ces sociétés et, de fait, de leur identité, s'exprime dans cette relation. Leur culture s'oriente en effet selon une filiation avec la Terre où l'homme prie la nature comme s'il conversait avec sa mère qui répond dans son langage :

la caresse d'une brise sur la joue, le clin d'œil d'un soleil jouant à cache-cache avec les nuages, ou encore les remontrances d'un éclair venant s'abattre sur la cime d'un arbre. Dans tout cela, ils reconnaîtront de subtils messages pour leur vie intime, et non pas les simples colères ou caprices d'un monde extérieur à eux (Costa, 2000, p. 21-22).

Ces sociétés ne sont donc pas simplement adoratrices de puissances supérieures qui les dominent; elles sont en étroite communion avec la nature et elles s'expriment à travers elle.

1.1.2 La nature dominée

Toutefois, cette communion avec la nature, et le respect qu'elle implique, est disparue avec le temps. Plusieurs auteurs avancent que la tradition judéo-chrétienne en serait responsable (Blais et Fillion, 2001; Costa, 2000; Norton, 2000). Gruen et Jamieson précisent ainsi que l'homme s'est rapidement dissocié de la nature puisque « l'homme, parmi toutes les créatures, est créé à l'image de Dieu. Parmi toutes les créatures, il est l'unique rationnelle » (1994, p. 259). L'homme serait donc au sommet de la hiérarchie des espèces, seul capable de

²Le terme intradépendance tel que nous l'employons dans le cadre de ce mémoire réfère à une relation de dépendance réciproque entre deux entités fondée sur leur essence et sur leur nature propre. Cette relation lie donc intrinsèquement des entités et est nécessaire au maintien de l'existence de celles-ci. L'intradépendance diffère de l'interdépendance qui, elle, peut se fonder sur des caractéristiques extrinsèques. La notion de co-constitution, développée ultérieurement, se distingue de ces deux notions puisqu'elle implique un conditionnement mutuel entre deux entités. À travers cette relation réciproque, une première entité est constituée progressivement par une seconde entité en même temps qu'elle constitue cette seconde entité. Ainsi, la seconde entité n'est constituée qu'en relation avec la première entité et inversement. L'une et l'autre sont donc nécessaires au fondement de chacune.

disposer des autres éléments naturels, et il utiliserait cette capacité pour son seul bénéfice. C'est ce caractère spécifique qui engendrerait la domination de la nature par l'homme depuis plusieurs siècles. Changeux et Ricoeur ajoutent par ailleurs que l'Antiquité et le Moyen Âge conçoivent le monde physique et le monde vivant comme :

des mondes fixes, organisés de manière harmonieuse, où se reconnaît le dessein du Créateur et sa généreuse bonté. Les êtres vivants composent « une grande chaîne des êtres » où chaque espèce a sa place, des plus simples aux plus complexes, avec l'homme à son sommet (1998, p. 201).

Il existe donc, à ces époques lointaines, une conception anthropocentrique et finalisée du monde. Le sentiment de filiation qui liait l'homme à la Terre et qui empêchait l'exploitation abusive de celle-ci s'y est effrité. Tant et si bien qu'avec le triomphe de la vision judéo-chrétienne, la nature apparaît plutôt comme un décor, voire comme un terrain où l'homme peut exprimer sa domination du monde.

1.1.3 La nature menacée

La première rupture importante avec cette conception résulte de la théorie de Lamarck. Ce dernier a développé, vers 1800, une théorie de la descendance qui s'oppose à cette conception d'un monde finalisé, une théorie ensuite reprise et affinée par Darwin en 1859. Depuis celui-ci, nous savons que l'homme fait partie de la nature, qu'il est une espèce parmi les autres et non au-dessus des autres. Les implications que cela comporte en ce qui concerne les systèmes de croyance et la morale, jusqu'alors de traditions bibliques, sont importantes, si importantes d'ailleurs qu'elles ne font toujours pas l'unanimité aujourd'hui. Nous sommes ainsi depuis amenés à remplacer un monde statique, créé par Dieu, par un monde en évolution, sans théologie cosmique ni finalité. L'anthropocentrisme illimité n'a plus sa place. Cependant, « les conséquences éthiques de cette révolution considérable ne sont encore qu'incomplètement assimilées par nos sociétés 150 ans plus tard » (Changeux et Ricoeur, 1998, p. 201). En effet, bien qu'une réflexion fondée sur de nouveaux principes éthiques écocentrés émerge au fil du temps, l'homme continue d'avoir des attitudes et des

comportements de dominant face à la nature. Plus encore, l'homme met en péril cette nature dont il dépend.

La civilisation actuelle exploite trop avidement la terre; ne songeant qu'à l'avenir immédiat, elle arriverait à ruiner la planète elle-même. En effet, on demande maintenant au sol des produits rapides et immédiatement vendables; on détruit sans réflexion toute production spontanée naturelle, toute végétation forestière, trop lente à se renouveler [...] Chaque jour, l'intensité du mouvement, l'activité de l'exploitation s'accroît, par cela même rapproche le moment où l'homme, voyant son avidité le mener à des désastres irrémediables, sera obligé de se rapprocher de la nature et de demander à la science, non plus richesse immédiate, mais le salut (Mercier, 1998, p. 8).

Dans les années 1970, la société des pays riches, en pleine expansion économique et technique, se croit capable de se dégager des contraintes naturelles, d'aménager tous les supports et de dominer la nature. D'un autre côté, l'extraction excessive des ressources énergétiques est dénoncée et on s'interroge sur les prélèvements effectués sans précaution. Les travaux pionniers de Commoner (1971) révèlent en ce sens que chaque élément de la biosphère est lié aux autres, et que, par conséquent, ce qui affecte l'un affecte tous les autres. La société réalise ainsi que l'action humaine peut engendrer des effets dangereux et irréversibles susceptibles de compromettre l'avenir de la planète. De ces réflexions émerge un puissant courant écologique, qui se développe dans les médias et à travers les discours politiques (Acot, 1994). Ces mouvements écologistes s'installent même dans la classe politique et se développent en tenant compte des risques qui résultent des activités humaines essentiellement liées à l'industrialisation et aux transports. Ils insistent également sur l'importance et la place à accorder aux éléments de la nature. On assiste ainsi dès lors à l'émergence d'une prise de conscience où l'environnement apparaît comme un patrimoine essentiel à transmettre aux générations futures.

1.1.4 La nature protégée?

Depuis, l'avenir de la Terre est devenue une préoccupation importante au sein des sociétés occidentales qui réalisent de plus en plus que notre planète n'est qu'un seul et même grand

écosystème, dans lequel l'homme joue un rôle crucial. « D'une part, l'activité humaine oriente l'évolution de la planète, mais d'autre part, l'homme est néanmoins soumis, comme tous les êtres vivants, aux lois de la nature qui gouvernent le fonctionnement des écosystèmes » (Duvigneaud, 1988, p. 37). Afin d'éviter que l'action humaine ne soit un danger pour la nature, la Commission mondiale sur le développement et l'environnement (CMED) introduit, vers la fin des années 1980, un programme global à l'échelle de la planète : le développement durable. Celui-ci vise à préserver l'environnement de manière à ce que les générations présentes répondent à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs (CMED, 1989). Il s'appuie principalement sur la préservation de l'environnement ainsi que sur la consommation prudente des ressources naturelles non renouvelables. Bien que ce concept n'ait pas engendré une véritable transformation des pratiques, les décisions politiques semblent de plus en plus concernées par les préoccupations environnementales notamment à travers les chartes d'écologie et les agendas 21 locaux, des programmes d'actions pour le XXI^e siècle, orientés vers le développement durable, tels que la gestion écologique des déchets (Paquot, 1996). La nature est ainsi devenue aujourd'hui un objet de souci, tant et si bien qu'une nouvelle conception de la nature se développe dans le domaine des réflexions éthiques et juridiques.

En effet, les progrès technologiques et industriels, de même que les modes de consommation qui y sont associés, sont de plus en plus l'objet d'un débat critique concernant la responsabilité de l'homme face à la nature. De nouveaux principes éthiques émergent au sein de ce débat :

La relation éthique traditionnelle dans la société Je/Tu s'est polarisée davantage, car on a reconnu que la nature a le droit d'attendre que l'homme réponde de ses actes à son égard, et cet aveu a ouvert de nouveaux horizons, de nouvelles options dans des domaines tels que la politique énergétique, des transports, des produits chimiques et la politique agricole (Altner, 1988, p. 252).

La recherche de ces nouveaux principes éthiques est guidée par la dimension globale et irréversible des risques encourus par la nature et vient modifier profondément la relation des rapports entre l'homme et la nature (Besse, 1997). Jusqu'alors, on pensait que la nature

offrait un ensemble de conditions stables pour le déploiement de l'histoire humaine. Elle était envisagée sur le mode de la nécessité et du substantiel. Or, elle apparaît maintenant comme vulnérable, fragile, à préserver pour elle-même ainsi que pour assurer la continuité de la vie humaine. Dès lors, il existe une nouvelle réflexion concernée par la préservation d'un monde habitable pour les générations futures: « Ce qui s'impose c'est le sentiment du caractère périssable des conditions naturelles de l'existence, et c'est le problème de la mise en danger de l'humain en tant que vivant » (Besse, 1997, p. 47). C'est dans cette optique que la protection de la nature devient la responsabilité de l'homme, qui en a l'usufruit, ce qui le place dans une position paradoxale : en même temps qu'il abuse de la nature, il devient son représentant légal, chargé de la protéger et de faire valoir ses droits (Changeux et Ricoeur, 1998).

En somme, l'homme a occupé plusieurs rôles dans la relation qu'il entretient avec la nature. Si au départ, il la vénérât, il l'a ensuite dominée pour récemment devenir son protecteur, ce bien qu'il continue d'agir en contradiction avec l'ordre naturel. Pour pallier la situation, une éthique environnementale émerge (Braun et Castree, 2001; Whatmore, 2002) et incite l'homme à réaliser que pour définir une stratégie humaine à long terme, il doit respecter la nature car ses actions sont susceptibles d'interférer avec les processus naturels qui fondent la biosphère. Comme le souligne Berque, « il est apparu que les effets négatifs de la civilisation moderne sur l'environnement pouvaient être irréversibles, qu'ils étaient souvent incontrôlables, et qu'ils mettaient en danger l'habitabilité même de la Terre pour l'humanité » (1996, p. 18). C'est cette réalité que l'homme doit pleinement considérer pour rétablir l'équilibre souhaitable dans la relation qu'il entretient avec la nature. Et, puisque c'est en ville où on est le plus à même de constater - et donc d'intervenir - les paradoxes de cette relation comme l'importance de cette co-constitution, il est essentiel d'examiner les tenants et aboutissants de ce déséquilibre en milieu urbain.

1.2 La ville : un lieu « contre nature »?

La ville apparaît être un endroit où nulle part ailleurs l'accumulation de pollutions, la destruction du milieu naturel et la dégradation de la qualité de vie n'ont pris une telle ampleur (Mercier, 1998). En effet, si les progrès de l'industrie, de la technique et de l'urbanisation ont apporté beaucoup de richesses et de commodités, ils ont également entraîné une surexploitation et une dégradation de l'environnement naturel (Tremblay, 1990). Conçu pour répondre aux besoins alimentaires d'une population urbaine sans cesse croissante, le modèle d'agriculture intensive témoigne, par exemple, de cette réalité puisqu'il est, d'une part, très productif et que, d'autre part, il participe largement de la dégradation des terres agricoles (FAO, 2001).

La ville d'aujourd'hui est un milieu d'abord et avant tout conçu et ordonné autour des besoins sociaux plutôt qu'autour des besoins naturels et possède beaucoup d'avantages qui facilitent la vie quotidienne des citoyens : écoles, garderies, centres d'achats, musées, cinémas, infrastructures routières, etc. Cependant, la ville ne conserve plus grand-chose de la nature originelle si bien que, en plus de participer à la destruction de l'écosystème, elle est pour plusieurs citoyens un milieu artificiel devenu difficile à supporter.

Excitante, stimulante et riche, la ville est aussi un milieu « contre nature » très éprouvant qui plonge les êtres humains dans une ambiance d'artificialité et d'exigences sociales toujours plus élevées. C'est un lieu de fermentation pour bien des troubles sociaux et, par rapport à la nature ambiante, un facteur de pollution industrielle et domestique et de destruction de l'écosystème (Tremblay, 1990, p. 27).

Cette destruction de l'écosystème en milieu urbain est liée notamment à l'impact qu'ont les villes sur les systèmes naturels par leurs besoins d'approvisionnements en énergie, en transport, en eau, en nourriture et en matières premières. La pression exercée sur les forêts illustre bien ce processus de destruction, comme le souligne le rapport Brundtland : « l'expansion de l'agriculture, la croissance du commerce des bois de construction et la demande de bois de chauffage ont amené la destruction d'une bonne partie de la couverture forestière » (CMED, 1989, p. 152). De plus, ces besoins sont actuellement nourris par des modèles insoutenables de production, de consommation et de distribution (UN-Habitat,

2001; UN-Habitat, 1996). Les fonctions des systèmes naturels sont donc perturbées par ces besoins puisque, plus souvent qu'autrement, les ressources naturelles sont exploitées au-delà de la capacité de charge des écosystèmes. Au point où, pour Bonnefous, l'action destructrice de l'homme sur le milieu naturel au cours du XX^e siècle a généré des impacts inquiétants.

La révolution industrielle et l'expansion du phénomène urbain, l'intensification à outrance de l'agriculture ont eu des conséquences directes sur l'appauvrissement de la nature façonnée par l'homme depuis des millénaires : on assiste aujourd'hui à une régression alarmante des espèces; la stérilisation des lacs, la pollution des rivières, le dépérissement ou l'incendie des forêts sont parfois plus insidieux, mais tout aussi inquiétants (1990, p. 130).

Ces pressions exercées par la ville sur le milieu naturel sont préoccupantes, d'autant plus que l'urbanisation semble affecter de manière directe la santé et le bien-être des populations. Selon les Nations Unies, la pauvreté de la qualité environnementale urbaine, la pollution atmosphérique, la gestion insatisfaisante des déchets, le bruit excessif, les effets toxiques des produits chimiques ainsi que les métaux lourds tel que le mercure impliquent des effets directs qui minent la santé des citoyens (UN-Habitat, 1996). Il est également reconnu que la conception et la qualité visuelle de l'environnement urbain peut affecter le comportement et le bien-être psychologique (Appleyard, 1981 ; Lynch, 1981 ; Alexander et al., 1979). À cet effet, Lewis et Booth constatent que "while those living in rural areas had a much lower prevalence of mental disorder, people living in built up areas *with access to gardens or green open spaces* had a lower prevalence than people in built up areas with no such access" (1994, in Seymour, 2003, p. 8).

En définitive, depuis que l'industrialisation et l'urbanisation se sont généralisées, les progrès techniques ont permis d'augmenter considérablement la domination de l'homme sur la nature, et, ceci entraînant cela, la dégradation de l'environnement naturel. Cette dégradation affecte la santé, le bien-être et même l'avenir des populations humaines. C'est pourquoi il apparaît de plus en plus essentiel et urgent de développer des modes d'aménager et une condition habitante qui visent à restaurer et à respecter cet environnement naturel. Tel que

souligné par Tzoulas et James (2004), des modèles alternatifs à cette urbanisation qui atténueraient ou tenteraient d'éviter les impacts environnementaux et sociaux défavorables, tout en créant des environnements qui répondraient aux aspirations des personnes et augmenteraient leur qualité de vie et de bien-être, sont nécessaires à la réalisation d'une urbanisation durable. Dans cette optique, le rapprochement de l'homme et de la nature à l'intérieur des villes mérite qu'on s'y intéresse puisqu'il pourrait permettre, du moins en partie, de rencontrer les exigences de ces modèles alternatifs.

1.3 Rompre le rapport oppositionnel homme/nature

L'isolation physique et psychologique des gens qui habitent le milieu urbain face aux éléments naturels a contribué aux attitudes destructrices vis-à-vis des ressources et de la nature qui ont fait de la ville un lieu artificiel générant des répercussions graves sur l'environnement. Aussi, et comme le souligne Braun (2005), notre conception du milieu urbain doit se situer au-delà de la dichotomie ville/nature qui a trop longtemps permis de voir la ville comme l'antithèse de la nature. Les plantes urbaines sont d'ailleurs souvent perçues plus comme des éléments décoratifs et esthétiques que potentiellement utiles pour améliorer le climat – notamment pour contrer les puits de chaleur –, pour créer des habitats sauvages, pour fournir du bois ou pour « produire » de la nature (Klaine, 1981). Il en est ainsi car les valeurs sociales et biophysiques que présentent les éléments naturels sont apparentes dans un contexte écologique qui implique une connexion avec les autres ressources naturelles : " the isolation of urban life from the process of nature that support the cities and day-to-day contact with the land creates destructive attitudes to the environment as a whole" (Hough, 1995, p. 241). De fait, les efforts pour créer une conscience environnementale à travers les programmes d'éducation peuvent avoir une efficacité limitée là où les liens entre la nature et l'environnement urbain sont manquants, travestis ou inconsiderés.

Dans un tel contexte, il est effectivement plus difficile de confronter les gens à l'idée que les processus naturels, la conservation et la gestion des ressources les affectent directement. Aussi, lorsqu'il n'y a pas de contact fréquent avec la nature, ce qui est assimilé

intellectuellement peut rapidement être oublié, tant et si bien que, toujours selon Hough, “people learn best about life and their environment by constant and direct experience with their everyday surroundings” (*Ibid.*, p. 246). La clé d’une conscience environnementale reposerait donc sur une réelle compréhension des systèmes naturels et des interrelations entre le monde physique, le monde biologique et l’action de l’homme. Au niveau de l’éducation citoyenne, il est ainsi primordial de mettre l’accent non seulement sur la nature, mais aussi sur les interactions sociales et sur la valeur de la nature urbaine pour les communautés (Appleyard, 1981).

1.4 Rapprocher la nature et la ville

Au début des années 1990, les préoccupations en matière d’urbanisme se sont modifiées en ce sens. Paquot souligne qu’il s’agissait alors « d’intégrer à la politique de la ville la demande de la population d’une meilleure prise en compte de l’environnement : on parle d’une demande sociale en environnement » (1996, p. 626). Le paysage urbain doit ainsi depuis répondre à une demande de plus en plus pressante d’espaces verts. De fait, l’urbanisme contemporain, poussé par l’écologisme, considère les éléments naturels avec un intérêt renouvelé. Si bien que la présence de la nature en ville semble être devenue la condition et même l’emblème non seulement de la qualité de vie des citoyens, mais plus encore de la survie des êtres humains : « c’est désormais la nature qui déterminerait les conditions d’existence de la ville et de ses habitants alors que, jusqu’ici, l’humanité aurait cru, à tort, pouvoir construire la ville à sa guise » (Mercier, 1998, p.239).

Il y a donc un intérêt croissant pour réintroduire les valeurs environnementales dans le développement des territoires et dans la gestion des ressources. En considérant le paysage urbain selon cette perspective, des contradictions fondamentales apparaissent dans la façon dont la ville et l’environnement sont perçus. En effet, dans un monde de plus en plus concerné par les problèmes de détérioration de l’environnement, il y a une tendance naturelle à délaisser l’environnement où vivent pourtant la plupart des gens : la ville. Or, d’après Hough (1995), la vision environnementale de la ville est une composante essentielle de

l'urbanisme qui a été trop longtemps ignorée. Selon lui, il est nécessaire d'intégrer la nature et la ville afin de remédier à la situation : "problems have their roots in cities and solutions must, therefore, also be sought here. And so, the task is one of integrating the concept of urbanism with nature" (p. 6).

Cela dit, il est important de mentionner que cette volonté de ramener la nature en ville était déjà bien présente au XIX^e siècle. À cette époque, le développement des espaces publics dans les villes européennes et américaines est issu du mouvement romantique, lequel idéalisait et magnifiait la nature (Lacquement et Hirschhausen, 2007). Avec ce mouvement, les parcs ont été créés en croyant que "nature should be brought to the city to improve the health of the people, by providing space for exercise and relaxation. It was felt that the opportunity to contemplate nature would improve moral standards" (*Ibid.*, p. 15). De plus, une nouvelle préoccupation pour l'esthétisme des paysages naturels a elle introduit l'idée que les parcs allaient améliorer l'apparence des villes. C'est à cette époque que sont par exemple créés Central Park à New York et le parc du Mont-Royal à Montréal.

C'est ainsi qu'au début du XX^e siècle une nouvelle forme urbaine est apparue : la cité-jardin. Il s'agissait d'un modèle urbain alternatif qui voulait apporter une réponse au problème de l'habitat à l'ère industrielle. En 1919, la *Garden Cities and Town Planning Association* la définissait comme suit :

Une « Cité-Jardin » est une ville conçue en vue d'assurer à la population de saines conditions de vie et de travail; dont les dimensions doivent être juste suffisantes pour permettre le plein développement de la vie sociale; entourée d'une ceinture rurale, le sol étant dans sa totalité propriété publique ou administré par fidéicommissaires pour le compte de la communauté (Howard, 1969, p. XXXIV).

Instigateur de ce projet de cité-jardin, Howard accordait beaucoup d'importance à la coopération comme mode d'organisation de la société et comme pratique de la vie démocratique. Les cités-jardins ne cherchaient-elles pas « à assurer la plus grande liberté possible au citoyen, à respecter le groupe social et à produire le plus bel espace » (Paquot, 2001, p. 89)? Les cités-jardins prônaient à cet effet le modèle d'une ville à la campagne. Un

siècle plus tard, les recommandations introduites par ce modèle urbain constituent toujours une approche importante de l'urbanisme : marier la ville à la campagne, sans nier les avantages de l'un ou de l'autre. En témoigne la réflexion de Hough (1995) pour qui la solution aux problèmes de dégradations environnementales qui minent la qualité de vie des citadins et la nature en soi, attendu que ces problèmes sont générés par les villes elles-mêmes, doit émaner à l'intérieur des villes.

L'intégration de la nature en milieu urbain semble particulièrement indiquée pour faire partie de cette solution puisqu'elle s'applique en ville et qu'elle pourrait contribuer à responsabiliser davantage les citadins face à l'environnement. Selon plusieurs, l'intégration de la nature en milieu urbain peut effectivement favoriser une prise de conscience des individus et permettre leur sensibilisation vis-à-vis les éléments naturels (Appleyard, 1981; Alexander et al., 1979; Lynch, 1981). Cette sensibilisation semble nécessaire pour freiner la dégradation de l'environnement puisqu'une meilleure gestion des éléments naturels requiert un changement significatif dans les mentalités.

The shift to sustainable development is primarily an ethical shift. It is not a technological fix, nor a matter of new financial investment. It is a shift in values, such that nature is valued in itself and for its life support functions, not merely for how it can be converted into resources and commodities to feed the engine of economic growth (Gruen et Jamieson, 1994, p. 237).

Il en est ainsi, selon, Gruen et Jamieson, car il existe une relation étroite entre l'homme et la nature : “when we influence nature, we influence ourselves; when we change nature, we change ourselves” (*Ibid.*, p. 31). Tant et si bien que la naturalisation urbaine passe par un changement dans les valeurs autant qu'elle conditionne ce même changement de valeurs.

C'est d'ailleurs pourquoi il apparaît si important, à l'analyse de l'évolution récente des rapports homme/nature, de rompre avec toute lecture dichotomique et donc oppositionnelle de ces rapports. Tel que mentionné précédemment, pour véritablement être en relation, et donc pour atteindre un certain équilibre, l'homme ne doit plus se considérer comme extérieur à la nature, mais plutôt comme faisant partie de cette dernière. Il doit également réaliser qu'il

est dépendant de cette nature qu'il dégrade. Une relation envisagée dans cette perspective amènerait selon nous des pratiques plus respectueuses de l'intégrité des éléments naturels. Puisqu'il existe des liens entre le sentiment de séparation de la nature, l'exploitation des ressources naturelles, la forme de nos villes et la dégradation environnementale, l'intégration de la nature en milieu urbain, permettant ce rapprochement souhaitable entre la nature et les villes, peut, de ce fait, constituer un volet important de la solution à cette dégradation environnementale. En effet, lorsque ainsi abordée en lien avec les enjeux environnementaux, elle cherche essentiellement à restaurer et à préserver des milieux naturels afin de renouveler l'habitabilité des milieux urbains, et ce avec une certaine qualité de vie.

1.5 Questions et hypothèses de recherche

Cela posé, l'objectif poursuivi par notre recherche, on l'aura compris à ce qui précède, consiste à analyser l'incidence de l'intégration de la nature en ville sur le bien-être des citoyens et, ultimement, sur le bien-être de l'environnement même. Notre recherche pose comme hypothèse principale que l'intégration de la nature en milieu urbain contribue à améliorer le bien-être des citoyens. En effet, cette intégration répond selon nous à un besoin de sérénité puisqu'elle génère des effets réparateurs qui améliorent le bien-être des individus. L'exposition à la nature urbaine semble, par exemple, avoir un effet positif sur la satisfaction globale des individus ainsi que sur leur état émotif (Hartig et al., 1991). En retour, ce bien-être interpelle et alimente le développement d'une conscience écologique chez les individus. Et c'est ainsi que la nature urbaine participe, selon nous, de la sécurité environnementale, c'est-à-dire de la préservation des éléments naturels qui constituent le milieu vital de notre existence.

Trois questions et hypothèses secondaires vont nous permettre d'étayer cette première hypothèse. Puisqu'il importe d'abord de cerner les différents vecteurs de la naturalisation urbaine et d'examiner comment ces forces s'articulent, notre première question secondaire se formule comme suit : Pourquoi intégrer des milieux ou des éléments naturels au cadre urbain? À cet effet, nous posons l'hypothèse que l'intégration de la nature en milieu urbain

découle en partie d'une volonté culturelle. Cette volonté culturelle résulte, d'une part, de l'augmentation des préoccupations relatives à la qualité de vie qui ont augmenté au même rythme que l'urbanisation. Au point où la qualité de vie n'est plus seulement liée à la richesse matérielle mais également à d'autres facteurs, notamment l'environnement.

People in developed countries have come to realise that quality of life is not necessarily a simple function of material wealth. Growing awareness of the importance of others factors, including the social, political and environmental health of a nation, [...] that will reflect more adequately the overall health of a nation and the wellbeing of its citizens (Pacione, 2003, p.19).

D'autre part, cette volonté culturelle d'intégrer des éléments naturels dans la ville renvoie au désir de nature qui habite l'être humain. « De plus en plus, les individus sachant ou pressentant les bienfaits moral et esthétique d'être en contact et en harmonie avec la nature adhèreraient volontairement et librement au projet de « renaturation urbaine » » (Mercier, 1998, p. 240). En ce sens, il apparaît que, depuis le début des années 1990, un changement dans les perceptions et dans les mentalités se manifeste à l'égard de la nature.

Ensuite, et tel que souligné par Sorte (1995), le stress de la vie urbaine réduit le bien-être des habitants de la ville et provoque un état d'irritabilité et une réticence à aider les gens en détresse. Puisque les sites naturalisés semblent favoriser l'effet contraire, notre seconde question secondaire se formule comme suit : Est-il possible que l'intégration de la nature en milieu urbain réponde à un besoin pour la population?

La littérature montre que le corps réagit physiologiquement à la contemplation de la nature et à l'interaction avec elle (Kendle et Rohde, 1995; Sorte, 1995). Cette réaction est attribuée notamment à la détente, et plus spécialement au rappel des émotions positives associées à la nature. C'est pourquoi la nature urbaine, postulons-nous, répond à un besoin de sérénité puisqu'elle génère des effets réparateurs qui améliorent le bien-être et la qualité de vie des individus.

Enfin, puisque la nature urbaine contribue au bien-être des individus, nous postulons que ces derniers sont plus sensibles à la protection et à la préservation des éléments naturels. Notre troisième question secondaire est par conséquent la suivante : Est-il possible que la naturalisation urbaine contribue à l'émergence d'une conscience écologique chez les individus? À cet égard, nous posons l'hypothèse que l'intégration de la nature en milieu urbain contribue au bien-être des individus, ce qui favorise le développement d'une conscience écologique et, de facto, à l'émergence d'un environnement local plus sain. Les individus qui bénéficient des avantages de la nature urbaine ont une meilleure qualité de vie que ceux qui n'en bénéficient pas, si bien que les perceptions de ces individus au regard de la nature sont positives. La naturalisation urbaine favoriserait ainsi la formation d'un lien entre les individus et la nature.

Si les aires naturalisées incitent les gens à réfléchir et à méditer sur leurs liens directs avec le monde naturel, comme l'indique la recherche, l'incidence positive de la naturalisation pourrait alors s'étendre bien au-delà du site naturalisé. Au fur et à mesure que les gens s'ouvriront à de nouvelles perceptions et de nouvelles expériences de la nature, en apprivoisant son histoire et sa géographie, les aires naturalisées deviendront essentiellement un pivot des changements culturels et environnementaux à long terme (Evergreen, 2004, p.1).

Ce lien amènerait les individus à adopter des pratiques harmonieuses face au monde naturel et à favoriser, de ce fait, un environnement local plus sain. Une possibilité qui nous semble féconde, mais que nous examinerons ultérieurement, puisque, avant d'aller plus loin, il nous faut d'abord établir les cadres théorique et conceptuel sur lesquels repose notre recherche.

CHAPITRE II

LES RAPPORTS HOMME/NATURE : DIFFÉRENTES PERSPECTIVES, DIFFÉRENTS CONCEPTS?

2.1 L'apport de la géographie et de l'écologie

Dans l'étude des rapports homme/nature, deux principales approches coexistent en géographie. L'une, découlant des traditions philosophiques et du christianisme, considère l'espèce humaine ainsi que la nature en termes de dualité. Elle se fonde ainsi sur la séparation entre les deux entités afin d'examiner la relation qu'elles entretiennent. L'autre, au contraire, considère les rapports homme/nature de manière holistique et privilégie une perspective qui se base sur l'unité existant entre l'homme et la nature.

Au début du XIX^e siècle, plusieurs géographes ont mis l'accent sur cette approche holistique, rejetant l'idée qui privilégiait jusqu'alors la séparation entre l'homme et la nature. Parmi les travaux les plus importants, on retrouve ceux d'Humboldt (1805-1859). Ce dernier était d'avis que la Terre et ses habitants entretiennent des relations de réciprocité très liées : la Terre affecte les habitants et les habitants affectent la Terre. Norton estime que la contribution la plus importante privilégiant cette approche holistique est contenue dans le thème de la pensée écologique : "Indeed, much of the work previously noted, especially that by such geographers as Marsh, Humboldt, and Ritter, is often interpreted today as being within the ecological tradition" (2000, p. 57). Il en est ainsi car l'écologie rejette l'idée de dépendance et d'indépendance de l'humain face à la nature, évitant une perspective réductrice.

Si on se réfère à la géographie humaine telle qu'abordée par de la Blache (1891), il est également possible de constater que, face aux rapports homme/nature, géographie et écologie sont intimement liées.

La première tâche de la géographie humaine consiste dans l'étude de l'homme considéré comme un organisme vivant soumis à des conditions déterminées d'existence et réagissant aux excitations reçues du milieu naturel [...] Comment se comporte-t-il à l'égard du milieu vivant, soit qu'il en subisse la pression, soit qu'il cherche à lui imposer sa loi pour en tirer sa subsistance ou pour y recruter ses auxiliaires? [...] Y répondre c'est proprement constituer l'écologie spécifique de l'homme (Sorre, 1971, p. 6).

Si au départ les analyses écologiques étaient des études biophysiques portant sur la manière dont les plantes et les animaux sont liés à l'environnement, les études intégrant une dimension sociale ont suivi rapidement. La naissance de l'écologie humaine, dans les années 1920, est attribuée à l'école de Chicago, soit un groupe de sociologues et de journalistes états-uniens appliquant le concept de successions végétales à la ville de Chicago (Lamy, 2002). Pour la première fois, les sciences sociales s'approprièrent certaines notions et perspectives de l'écologie végétale. Il s'agissait en fait des prémices d'une écologie urbaine où la ville est considérée comme un organisme et donc comme un ensemble d'éléments interdépendants. Cette sociologie urbaine, comme les études ultérieures des géographes ou des ethnologues qui la feront leur, est cependant très éloignée d'une vision écosystémique, au point où la nature ne fait pas partie de l'environnement de l'homme. Il s'agissait plutôt de « l'étude de la ville en tant qu'elle est le produit de la nature » (Blanc, 1998, p. 292).

2.1.1 L'écologie humaine

À partir de la Seconde Guerre mondiale, les effets néfastes engendrés par l'industrialisation posent de plus en plus le problème de la place et du rôle de l'homme sur la Terre. En 1992, avec la conférence de Rio de Janeiro, la biosphère devient la préoccupation des chefs d'État qui s'engagent à préserver la biodiversité. Les scientifiques et les organismes internationaux s'intéressent alors de plus en plus à l'action de l'espèce humaine sur l'état de santé de la

biosphère. Ces nouvelles préoccupations sont à l'origine d'un nouveau champ de l'écologie, « qui doit tenir compte d'une espèce devenue incontournable, l'espèce humaine » (Lamy, 2002, p. 12). Il s'agit de l'écologie humaine.

L'écologie humaine représente la sphère de l'écologie qui s'intéresse à l'espèce humaine, plus spécialement à l'activité organisée de cette espèce et à ses impacts sur l'environnement (Leturcq, 2001). Avec l'écologie humaine, l'homme est considéré comme un facteur écologique nouveau qui modifie grandement son environnement. Pour cette raison, elle étudie non seulement l'impact de son activité sur l'environnement mais également l'impact des modifications de son environnement sur l'homme lui-même. Notre étude puisera en partie dans cette sphère de l'écologie puisqu'elle s'intéresse à la dynamique qui existe entre l'espèce humaine et son milieu, mais également à l'équilibre entre ces deux éléments et rejoint ainsi ce champ de recherche. « L'écologie humaine est l'étude des interactions entre l'être humain (comme individualité ou collectivité) et son milieu et des conditions de leur équilibre » (Tremblay, 1990, p. 16).

2.1.2 Écologie urbaine et urbanisme

L'urbanisme n'a pas échappé à la vague de préoccupations environnementales concernées par le bien-être individuel et les menaces naturelles qui risquent de compromettre l'avenir de la planète. L'essor du développement durable a d'ailleurs relancé les réflexions sur la manière d'intégrer les considérations environnementales dans l'aménagement urbain. Pourtant, cette volonté était présente dès le XVII^e siècle, époque à laquelle l'école de pensée classique qualifie la nature sauvage de hideuse; seule une nature organisée et domestiquée possède pour elle la valeur esthétique recherchée (Reygrobelle, 2007). D'ailleurs, « ce défi posé à l'urbanisme n'est pas entièrement nouveau, tant l'existence d'une rhétorique environnementale semble récurrente à travers l'histoire » (Berdoulay et Soubeyran, 2002, p. 11). L'urbanisme réussit toutefois à se détourner de l'écologie urbaine jusqu'aux années 1970, puisque celle-ci peine à proposer des fondements historiques et théoriques comme

éléments structurants de sa mise en discipline. Les considérations liées à l'écologie sont ainsi largement théoriques et les tentatives de réponse apportées demeurent sans grands lendemains dans les institutions d'urbanisme (Berdoulay et Soubeyran, 2002). Néanmoins, la demande pour une approche écologique de l'urbanisme ne date pas d'hier. Elle semble liée au fait que l'on se sente de plus en plus désemparé face à la croissance des villes et aux menaces qu'elles représentent pour les sociétés.

Si l'écologie urbaine a trouvé sa première expression à travers la sociologie urbaine de l'école de Chicago, c'est seulement dans les années 1960 qu'elle a réellement connu son essor. À cette époque, elle a introduit :

l'idée que le développement d'un mode d'habiter urbain doit prendre en compte, du point de vue d'une qualité de vie humaine, mais aussi d'un non-renouvellement des ressources naturelles, la matérialité de la nature, c'est-à-dire les conditions géographiques qui supportent l'installation humaine (Blanc, 1998, p. 293).

La ville est alors devenue un milieu de vie auquel contribuent la nature et l'homme, et les interactions nature/société sont de plus en plus intégrées aux objets d'analyse. Cette nouvelle approche est cependant réductrice puisqu'elle considère la nature comme la somme de ses éléments physiques (plantes, animaux, etc.) plutôt que comme un ensemble composé de relations entre ses diverses composantes sociales, culturelles et biophysiques.

Or, dans les années 1970, une approche plus holistique des systèmes urbains apparaît. Il est alors clairement entendu que « les systèmes sont à la fois culturels et biologiques; que l'histoire du fait urbain doit être prise en compte, car le système est dynamique; que le premier critère d'évaluation doit être le bien-être humain » (UNESCO, 1975, In Leturcq, 2001, p. 9). Depuis, la ville est étudiée à travers une démarche systémique qui met l'accent sur les conditions de vie et de bien-être des citoyens. Toutefois, ces conditions de vie et de bien-être des citoyens dépendent autant de la qualité de leur environnement que de leur comportement au sein de ce dernier.

Cela dit, ce n'est que depuis les années 1990 que l'écologie urbaine interpelle réellement le citoyen. En effet, à travers la notion de citoyenneté, l'écologie urbaine prône l'intervention des habitants dans le projet urbain, c'est-à-dire dans l'élaboration et la transformation de leur milieu de vie. Wolch précise que "the urban ecological citizen is one whose rights include environmental justice but whose duties and obligations are defined by their ecological footprint: our production and consumption habits" (2007, p. 379). Cette nouvelle approche est selon nous féconde car l'implication du citoyen dans la production de son milieu de vie peut contribuer à territorialiser l'identité citadine, et par le fait même peut favoriser des interactions homme/nature plus sereines car davantage appropriées et dès lors plus représentatives (Bédard 2006). Il en est ainsi car le rapport d'une société au territoire « s'imprime dans un registre de valeurs culturelles et sociales, mémorielles et symboliques » (Di Méo, 2003b, p. 919).

Il n'en demeure pas moins que l'enjeu principal de l'écologie urbaine, à cette époque, est la santé, le bien-être et la qualité de vie, la santé et le bien-être étant des indicateurs de la qualité de vie, plus précisément des signes de l'équilibre entre l'homme et son milieu. Aussi, et comme le souligne Blanc, « il s'agit parfois autant de traiter et de guérir une ville malade que d'offrir aux citoyens la possibilité d'être en bonne santé » (1998, p. 296). Les rapports des citoyens à la nature permettent ainsi d'aborder les relations concrètes des citoyens à leur milieu de vie en faisant intervenir les représentations et les pratiques qui alimentent leurs modes d'habiter. Ces représentations et ces pratiques permettent d'explorer les rapports idéels et matériels que les citoyens « entretiennent avec leur milieu de vie, en s'attachant aux dimensions subjectives de leurs rapports à la nature (leur culture de la nature) » (Hucy, 2004, p. 1). Il sera ainsi possible de décrypter le sens et la valeur qu'ils donnent aux lieux qu'ils habitent au point de vue de la nature, mais plus encore, de démontrer que la matérialité de ces lieux, par le sens dont ceux-ci sont investis, intervient au-delà du réel et rejoint l'idéal.

Pour tenter de comprendre la ville, l'écologie urbaine s'est employée à proposer des réponses où « tout se passe comme si l'expression même d'« écologie urbaine » montrait que l'on peut saisir la ville comme un tout, avec ses multiples boucles, ses interrelations complexes, ses

seuils, ses émergences, son métabolisme » (Berdoulay et Soubeyran, 2002, p. 14). Elle cherche également à conjuguer des sphères qui auparavant étaient considérées comme incompatibles, par exemple la nature et l'urbain ou encore la protection et le développement. Il est à noter que, depuis une dizaine d'années, l'aménagement intègre de plus en plus les fondements de l'écologie urbaine. En effet, il tente de proposer des projets urbains respectant les paramètres du développement durable, par exemple en favorisant le développement de réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain tels que le tramway et les pistes cyclables. Somme toute, l'écologie urbaine représente une approche nouvelle « qui se situe entre la gestion des flux dans la ville et la gestion des différents milieux et espaces urbains, entre le génie urbain et l'urbanisme » (Paquot, 1996, p. 630). Elle permet d'aborder la ville à travers une approche à la fois globale et sensible aux différents milieux urbains.

Nous emprunterons également à cette écologie urbaine dans la mesure où nous souhaitons aborder la ville à travers les interactions homme/nature, et ce en considérant autant les dimensions biophysiques que les dimensions sociales et culturelles. Notre recherche rejoint ce champ disciplinaire puisqu'elle postule que l'intégration de la nature en milieu urbain contribue à améliorer le cadre de vie urbain et à faire de la ville un lieu où l'homme puisse davantage s'épanouir.

2.1.3 Géographie culturelle

L'intégration de la nature en milieu urbain interroge la façon dont la nature occupe l'esprit de l'homme et guide ses actions dans sa manière de façonner et d'habiter le territoire, notamment en posant les questions « quelle dynamique existe-t-il entre l'homme et les éléments naturels en milieu urbain? », « comment cette dynamique s'inscrit-elle dans le territoire? » et, surtout, « l'intégration de la nature en milieu urbain participe-t-elle des conditions d'équilibre entre ces deux éléments et, si oui, comment? ». À cet égard, et comme souligné précédemment, les experts reconnaissent de plus en plus que la présence de la nature

en ville contribue au bien-être des citoyens au point où celle-ci serait l'emblème de la qualité de vie urbaine.

C'est pourquoi nous soutenons dans ce mémoire, entre autres choses, que le rapport particulier qu'entretiennent les citoyens avec la nature urbaine est lié aux sens, plus précisément à la sensorialité,³ ce dans la mesure où la nature est vécue par les habitants des villes pour elle-même et non en tant que pur artefact urbain, puis surtout dans une plus grande quotidienneté qui répond à un besoin de bien-être (Chalas, 2003). En retour, cette sensorialité favoriserait le développement d'une conscience écologique chez les citoyens et, de fait, des modes d'habiter urbains plus soucieux des éléments naturels. Ce qui nous amène à examiner la relation qui se crée entre les citoyens et la nature à travers les représentations, les valeurs, les pratiques et les besoins qu'entretient l'homme face aux conditions naturelles de son milieu et mode de vie urbains. En ce sens, elle interpelle particulièrement la géographie culturelle.

En effet la géographie culturelle s'intéresse notamment à la manière dont l'homme transforme le territoire, et ce dans une perspective qui sollicite « un système de valeurs, une structure de l'esprit, une affectivité, une volonté de territoire, une quête d'idéal et d'absolu, bref un ensemble culturel » (Bonnemaison, 2000, p. 27). En ce sens, la géographie culturelle nous semble féconde puisqu'elle devrait nous permettre d'éclairer les valeurs et les représentations qui guident l'homme dans la transformation de son milieu.

La géographie culturelle est une approche géographique qui explore la pertinence du champ culturel dans la lecture du monde contemporain, et ce, en faisant appel autant à des symboles qu'à des faits, à des émotions qu'à la raison (Bonnemaison, 2000). Aux États-Unis, la géographie culturelle est, à ses origines lors des années 1920, représentée par Sauer, fondateur de l'école de Berkeley. Sauer s'intéressait particulièrement à la relation

qu'entretiennent les sociétés à leur environnement et à leurs paysages à travers la culture matérielle (Staszak, 2003). Pour Sauer, la culture intervient dans la transformation du milieu naturel : « La culture est aussi composée de complexes vivants que les sociétés ont appris à mobiliser pour modifier l'environnement naturel et le rendre moins hostile à l'homme et plus productif » (Claval, 2003, p. 15). Conséquemment, ces modifications ne sont pas anodines et, comme le souligne Claval (2003), lorsqu'elles sont conduites sans précaution, elles menacent l'équilibre naturel et conduisent à des catastrophes écologiques. Au point où, pour Sauer, la capacité à gérer prudemment l'environnement est un des traits majeurs selon lesquels les cultures doivent être jugées. Dans les années 1960, cette géographie commença à s'essouffler : on lui reprochait notamment son incapacité à aller au-delà de la culture matérielle pour considérer les sphères économique, sociale et politique alors que les sociétés sont de plus en plus urbanisées et industrialisées (Staszak, 2003). De plus, l'essor de l'analyse spatiale et des méthodes quantitatives dans les années 1960-1970 éloignait les géographes de ce champ de recherche.

Il fallut attendre les années 1970 pour que s'esquisse un renouveau de la géographie culturelle. Ce nouvel essor s'est construit entre autre sur une géographie culturelle qui reconnaît désormais que les lieux sont chargés de sens par ceux qui y habitent ou qui les fréquentent (Buttimer, 1976; Tuan, 1974). Ce nouveau courant fait appel notamment à l'approche humaniste puisqu'il insiste tout spécialement sur le sens des lieux et sur l'importance du vécu, rendant indispensable une étude approfondie des représentations culturelles (Claval, 2003). Et c'est plus particulièrement sur ce courant de pensée que s'appuie en partie notre recherche.

L'humanisme en géographie est une approche qui procède d'une vision sensible du monde et qui cherche à étudier la « véritable » nature de l'expérience humaine en considérant tant les

³La sensorialité est composée des caractéristiques physiologiques, neurologiques et psychologiques de la perception du sensible d'un espace qui, tel qu'expliqué par Grésillon, « est la partie perceptible par les sens de l'ensemble des objets matériels qui le composent. En milieu urbain, il s'agit des structures bâties et non bâties comprenant la totalité des objets pouvant être caractérisés par leurs propriétés physiques ou chimiques. Il comprend donc, en dehors du bâti, le vivant (végétation, animaux), les odeurs, les sons, le vent, le rayonnement du soleil » (2004, p.7).

composantes rationnelles que les composantes émotionnelles (Bailly et Scariati, 1995). Pour la géographie humaniste, le monde doit ainsi être compris à partir des attitudes et des intentions que l'être humain entretient à son égard (Bédard, 2005). En France, la géographie humaniste qui se développe à partir des années 1980 s'inspire entre autres de la phénoménologie qui permet de mieux comprendre le sens profond de notre rapport au monde (Stazsak, 2003). Notre recherche s'inscrit tout particulièrement dans cette approche puisqu'elle tente de comprendre, à travers la naturalité urbaine, les tenants et aboutissants, tant logiques que structurels et signifiants, des relations homme/nature.

Toutefois, l'étude des rapports homme/nature ne se limite pas à la géographie et à l'écologie. C'est pourquoi ce mémoire puisera également dans la philosophie, en empruntant plus particulièrement à l'approche phénoménologique de Besse (2004) et de Dardel (1952) qui nous permet d'examiner « la nature des liens que tout sujet noue avec son environnement naturel et humain » (Di Méo, 2003a, p. 712). La psychologie environnementale est un courant que nous mettrons aussi à profit en référant notamment à Kaplan (1992; 1995) et à Lewis (1996), pour qui les questions liées aux perceptions, aux représentations et aux valeurs constituent des champs d'étude dynamiques. Plus précisément, ces deux domaines nous permettront d'investiguer les enjeux moraux et psychiques du rapport de l'homme à la nature et s'avèrent particulièrement féconds pour l'enrichissement de notre analyse.

2.2 Notre cadre conceptuel

Le cadre conceptuel de ce mémoire s'appuie sur divers concepts clés qui, constituant l'assise de notre problématique, structureront notre réflexion. Nous avons à cet effet retenu les notions de nature urbaine, sécurité environnementale, conscience environnementale et mieux-être.

2.2.1 La nature urbaine

La tradition de séparation entre la ville et la campagne a notamment eu pour conséquence de couper les villes des processus écologiques locaux (Royal Commission on Environmental Pollution [RCEP], 2004). Les habitats urbains et les espèces animales sont ainsi souvent considérés moins naturels ou moins importants que leur équivalent rural. Pourtant, Sabloff (2001) explique que même si les citoyens ne sont pas enclins à reconnaître quelque élément urbain comme naturel, la nature fait pourtant bel et bien partie du tissu urbain. Cela dit, une définition concrète de ce qui constitue la nature urbaine manque toujours. Selon une définition générique, elle correspondrait à tous les éléments vivants (plantes et animaux) en milieu urbain (RCEP, 2004). Il importe toutefois de nuancer cette définition puisqu'il existe différents types de nature urbaine.

À prime abord, l'idée de nature en milieu urbain comporte deux significations (Kriepps, 1989). La première comprend ce qui est désigné comme naturel dans la ville pour des raisons d'esthétique, d'hygiène ou de confort (les arbres, les jardins publics, le verdissement et les animaux domestiques) (Blanc, 2000). Il s'agit d'une nature domestiquée par opposition à une nature davantage sauvage. Cette seconde forme correspond à l'irruption d'une nature plus ou moins contrôlée en milieu urbain, telle une friche (Bethemont, 1998).

Afin d'examiner objectivement la nature urbaine, nous ferons appel à cette dernière en considérant ces deux significations comme constitutives de la naturalité urbaine. Cette approche nous semble moins réductrice puisque le capital naturel d'une ville peut varier grandement selon la conception choisie, comme l'a démontré Mathieu (2004), à l'aide du cas

de la ville de Rouen, tel qu'illustré par les figures 2.1 et 2.2. La figure 2.2 a été réalisée en tenant compte de l'ensemble du couvert végétal de la ville de Rouen d'après une image satellitaire, tandis que la figure 2.1 a été établie en considérant uniquement les parcs, les espaces verts, les jardins publics et les forêts. En examinant ces deux figures, il apparaît que la figure 2.2 est plus appropriée pour effectuer une lecture et une analyse complète de la végétation urbaine, puisqu'elle permet une approche globale de celle-ci, notamment parce qu'elle considère simultanément tous les éléments qui composent cette végétation urbaine. Soit un type de lecture que nous avons privilégié a contrario de celle proposée par la figure 2.1 qui se limite elle à des espaces verts précis et qui n'englobe pas, par exemple, les arbres urbains ou les jardins privés. Ce type d'approche est moins représentatif de l'ensemble de la nature urbaine et conviendrait davantage à une étude sélective de celle-ci. Par conséquent, elle n'a pas été retenue dans le cadre de ce mémoire.

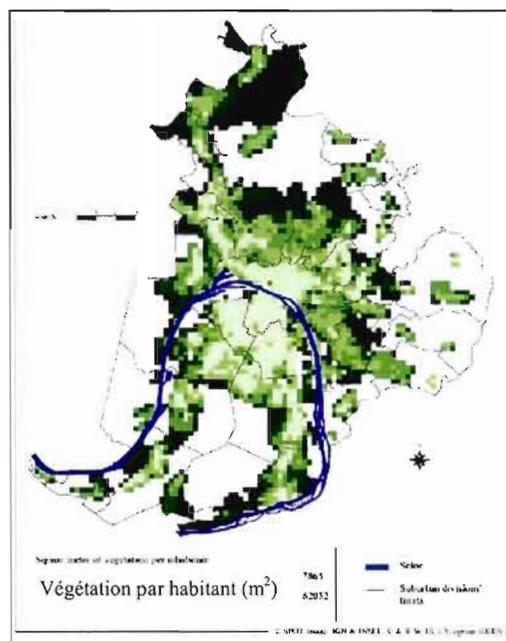


Figure 2.1 Végétation par habitant, agglomération de Rouen (tirée de Mathieu, N., 2004, réalisée par Hucy, W.)

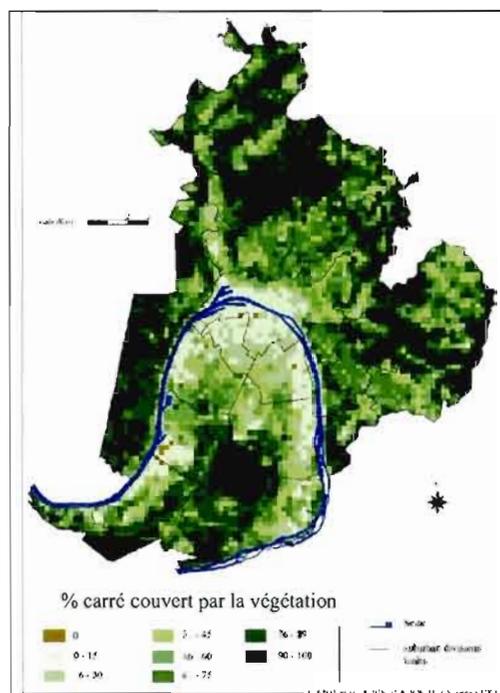


Figure 2.2 Couverture végétale de l'agglomération de Rouen (tirée de Mathieu, N., 2004, réalisée par Hucy, W.)

Toutefois, puisque ces deux types de nature revêtent des formes distinctes, elles peuvent interpeller des tenants et aboutissants qui diffèrent. Pour cette raison, nous ferons la distinction entre ces types de nature, lorsque nécessaire, afin d'affiner notre analyse et, ultimement, pour bien lier ce concept à celui de la sécurité environnementale.

2.2.2 La sécurité environnementale

La notion de sécurité environnementale émerge lors des années 1970, portée par les mouvements écologistes. Elle est notamment encouragée par la médiatisation des gigantesques déversements de pétrole (Exxon Valdez en Alaska, par exemple), de l'extinction de certaines espèces et des menaces globales qui pèsent sur la biosphère. À cette époque, il devient de plus en plus évident que la notion de sécurité, et donc de l'absence ou de la protection contre tout danger, doit s'élargir pour inclure les menaces exercées sur le milieu naturel par l'activité humaine. Puis, au début des années 1990, la sécurité environnementale s'est imposée comme un impérieux défi : "we have never faced a security challenge as great and pervasive as that we face today through our excessive impact on the earth's environment and life systems" (Stoett, 2005, p. 4).

La sécurité environnementale renvoie ainsi à deux dimensions. D'une part, elle réfère « à la sécurité des individus face aux dangers que présente l'environnement pour leur santé ou leur bien-être immédiat dans un contexte local » (Le Prestre, 1998, p. 274). Elle implique tout spécialement la sécurité de l'être humain qui, pour sa survie, nécessite un environnement sain. En dégradant l'environnement au sein duquel il vit, l'homme met sa propre existence en danger. Dans cette optique, c'est l'homme qu'il faut protéger de lui-même. D'autre part, la sécurité environnementale renvoie à la sécurité de l'environnement, où ce n'est plus tant l'homme qu'il faut protéger, mais la nature. Dans cette perspective, il faut préserver la nature des interventions humaines qui portent atteinte à la biosphère (Stoett, 2005).

Cette notion bicéphale de sécurité environnementale nous semble des plus porteuses puisqu'elle interpelle directement non seulement les rapports homme/nature, mais plus précisément la manière dont l'homme et la nature se façonnent réciproquement et permet donc d'interroger leur co-constitutionnalité et leur intradépendance (Castree, 2003, Massey, 1995). De plus, sa double dimension nous permet de considérer les diverses facettes de la dynamique relationnelle qui lie l'homme à la nature. Il nous apparaît même ici possible d'inverser la relation causale en examinant leur influence mutuelle. Ce qui nous permettra peut-être de mieux comprendre l'ensemble des tenants et aboutissants par lesquels nous sommes liés à la nature et de là, éventuellement, en arriver à une meilleure conscience écologique.

2.2.3 La conscience écologique

Afin que la nature puisse réaliser son rôle essentiel et existentiel dans les villes, l'homme doit développer une conscience écologique, et donc comprendre que les êtres humains et la nature sont liés au même titre que le sont tous les éléments d'un écosystème.

La notion de conscience évoque la présence du sujet à lui-même et son rapport aux autres, au collectif. Plus précisément, Bloch explique qu'il s'agit d'une « propriété de réflexivité de l'être humain qui lui permet d'avoir des expériences subjectives, ce qui fait que le sujet peut dire des choses à propos de ses propres actes mentaux, de ses états émotionnels, de ses perceptions sensorielles, de ses croyances » (2002, p. 261). L'idée d'une conscience écologique veut que le citoyen prenne conscience de l'importance des phénomènes écologiques, et que, plus lucide, il devienne capable de connaître et de juger par lui-même le monde extérieur dans lequel il doit choisir, décider et agir. Il s'agit d'une prise de conscience de notre être-au-monde, de notre « géographicité », comme l'explique Dardel, soit cette « relation concrète qui se noue entre l'homme et la Terre, qui est mode de son existence et de son destin » (1952, p. 2). À cet effet, Ferrier ajoute :

Il est ainsi possible de mieux penser le destin des hommes, en liant la question de leur inscription dans l'espace, dans les territoires, aux processus de la production spatiale comme aux impératifs actuels de nos exigences morales et politiques, en articulant évaluation des risques et prévention, pour contribuer à l'aménité des lieux et à leur beauté (1998, p. 16).

Le concept de conscience écologique nous apparaît fécond en ceci qu'il implique une pratique géographique plus consciente, plus auto-analytique, plus territorialisée et plus territorialisante. Toujours selon Ferrier, pareille pensée géographique nous est nécessaire :

afin ontologiquement, comme enjeu très conscient de l'activité humaine, de l'engagement de la personne et de son être-au-monde, de mieux comprendre et continuer de fonder notre rapport au monde, lui donner un contenu à la hauteur des enjeux de la civilisation contemporaine, permettre une digne habitation de la Terre : afin de comprendre territorialement le monde, pour mieux l'habiter, le maintenir habitable, le rendre plus habitable (*Ibid.*, p. 17).

L'intégration de la nature en milieu urbain semble être un moyen tout spécialement indiqué pour favoriser le développement de cette conscience écologique et territoriale puisque, tel que souligné au chapitre 1, elle permettrait aux citoyens d'avoir une expérience directe et constante avec la nature, ce qui nous apparaît être une condition favorable au développement de cette prise de conscience. En effet, les citoyens semblent plus enclins à accepter l'idée que les processus naturels ainsi que la gestion des ressources les affectent directement lorsqu'ils ont un contact durable avec la nature.

Selon nous, cette prise de conscience, guidée par l'approche écologique, est pertinente puisqu'elle interpelle les rapports ontologiques qui existent entre l'être humain et son milieu de vie et qui, comme le souligne plus précisément Heidegger (1986), impliquent une construction de l'être dans un rapport au lieu modulé par ses modes d'exister - et donc d'habiter. Cette conscience écologique est donc particulièrement attentive aux modifications que l'homme fait subir à l'environnement naturel. Au point où certains considèrent qu'elle serait à la base de ce processus qui vise à mieux habiter le monde et à le maintenir habitable (Tremblay, 1990). Et c'est en vertu de semblables propriétés que ce concept nous apparaît

tout spécialement indiqué pour l'étude des rapports homme/nature en lien avec la sécurité environnementale. Il est en effet susceptible de mieux nous faire comprendre les actions correctives qui s'imposent et d'identifier les comportements individuels et collectifs que l'on doit modifier car il s'intéresse non seulement aux équilibres naturels, mais également aux interactions entre l'être humain et l'environnement naturel, source de mieux-être.

2.2.4 Le mieux-être

La notion de mieux-être (*wellness*), introduite vers la fin des années 1950 par Dunn, réfère à un état de mieux-être mental, physique, émotionnel, spirituel et environnemental. Dunn (1959) avance qu'un haut niveau de mieux-être, qui constitue l'état de santé optimal, va au-delà de la découverte et du traitement de la maladie et même de l'obtention d'un état de santé moyen, c'est-à-dire d'absence de maladie. Le concept de mieux-être inclut en effet encore la croissance continue vers un état plénier où l'esprit, le corps et l'âme fonctionnent spontanément, harmonieusement et efficacement. Au minimum, on peut résister à la maladie. Au maximum, on fait l'expérience d'un état élevé d'existence, voire de conscience. Le mieux-être se distingue du bien-être en cela qu'il n'est pas un état statique, mais plutôt une direction progressive vers un potentiel de fonctionnement toujours croissant.

Le mieux-être se veut également une intégration des fonctions de l'organisme humain orientée vers l'optimisation du plein potentiel dont la personne est capable. Il exige de facto que cette personne sache maintenir, dans son environnement, un certain équilibre et une direction réfléchie de ses actions (Dunn, 1959). Cet équilibre et cette direction actionnelle réfléchie nous permettent d'examiner ce concept en lien avec la conscience écologique et la sécurité environnementale puisqu'ils pourraient conduire, en autres choses, à un aménagement responsable, à une gestion intégrée des ressources naturelles et à des pratiques individuelles durables (Bédard, 2006), soit autant d'éléments essentiels à une habitation plus sereine de la Terre.

Dans la même lignée, la réflexion en matière d'écologie et de santé développée par Déoux et Déoux (1993) s'accorde avec cette conception de l'interrelation qui existe entre l'environnement, qui comprend le cadre bâti et les éléments naturels, puis ses incidences psychologiques et physiologiques sur l'être humain. En effet, ils constatent que, bien souvent, les débats en matière de santé urbaine tournent court car ils concernent uniquement le problème de la pollution et des maladies qu'elle entraîne. Cette réflexion nous semble porteuse puisqu'elle est moins restrictive dans la mesure où elle considère que la santé ne se limite pas à la prévention de maladies.

À côté de la notion claire de prévention des maladies, il y a aussi la notion de recherche des conditions de vie les plus favorables pour l'épanouissement physique, psychologique et moral de l'Homme. C'est la quête de l'équilibre nécessaire à l'accomplissement de chacun. L'environnement est reconnu comme un des quatre grands déterminants de l'état de santé d'une population à côté des facteurs génétiques, des comportements individuels et de la qualité des soins médicaux. Sa détérioration a une grande responsabilité dans la montée des maladies de civilisation : dépression nerveuse, hypertension, troubles digestifs. C'est donc une erreur de traiter séparément les problèmes d'environnement et de santé (Déoux et Déoux, 1993, p. 11).

Cette considération alimentera notre propos puisque, selon nous, la nature urbaine abordée dans une perspective de sécurité environnementale concerne le bien-être des individus. Il en est ainsi puisqu'un des fondements liés à ces deux notions est de permettre à l'être humain de s'épanouir dans un milieu propice à l'atteinte d'un équilibre physique et psychologique. Une idée que partage la Charte Européenne de l'Environnement et de la Santé, publiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1989.

Bonne santé et bien-être exigent un environnement propre et harmonieux dans lequel tous les facteurs physiques, psychologiques, sociaux et esthétiques, reçoivent leur juste place. Un tel environnement devrait être traité comme une ressource en vue de l'amélioration des conditions de vie et de bien-être (p. 1).

Ces conceptions nourrissent notre réflexion dans la mesure où elles considèrent que la santé et le bien-être d'un individu sont étroitement liés à son environnement. L'intégration

d'éléments naturels en milieu urbain peut, dans cette optique, contribuer à améliorer la qualité de vie⁴ et le mieux-être des citoyens.

2.2.5 Le paysage en tant que métaconcept

Notre analyse fera également appel à la notion de paysage en tant que métaconcept. Celui-ci chapeautera les différents concepts clés précédemment présentés et sera employé pour mieux les lier. Entendu que le paysage est une notion fortement polysémique, nous ne prétendons pas en présenter ici une définition exhaustive. Il importe néanmoins de préciser le sens que nous lui accordons. Pour ce faire, nous référons à Juliard pour qui le paysage est « une combinaison de traits physiques et humains qui donne à un territoire une physionomie propre, qui en fait un ensemble sinon uniforme, du moins caractérisé par la répétition habituelle de certains traits » (1962, cité dans Béguin, 1995, p. 32). Cette conception du paysage induit une approche hybride, capable d'associer la nature et la société, et elle nous permettra d'examiner les concepts antérieurs que nous avons retenus dans cette perspective relationnelle.

Nous référons également à Bonesio, pour qui le paysage est

Un ensemble complexe et sensible d'actions, de mémoires, d'identités : il s'agit d'une sorte de diagramme du sens qu'une communauté ou une culture s'est donné à elle-même en l'inscrivant dans la configuration visible d'un paysage propre, en le rendant lisible à ses descendants au fil des siècles. C'est ce qui permet de « se sentir chez soi », de se reconnaître dans l'appartenance à un horizon bien précis, d'éprouver le sentiment de faire partie intégrante de la culture et des traditions qui ont imprégné les lieux, et d'en recevoir possibilités et richesses symboliques (2001, p. 1).

⁴ La notion de qualité de vie tel que nous l'entendons dans le cadre de ce mémoire est essentiellement déterminée par la réalité externe d'un individu, et réfère, entre autres, aux conditions matérielles de l'environnement dans lequel il évolue. Elle participe du bien-être et du mieux-être de l'être humain qui eux, en plus d'être modelés par les caractéristiques extrinsèques, réfèrent au caractère intrinsèque de l'être humain, notamment émotionnel et spirituel.

Ces considérations sont, à notre avis, nécessaires et importantes, puisqu'elles permettent de comprendre que le paysage est porteur d'une identité, élément sur lequel repose le sentiment d'appartenance et les projets dans le cadre d'une communauté (Bonesio, 2001). D'ailleurs, dans le cadre de ce mémoire, le paysage nous intéresse dans l'optique où il devient un instrument qui a justement pour fin spécifique de réaliser un projet de paysage. Un tel projet de paysage, compte tenu de sa portée fédératrice, permet de mobiliser les populations en vue d'accroître leur capacité à « accompagner les évolutions des territoires en phase avec les valeurs sociales entretenues envers ceux-ci » (Paquette, 2008, p.5). Il nous apparaît être en ce sens un outil fécond puisqu'il est habilité à systématiser nos concepts autant dans leur aspects idéels que dans leurs aspects matériels. Mais, pour bien faire le lien entre notre problématique et nos résultats, il importe de préciser le référent théorique grâce auquel nos concepts clés s'imbriquent et s'organisent.

2.2.6 L'approche systémique de notre réseau conceptuel

Le paradigme systémique est apparu au XX^e siècle. Ses origines sont attribuées à la théorie des systèmes de Bertalanffy (Boily, 2000). Pour ce dernier, un système est un « ensemble d'unités en interactions mutuelles » (1993, p. 8). L'apport de ce paradigme réside dans l'idée que la connaissance de la structure d'un système se révèle plus intéressante pour prévoir son comportement que la connaissance détaillée de ses conditions initiales. Il considère de façon indissociable les éléments des processus évolutifs. Notre cadre conceptuel retient cette approche systémique comme référentiel théorique puisqu'elle permet d'adopter une perspective globale qui met l'accent sur les interactions entre les parties du système plutôt que sur l'analyse de chacune d'entre elles. Nous ne voulons pas en effet nous attarder sur la description des différentes composantes de la sécurité environnementale, mais plutôt examiner les interactions entre certaines de ses composantes, notamment la nature et l'espèce humaine, pour bien saisir les dynamiques qui modulent cet ensemble.

La systémique est une approche interdisciplinaire relative à l'étude d'objets complexes réfractaires aux approches de compréhension classiques (Durand, 1996). Celles-ci indiquent

que la relation entre deux éléments n'est pas obligatoirement une action causale d'un élément sur un autre, qu'elle peut comporter une double action dont une rétroaction récurrente et progressive. Dans le cadre de cette recherche, le schéma de causalité linéaire classique ne nous apparaît pas approprié pour rendre compte du fonctionnement d'un ensemble. En effet, l'homme n'est pas seulement en relation avec la nature, et la nature n'exerce pas seulement une influence sur l'homme. Homme et nature se façonnent réciproquement dans un ensemble organisé, systémique et évolutif. Face à ce type de problème, la systémique permet une démarche globale qui porte davantage sur les échanges entre les parties du système que sur l'analyse de chacune d'elles: « l'interdépendance des parties par rapport au tout est le fondement de la notion de système » (Grawitz, 2001, p. 378).

Pour mieux comprendre comment les concepts que nous avons retenus s'imbriquent à l'intérieur d'un même système, il est nécessaire de les lier à l'aide de boucles de rétroactions puisque chaque concept évolue constamment et que cette évolution a des répercussions sur les autres concepts qui se transforment à leur tour. La figure 2.3 illustre la manière dont nous concevons l'agencement des différents liens qu'entretiennent l'homme, la nature et le paysage. Cet agencement constitue un système qui, selon nous, pourrait conduire à la sécurité environnementale.

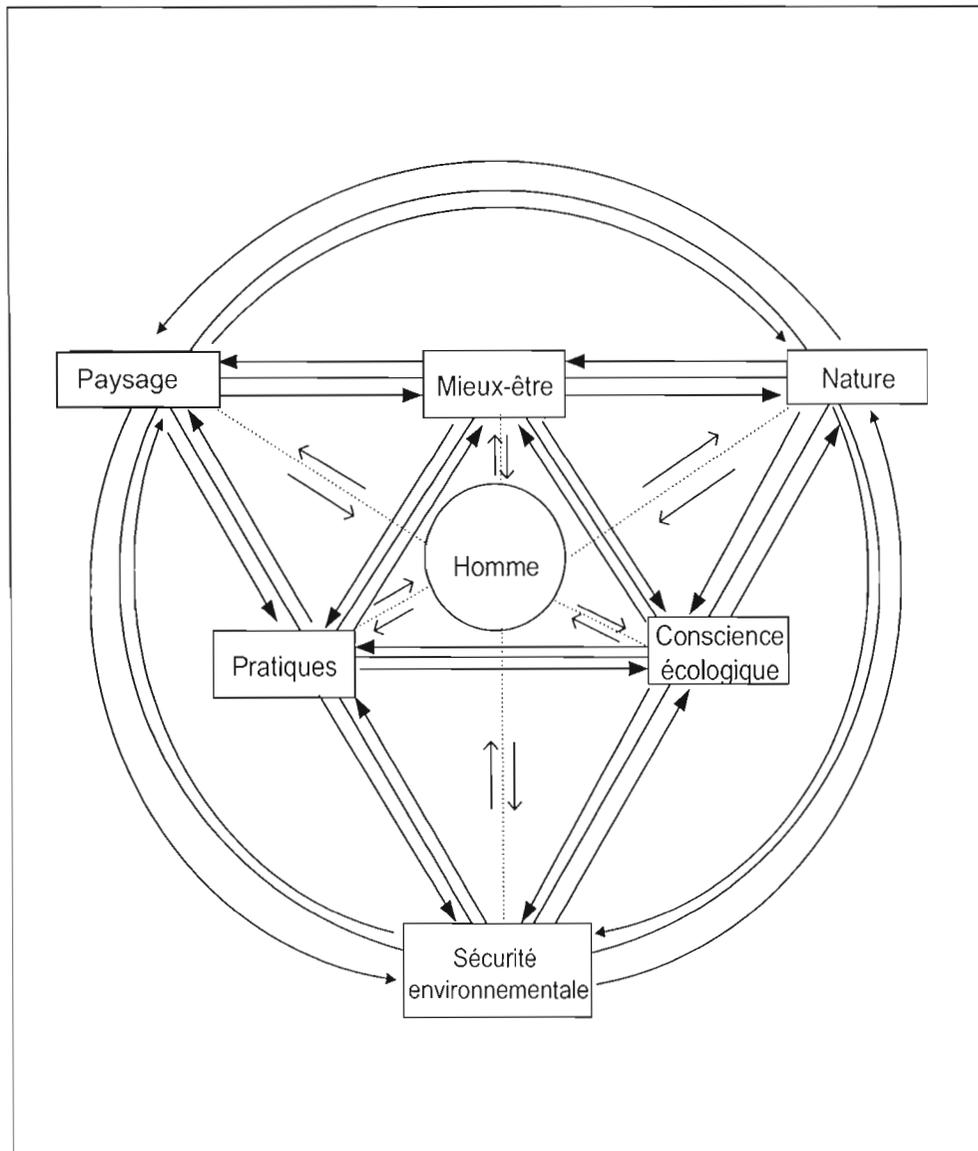


Figure 2.3 Principes d'interactions de la sécurité environnementale en milieu urbain (adaptée de Demangeot, 2000)

À la base de ce système se situe l'homme qui interagit avec les différents éléments pour constituer la sécurité environnementale. Celui-ci structure en grande partie le système puisque c'est à travers lui que s'expriment les valeurs et les pratiques conduisant à la sécurité environnementale.

Lorsque l'homme est en contact avec la nature, il bénéficie des avantages qu'elle lui procure, tant au niveau physique que psychologique (*voir* sect. 1.5). La nature procure à l'homme certains bienfaits qui contribuent à améliorer sa santé et sa sérénité et, de ce fait, son mieux-être.

En retour, nous postulons que cette progression du mieux-être de l'homme l'amène à favoriser la présence de la nature en milieu urbain et donc au sein des paysages urbains. Et plus la naturalité urbaine est importante, plus elle permet de contrer la dégradation environnementale que connaît la ville, et donc plus le mieux-être de l'homme augmente. Puisque l'homme se sent mieux au contact de la nature, nous pensons qu'il peut redevenir plus attentif à celle-ci dès lors que ce contact est vécu dans une plus grande quotidienneté. La nature, étant plus présente dans le paysage, rend de ce fait le citoyen plus enclin à développer une sensibilité à l'égard de celle-ci, c'est-à-dire une conscience écologique qui l'amène à vouloir protéger et conserver la nature, tout en tirant profit des avantages de celle-ci.

À son tour, cette conscience écologique vient transformer positivement les attitudes et les pratiques des citoyens face à la nature. Elle contribue de la sorte à améliorer le milieu urbain ainsi que le paysage et, subséquemment, le mieux-être des habitants de la ville et ainsi de suite.

Le paysage participe ici autant du mieux-être des citoyens et de la présence de la nature urbaine, que des bonnes pratiques vis-à-vis de celle-ci, notamment en étant vecteur et catalyseur de la conscience écologique des individus. Dès lors, le paysage est porteur de sens pour le citoyen, qui cherche en retour à protéger la nature, contribuant de la sorte à son mieux-être.

En systématisant ces éléments, le paysage permet enfin d'atteindre un certain équilibre dans les rapports homme/nature et de créer une situation de sécurité environnementale réciproque entre l'homme et la nature : la cadre de vie de l'homme, au niveau environnemental, serait en effet sécurisé puisqu'il bénéficierait alors d'un environnement sain, et la sécurité

environnementale, au niveau de la nature, serait elle atteinte dans la mesure où l'homme devrait la protéger et la conserver. Il s'agit donc d'un scénario gagnant-gagnant, où un certain équilibre souhaité dans les relations homme/nature est atteint.

L'approche envisagée est donc systémique, fondée sur l'examen des interrelations homme/nature en milieu urbain. Elle doit toutefois être nuancée puisque les contraintes ou le contrôle imposé par la nature ne sont pas immuables. Les dégradations de l'environnement dues à l'homme peuvent aussi être maîtrisées et réduites notamment à l'aide d'une éducation environnementale et de la présence d'une véritable volonté politique.

Notre cadre conceptuel nous permettra de la sorte d'éprouver nos postulats en nous fournissant les moyens nécessaires à l'analyse et à l'interprétation de nos résultats. Toutefois, avant de procéder à cette étape, il est nécessaire de décrire la démarche méthodologique que nous avons suivie pour réaliser notre étude.

CHAPITRE III

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIE

3.1 Approche méthodologique

3.1.1 Type de recherche et stratégie de vérification

La démarche méthodologique retenue pour aborder un phénomène social ou naturel est étroitement liée à la question de recherche posée. Dans le cadre de ce mémoire, nous interrogeons la nature du lien qui unit naturalité urbaine, bien-être et sécurité environnementale. Cette question induit une recherche fondamentale puisque l'objectif poursuivi est la compréhension d'un phénomène et l'avancement des connaissances liées à ce phénomène sans qu'il n'y ait d'applications immédiates (Bédard, 2005). Notre question cherche en effet à approfondir notre compréhension de la relation qui existe entre l'homme et les éléments naturels en milieu urbain, et ce, afin d'envisager sous un nouvel angle le problème de dégradation environnementale auquel y est soumis la biosphère.

Notre recherche est également empirique car elle a pour point de départ une hypothèse « a posterioriste » que nous voulons confronter à la réalité afin d'en vérifier la validité (Gumuchian et Marois, 2000). Plus précisément, nous cherchons à comprendre l'incidence de la naturalité urbaine sur la sécurité environnementale à l'aide d'un cas précis : la ville de Barcelone. De fait, notre propos se fondera essentiellement sur l'observation des interactions existant entre certains éléments naturels, la population et la sécurité environnementale dans la capitale catalane.

Pour ce faire, cette recherche suit le modèle hypothético-déductif qui consiste, selon Bailly, à dégager une « déduction qui part de propositions initiales, provisoires et modifiables après vérification » (1998, p. 139). De fait, ce mémoire part d'une hypothèse qui découle de la

littérature existante sur les rapports homme/nature ainsi que sur la présence d'éléments naturels en milieu urbain, qu'il compare ensuite à des données empiriques.

Dans cette optique, nous avons adopté une stratégie de vérification basée essentiellement sur l'enquête car la nature des informations obtenues par cette stratégie nous permet de bien comprendre en quoi les représentations, perceptions et valeurs guident les relations homme/nature sans toutefois exercer de contrôle sur les variables impliquées (Bédard, 2005). De plus, l'enquête a pour avantage de dresser un portrait d'ensemble de l'objet d'étude. En effet, l'enquête ne se limite pas à l'examen d'un seul cas; elle permet plutôt d'étudier plusieurs cas et offre ainsi une perspective moins réductrice. Cette caractéristique de notre approche méthodologique participe de la validité externe de cette recherche puisqu'elle augmente les possibilités d'extension et de généralisation des résultats applicables à d'autres populations dans différents lieux (Gauthier, 2003).

3.1.2 Cadre spatio-temporel

Notre démarche repose sur un cadre spatio-temporel précis. Le cadre spatial se situe à l'échelle locale de la ville de Barcelone (fig. 3.1). Nous l'avons retenu car, en matière d'aménagement et d'urbanisme, Barcelone jouit d'une excellente réputation sur la scène internationale (Sokoloff, 1999). La ville catalane a d'ailleurs reçu, en 1999, le prix de l'Institut royal des architectes britanniques, qui honorait pour la première fois une ville, et non un professionnel. Barcelone est ainsi devenue une référence en matière de planification urbaine (Sokoloff, 1999). Ce résultat est le fruit d'une série d'initiatives mise de l'avant depuis le XIX^e siècle.



Figure 3.1 La ville de Barcelone et la Catalogne, en Espagne (adaptée de l'Institut Valenciano de Investigaciones de Agrarias, 2007).

Si l'architecte Gaudí a su, à travers une série de réalisations, combiner harmonieusement architecture et nature, au point où celles-ci se confondent et se complètent, Cerdà a indéniablement marqué la tradition urbanistique et architecturale de Barcelone (Sokoloff, 1999). Le plan Cerdà, à la base du réseau urbain du centre actuel, a, en effet, définitivement marqué la structure de la ville. Par sa longévité, par son ampleur et par ses conséquences, le plan Cerdà et le quartier de l'Eixample ont marqué la croissance de Barcelone et lui ont conféré sa forme et son identité particulières.

Ils semblent ainsi constituer un précédent urbanistique fondamental qui explique la culture et la pratique de l'urbanisme barcelonais, en étant à l'origine de la dialectique entre espace occupé et espace libre, entre îlots d'habitation et voies urbaines qui sont à la fois des « appendices de la maison » et des structures fondamentales du tissu urbain. Depuis, à Barcelone, plus qu'ailleurs sans doute, l'espace public de voirie se veut l'espace de la ville, de son image, celui qui permet sa mise en valeur, et qui reflète sa personnalité. Les espaces publics sont alors censés être le ciment de cette ville du Sud et donner articulation et cohérence au paysage urbain et aux ensembles d'habitats d'époque et de conception différentes (Olagner, 2001, p.1).

Plus récemment, l'évolution urbanistique de Barcelone a été marquée par une série de rénovations (destruction de l'ancienne zone industrielle désaffectée, création de la ville

olympique, enfouissement de la voie ferrée, etc.) visant à régénérer le tissu urbain et à assainir le centre, notamment en créant une ouverture sur la mer, devenue espace naturel d'importance (Carné, 2001). Plus précisément, au cours des années 1980 et 1990, le projet urbain barcelonais a fait de l'espace public l'élément central de sa politique urbaine en s'appuyant sur l'idée que celui-ci est « porteur de valeurs sociales et culturelles fondamentales, et qu'à ce titre il mérite bien un investissement financier conséquent » (Henry, 1992, p. 13). Durant ces deux décennies, plus de 200 projets d'espaces publics, essentiellement des places-jardins, des parcs urbains et des parcs linéaires, ont été réalisés (Sokoloff, 1999), si bien que la surface urbaine verte n'a cessé de progresser depuis, à ce point que Barcelone offre davantage de végétation à ses habitants que des villes telles que Paris ou Montréal (voir sect. 4.1).

En outre, cette ville, où l'urbanité se soucie depuis fort longtemps de la nature, semble marier comme nulle part ailleurs la tradition et la modernité, la culture et l'argent, la créativité et l'efficacité (Olagner, 2001, Sokoloff, 1999). C'est pour ces raisons, combinées aux nombreuses initiatives mentionnées précédemment visant à créer des espaces publics et à assainir le cadre urbain, que Barcelone nous est apparue pertinente pour étudier cette dimension des rapports homme/nature qui renvoie à l'imbrication de la nature urbaine et de la sécurité environnementale. Ainsi, il sera possible de voir si Barcelone offre à sa population un milieu de vie serein et, de ce fait, cohérent avec le discours de modèle urbanistique qu'elle projette sur la scène internationale (Henry, 1992 ; Montaner, 1997; Sokoloff 1999).

En ce qui concerne le cadre temporel, nous étudierons essentiellement la période contemporaine afin de saisir la tendance actuelle. Toutefois, notre analyse abordera partiellement l'intervalle s'étendant du XIX^e siècle aux années 2000. Il en est ainsi puisque la dégradation de l'environnement en milieu urbain découle en grande partie de l'industrialisation qui s'est surtout manifestée à Barcelone durant cette période. C'est d'ailleurs à la fin de cette même période que les processus de naturalisation urbaine sont apparus en tant que solution visant à améliorer la dégradation de la ville découlant de l'industrialisation (Garcia Hermosilla, 1998).

3.2 Le cadre opératoire

Afin de rendre opérationnel les concepts-clés que nous avons retenus, il importe d'identifier les variables et les indicateurs qui nous permettront de les opérationnaliser et de vérifier les postulats de notre recherche. Rappelons que nous cherchons à examiner les rapports homme-nature en milieu urbain afin de comprendre comment et pourquoi ces rapports participent de la sécurité environnementale.

À cet effet, nous avons déterminé deux objectifs spécifiques desquels découlent les variables et les indicateurs qui nous permettront d'acquérir des données empiriques sur le phénomène à l'étude. Ces objectifs se formulent comme suit :

- 1- Comprendre les objectifs de l'intégration de la nature en milieu urbain, plus précisément au niveau social et culturel, en examinant les relations entre le rapprochement de l'homme et de la nature ainsi que l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain.

- 2- Relever les liens existants entre la nature urbaine et les effets physiologiques et psychologiques des individus.

Afin de rencontrer ces objectifs, nous avons retenu neuf variables : fonctions, fréquentation, usages, sentiments ressentis, satisfaction, valeur écologique, attitudes, performance écologique et comportements écologiques (voir tableau 3.1).

Tableau 3.1 Cadre opératoire

<u>Métaconcept</u>	<u>Concepts clés</u>	<u>Concepts opératoires</u>	<u>Variables</u>	<u>Indicateurs</u>	
Paysage	Nature urbaine		Fonctions	<ul style="list-style-type: none"> • Écologique • Psychologique • Sociale et ludique • Communautaire • Esthétique • Santé • Éducative 	
	Mieux-être	Espaces verts	Fréquentation	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 3 fois par semaine • 1-2 fois par semaine • 2-3 fois par mois • 1 fois par mois • Moins de 1 fois par mois 	
			Usages	<ul style="list-style-type: none"> • Communautaire • Social • Récréatif • Pratique • Détente 	
			Sentiments ressentis	<ul style="list-style-type: none"> • Calme, repos, détente • Isolement • Sérénité • Sécurité • Joie, plaisir • Liberté • Rapprochement avec la nature 	
			Satisfaction	<ul style="list-style-type: none"> • Très faible • Faible • Élevée • Très élevée 	
	Conscience écologique	Parcs urbains / arbres urbains		Valeur écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Très faible • Faible • Élevée • Très élevée
		Environnement		Attitudes	<ul style="list-style-type: none"> • Respect • Conservation • Indifférence
	Sécurité environnementale	Espace vert		Fonction écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Très faible • Faible • Élevée • Très élevée
		Être humain		Comportements écologiques (recyclage, compostage, mode de transport)	<ul style="list-style-type: none"> • Très faible • Faible • Élevée • Très élevée

La variable « fonctions » du concept nature urbaine correspond aux différents « avantages » associés à la nature urbaine. Les indicateurs - écologique, psychologique, social et ludique, communautaire, esthétique, santé et éducative - témoigneront eux des différentes perceptions qu'ont les répondants de ces « avantages ». Ces indicateurs représentent les catégories sous lesquelles nous avons regroupé les perceptions émises par les répondants. Par exemple, à la question « D'après vous, à quoi servent les parcs de votre quartier? », une réponse telle que « Les parcs servent à enjoliver le quartier » a été catégorisée sous la fonction « esthétique ». En lien avec les variables « fréquentation » et « usage » du concept de mieux-être, il sera ainsi possible d'examiner de quelle manière les citoyens conçoivent la participation de la nature urbaine à leur qualité de vie. En effet, les variables « usages » et « fréquentation » permettront de révéler la nature de la relation particulière qu'entretiennent les répondants avec les espaces verts. Les indicateurs des variables « usages » - communautaire, social, récréatif, pratique, détente - et « fréquentation », qui s'étendent de plus de trois fois par semaine à une fois par mois, apporteront eux des précisions sur le rôle et sur l'utilité que les répondants confèrent à ces lieux. De plus, ces mêmes indicateurs fourniront des précisions sur les pratiques des individus face aux espaces verts. Les variables sentiments ressentis et satisfaction viendront également préciser le concept de mieux-être et permettront elles d'examiner l'incidence, positive ou négative, des espaces verts sur les répondants. Les indicateurs « calme, repos, détente » ou encore « sérénité » correspondront à des états positifs tandis que les indicateurs de satisfaction - très faible, faible, élevée, très élevée - permettront eux d'observer dans quelle mesure ces lieux répondent aux besoins des individus. Jumelés aux indicateurs des variables « usage » et « fréquentation », ces indicateurs permettront de qualifier le lien psychologique associé au bien-être que ressentent les citoyens au contact des espaces verts.

Il importe aussi de préciser les indicateurs « très faible », « faible », « élevé » et « très élevé » qui renvoient aux variables « valeur écologique » du concept « conscience écologique », « fonction écologique » du concept « sécurité environnementale » et « comportements écologiques », également du concept « sécurité environnementale ». Les données obtenues grâce à ces indicateurs proviennent de nos enquêtes et la nature des informations recherchées correspond à des perceptions. Les seuils de ces indicateurs demeurent donc subjectifs, sans toutefois que cela affecte la validité de nos résultats puisque ce que nous recherchons est

l'opinion d'un individu sur un point précis. Par exemple, à la question « Au niveau écologique, quelle valeur attribueriez-vous aux arbres en milieu urbain ? », les répondants devaient choisir soit « très faible », « faible », « élevé », « très élevé » ou « ne sait pas », soit autant d'indicateurs relatifs à la perception de chaque enquêté quant aux arbres urbains au niveau écologique.

Les variables « valeur écologique » et « attitudes » du concept conscience écologique font effectivement appel à des jugements de valeur qui permettront de caractériser la conscience écologique des individus. D'une part, les indicateurs « très faible », « faible », « élevé » et « très élevée » préciseront la perception des individus face aux variables parcs urbains et arbres urbains et, d'autre part, les indicateurs de la variable attitude « respect », « conservation » et « indifférence » renseigneront sur l'importance accordée à la nature.

En ce qui concerne la variable « fonction écologique » du concept sécurité environnementale, elle nous permettra d'examiner de quelle manière un parc urbain participe à la sécurité environnementale. Pour des raisons d'accès aux données, nous avons retenu des indicateurs qualitatifs plutôt que quantitatifs. Les indicateurs « très faible », « faible », « élevée » et « très élevée » renseigneront sur l'apport de la végétation à un environnement urbain sain et, par conséquent, à la sécurité environnementale.

Enfin, la variable « comportements écologiques » du concept sécurité environnementale, permettra, d'une part, de caractériser la participation de l'être humain à la sécurité environnementale et, d'autre part, constituera la pierre angulaire de cette recherche puisqu'elle permettra de relier les autres variables entre elles à l'intérieur de notre cadre conceptuel (*voir* Ch. 2, sect. 2.2). En effet, il s'agit de la variable qui, jumelée aux autres variables, permettra plus particulièrement de préciser la nature des liens qui existent entre la nature urbaine et la sécurité environnementale dans la mesure où elle permettra de révéler certaines pratiques individuelles et de les examiner en lien avec les autres variables. Les analogies et les oppositions observées viendront ainsi étayer directement notre hypothèse principale.

En ce qui concerne notre métaconcept, le paysage, il ne possède pas d'indicateurs et de variables spécifiques car il systématise nos concepts clés et réfèrera de ce fait aux mêmes variables et indicateurs que ceux-ci (tableau 3.1).

3.3 Méthodes de collecte des données

La réalisation de notre recherche nécessite des données directes sur l'appréciation des éléments naturels en milieu urbain, de même que sur les comportements et attitudes écologiques des citoyens. En ce sens, nous avons retenu l'enquête par échantillon qui « correspond à une méthode de collecte de données consistant à interroger des individus qui appartiennent à une population choisie ou à un échantillon représentatif de cette population-mère » (Gumuchian, 2000, p. 243). L'avantage principal de l'enquête est qu'elle permet d'avoir accès à des données de natures très diversifiées, dont certaines seraient autrement inaccessibles (Blais et Durand, 2003). Il en est ainsi notamment pour les opinions, les attitudes et les perceptions (Lacasse, 1991), soit autant de données qui interpellent tout spécialement les postulats de cette recherche.

Afin d'obtenir ces informations, nous avons réalisé auprès de la population barcelonaise des entretiens directifs, c'est-à-dire des entretiens menés avec un questionnaire aux questions fermées ou ouvertes mais dont les réponses attendues sont courtes (Bédard, 2005). Pour choisir les répondants, nous avons eu recours à une technique d'échantillonnage non probabiliste, qui consiste à ne pas appliquer la loi du hasard. En effet, cette technique implique une intervention dans le choix de l'échantillon (Lamoureux, 2000). L'avantage principal de cette approche réside dans le fait qu'elle permet de tenir compte des caractéristiques connues de la population de référence dans la sélection de l'échantillon. Il est ainsi possible de reproduire le plus fidèlement possible la population globale en établissant des ratios. Toutefois, cette approche ne permettant pas de calculer de probabilité, il nous sera par conséquent impossible d'estimer la variabilité de l'échantillonnage et le niveau d'erreur (Statistique Canada, 2006). Néanmoins, nous avons décidé de retenir cette approche car les données que nous recherchons sont essentiellement qualitatives et s'emploient à révéler des tendances plutôt qu'à rechercher une mesure exacte. Parmi les techniques d'échantillonnage non probabilistes, celle qui nous est apparue la plus appropriée est l'échantillonnage par

quotas car ce type d'échantillonnage cherche à reproduire le plus fidèlement possible la population de référence à partir de caractéristiques connues de cette dernière (Bédard, 2005).

Afin d'obtenir des résultats représentatifs de la population totale de Barcelone, nous utiliserons un échantillonnage par quotas déterminé par le sexe et par l'âge des répondants. Nous avons retenu ces caractéristiques car elles constituent des variables contrôlées qui permettent de reproduire la distribution de la population étudiée. D'après les lois de la statistique, et tel qu'expliqué par Colbert (2006), un échantillon doit contenir un minimum de 30 répondants pour être considéré comme statistiquement significatif. Nous avons donc réalisé 40 entrevues, un nombre suffisant pour éprouver nos postulats tout en respectant le temps et les moyens disponibles pour réaliser ce mémoire de maîtrise. Ces entrevues ont été effectuées à l'aide d'un questionnaire (*voir* appendice A). Les questions - élaborées un peu plus loin - ont été formulées de manière à recueillir l'information permettant de qualifier les variables et indicateurs qui réfèrent aux perceptions, aux attitudes et aux comportements. En ce qui concerne les variables et indicateurs qui réfèrent à des données d'ordre biophysique, nous avons eu recours à la littérature existante pour recueillir les données. Il en est ainsi car la collecte directe de ces informations nécessite du temps et des moyens qui dépassaient le cadre de notre recherche.

Par ailleurs, il importe de préciser que nous avons effectué une enquête ponctuelle, c'est-à-dire une enquête qui observe un phénomène à un endroit et à un moment précis. Celle-ci est pertinente dans le cadre de cette recherche puisque l'ordre de causalité des variables n'est pas central pour éprouver nos postulats.

3.4 Le questionnaire

Afin d'évaluer les pratiques et les perceptions des résidents de Barcelone face aux éléments naturels présents dans leur ville, nous avons élaboré un questionnaire (*voir* appendice A). L'élaboration du questionnaire représente une étape importante puisque celui-ci doit couvrir l'ensemble des préoccupations de la recherche. Aussi, chaque question qu'il comporte doit

être claire, facilement comprise et neutre, c'est-à-dire sans risque d'influencer la réponse de l'enquêté (Lacasse, 1991). Le questionnaire a été administré par entrevue directe, ce qui a eu pour avantage de procurer une communication en personne avec les sujets d'étude, et de permettre ainsi une plus grande polyvalence dans le type de questions posées. Le questionnaire comporte 21 questions, et la durée des entretiens s'est située autour de 10 minutes. Nous avons inclus des questions fermées, telles que « Avez-vous déjà entendu parler des « toits verts », (toits végétalisés)? a) oui, b) non ». L'avantage de ce type de question réside dans le fait que l'information obtenue est facile à repérer et à classer (Gumuchian et Marois, 2000). Nous avons également inclus des questions ouvertes telle que « Quels sentiments ressentez-vous lorsque vous fréquentez un parc? » L'avantage de ce type de questions est qu'elles permettent aux répondants de s'exprimer librement. La plupart des questions ouvertes étaient accompagnées de réponses-types codées, ce qui nous a permis de classer rapidement les réponses obtenues afin de maintenir le rythme des entrevues. Le questionnaire comprend également des questions basées sur une échelle d'attitude : l'échelle de Thurstone. Ce type de questions permet de mesurer les opinions, les valeurs, les attitudes et les comportements des individus. Avec l'échelle de Thurstone, « le répondant doit indiquer son accord ou son désaccord à partir d'une liste d'énoncés. Les énoncés doivent être brefs et couvrir un large éventail d'opinions » (Gumuchian et Marois, 2000, p. 254).

Le questionnaire était composé de quatre parties. La première partie visait à établir le profil de résidant du répondant et à déterminer l'usage qu'il fait des espaces verts. La deuxième partie s'employait à saisir les perceptions, les valeurs et la satisfaction du répondant face aux éléments naturels présents dans la ville de Barcelone. La troisième partie portait, elle, sur les attitudes et sur les comportements du répondant face à la nature. La quatrième section a été conçue de manière à obtenir des informations permettant de classer le profil du répondant. Les réponses de cette section sont des variables de contrôle qui nous ont permis de classer les répondants dans des catégories socio-démographiques.

Afin de faciliter l'administration du questionnaire, nous nous sommes assurée de construire des questions claires et brèves dans un langage courant et simple. Toutefois, afin de vérifier si nos questions rencontraient ces exigences, le questionnaire a fait l'objet d'un pré-test auprès

de deux résidants de Barcelone. Il nous a été ainsi possible de vérifier et d'ajuster la clarté et la fluidité des questions.

Les entretiens se sont déroulés du 1^{er} mars au 20 mars 2006 dans un endroit public, soit le parc de la Citadelle⁵ et ses environs (*voir* figures 3.2 et 3.3). Cet endroit a été choisi selon plusieurs critères. D'abord, il s'agit d'un secteur névralgique qui, situé à proximité du centre-ville de Barcelone, est à la croisée d'axes de desserte de transport en commun, tel que métro, autobus, tramway. Il s'agit donc d'un endroit fort achalandé, et le bassin de répondants potentiels était élevé. De plus, il est visité non seulement par les résidents du quartier, mais également par les habitants des autres quartiers qui le fréquentent pour leur travail ou leurs loisirs. Cela nous a permis d'interroger des répondants qui habitent l'ensemble du territoire de la ville plutôt qu'uniquement les résidents du quartier, ce qui a pour avantage, selon nous, de minimiser le biais que la situation géographique du secteur retenu au sein de la ville pouvait engendrer. En effet, nous avons interrogé aussi bien des résidents de l'est, de l'ouest, du sud que du nord de la ville. Au sein de ce secteur, nous avons privilégié des endroits de loisir, tel le parc de la Citadelle et la promenade de l'Arc de Triomphe, ainsi que des endroits où les gens doivent attendre tels les arrêts d'autobus, de tramway ou de métro, et ce afin d'obtenir le meilleur taux de réponse. Finalement, les entretiens ont été réalisés autant la semaine que la fin de semaine et ce à différents moments de la journée afin d'obtenir un échantillon composé de répondants au mode de vie varié.

⁵ En catalan : *parc de la Ciutadella*.

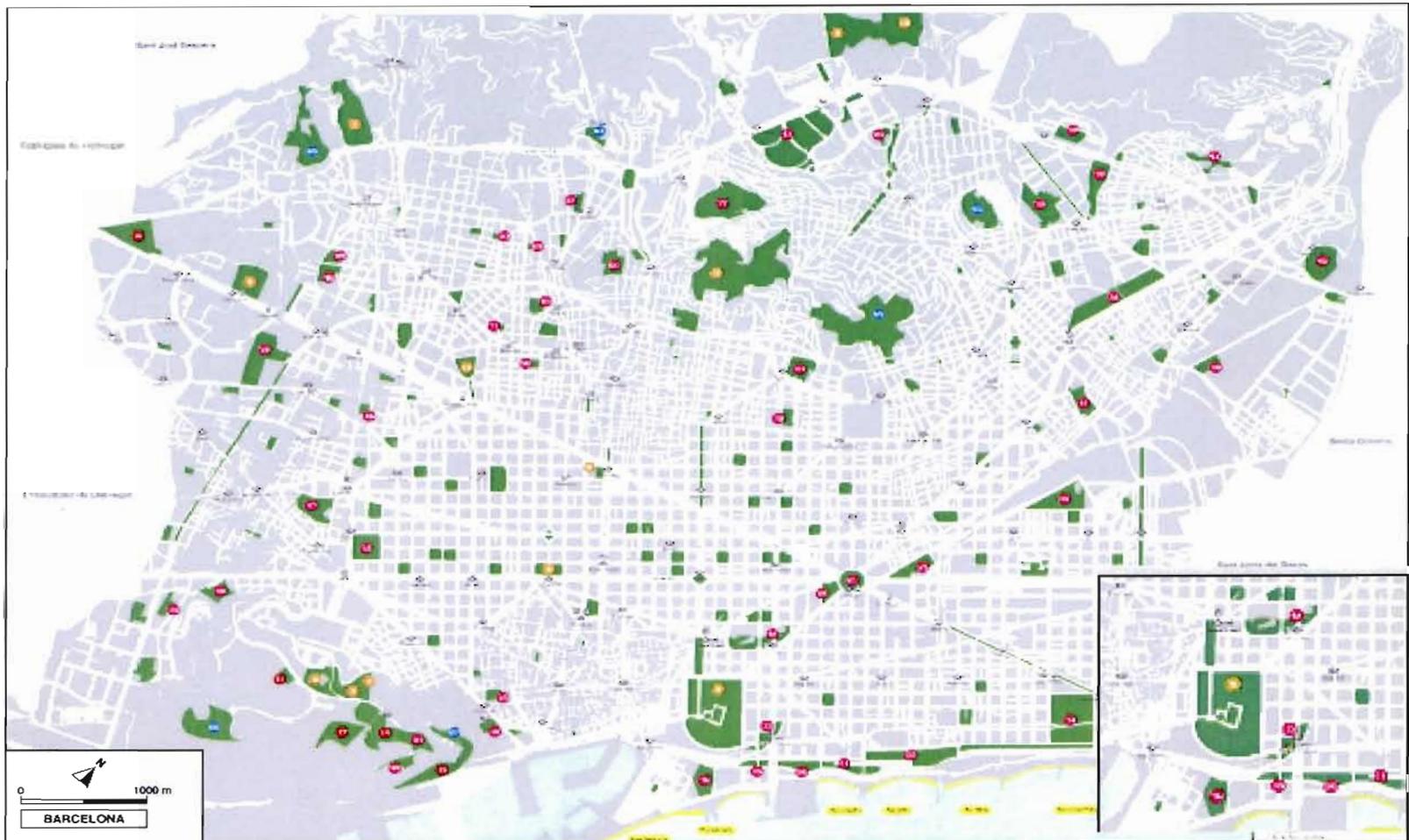


Figure 3.2 Les parcs de Barcelone et le secteur du parc de la Citadelle (Ville de Barcelone, 2005)

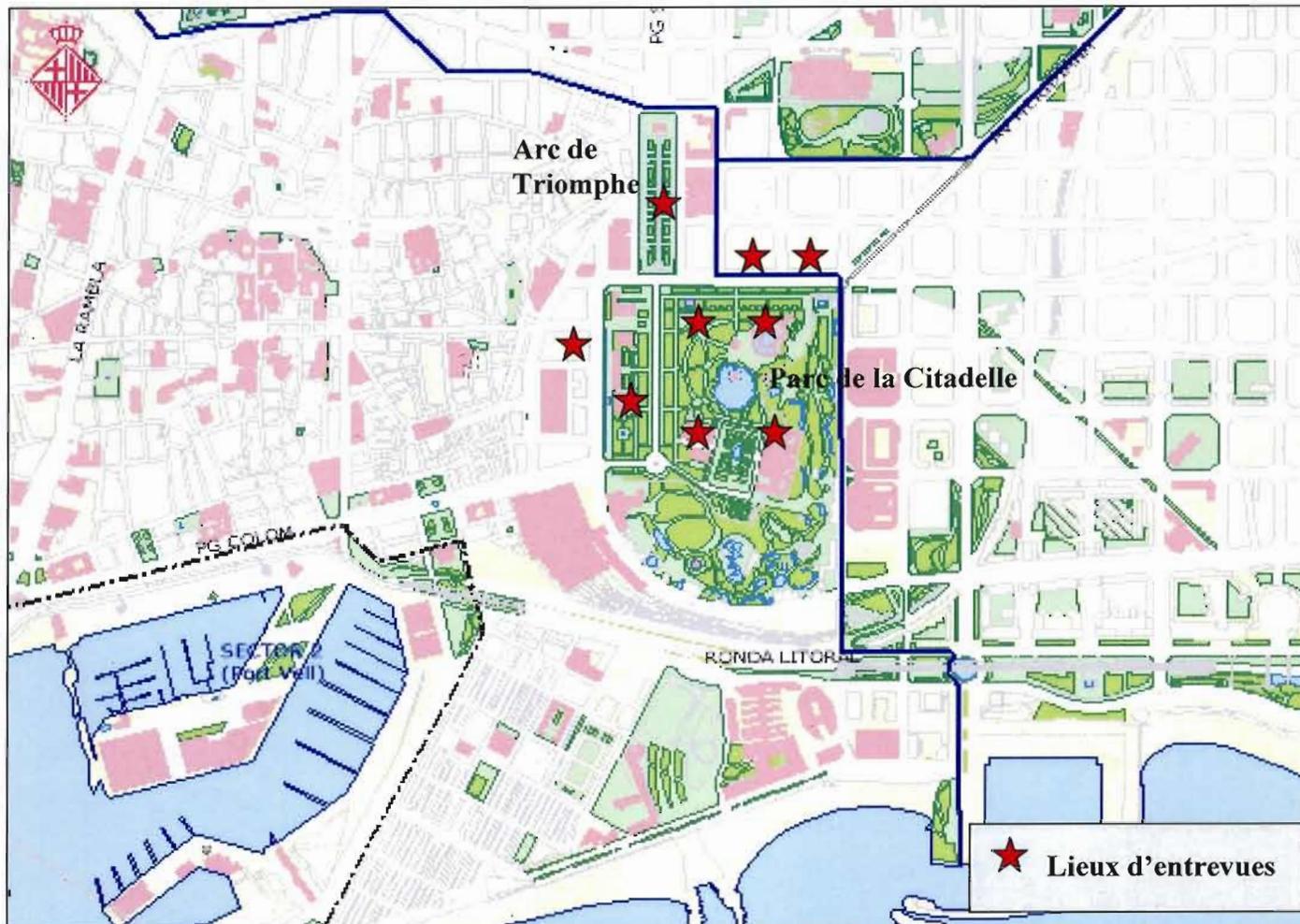


Figure 3.3 Les lieux d'entrevue (Ville de Barcelone, 2006)

Nous avons également effectué une entrevue avec un informateur-clé, c'est-à-dire une personne qui travaille à l'Institut Parcs et jardins de Barcelone⁶ et qui est responsable des activités de formation et de sensibilisation environnementale des citoyens. Cette personne doit être considérée comme une personne ressource puisque l'Institut est garant de la planification, de l'aménagement et de l'entretien des éléments naturels à Barcelone, en plus de sensibiliser et d'informer la population à la valeur de ces derniers. Qui plus est, cette personne ressource, compte tenu de la nature de ses fonctions, œuvre directement sur le terrain et est constamment en contact avec les Barcelonais afin de les sensibiliser à la nature urbaine. Nous avons donc privilégié cette personne à un élu puisque elle possède, à notre avis, une connaissance plus pointue des parcs et de la nature urbaine à Barcelone ainsi que du point de vue des citoyens face à cette nature. Nous avons procédé avec cette personne au moyen d'une entrevue informelle articulée autour de quelques questions ouvertes. Toutefois, puisque l'objectif de cette entrevue était d'enrichir l'information et la documentation portant sur notre objet d'étude, nous avons privilégié un type de démarche qui a évolué sous forme de discussion où la personne-ressource a pu librement s'exprimer et partager avec nous des informations liées à son expertise. Cette étape a été effectuée antérieurement à notre cueillette de données et avait pour but d'orienter notre réflexion directement en lien avec notre terrain d'étude afin de mieux saisir celui-ci.

3.5 Traitement et analyse des données

Afin de traiter les informations recueillies, nous avons eu recours à des méthodes quantitatives et qualitatives. D'abord, les questionnaires ont été classés et numérotés selon la catégorie d'âge et le sexe du répondant. Selon ces critères, les données de chaque questionnaire ont ensuite été saisies et compilées dans un fichier informatique. Puis, les données ont été traitées statistiquement de manière à en extraire des proportions.

⁶ En catalan : *Parcs i Jardins de Barcelona, Institut Municipal.*

Ces données ont ensuite été soumises à l'analyse qualitative, de même que les données issues de l'observation documentaire. À cet égard, nous avons retenu le procédé de la description simple puisque l'objectif était d'articuler les données autour du schéma systémique établi dans le chapitre précédent (*voir* sect. 2.2.5, fig. 2.3) pour éventuellement en extraire des significations. Les résultats compilés ont été rassemblés dans des tableaux et des graphiques afin de faciliter la compréhension de la description. Il a ainsi été possible de construire des explications qui relient les variables entre elles, et ce afin d'éprouver l'hypothèse de cette recherche.

La description simple s'est également avérée efficace pour définir la nature des perceptions que possèdent les citoyens face aux éléments naturels ainsi que leur niveau de bien-être. Celle-ci s'est faite en identifiant les types de fonctions, de valeurs, de sentiments et d'usages le plus souvent associés aux éléments naturels. Toutefois, puisque l'objectif de cette recherche était aussi de démontrer l'influence d'une situation sur une autre, plus précisément l'influence de la nature urbaine sur la sécurité environnementale, nous avons également fait appel à la stratégie comparative. Cette stratégie consiste à observer plusieurs cas et à relever leurs ressemblances et leurs différences. Le but ultime était de repérer les *habitus* des répondants afin d'expliquer certaines pratiques de vie quotidienne et de rechercher le sens que chaque individu attribue à ses actes (Guibert et Jumel, 1997). Dans un premier temps, nous avons relevé la présence ou l'absence des différents sentiments, comportements et valeurs. Ensuite, nous nous sommes employée à repérer les analogies et les oppositions entre ces différents éléments. Par exemple, nous avons cherché à voir si les répondants qui ressentent de la sérénité au contact des espaces verts attribuent une valeur écologique élevée à la nature urbaine et donc si les gens qui n'éprouvent pas de sérénité allouent une faible valeur écologique à la nature urbaine. Cette étape a été effectuée à l'aide de fiches thématiques informatisées. Puis, afin de comparer les individus entre eux et de constater des analogies ou des différences de comportement, les données ont été reproduites en pourcentages dans des tableaux.

La description et la comparaison de ces données nous ont permis d'arriver à l'interprétation des résultats. Celle-ci a reposé sur la recherche de relations entre les résultats associés aux différentes variables. À titre d'exemple, nous avons cherché à déterminer si les variables associées aux sentiments ressentis par les répondants faisaient varier leurs attitudes au niveau écologique. Dans l'affirmative, cela pourrait suggérer que la conscience écologique varie en fonction du niveau de bien-être des répondants. En définitive, l'interprétation des données visait à saisir la manière dont les différents éléments du phénomène étudié s'articulaient entre eux.

3.6 Présentation des résultats

Notre recherche s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en géographie humaine, aussi les résultats obtenus seront essentiellement présentés sous forme écrite. Toutefois, notre démonstration s'appuiera également sur des tableaux ainsi que sur des graphiques. Ces derniers seront construits à partir des données collectées lors de l'enquête, et visent à faciliter la compréhension et la lecture des résultats obtenus. Nous illustrerons également notre propos à l'aide de cartes et de photos afin de présenter notre terrain d'étude, et plus spécialement l'état de la naturalité de la ville de Barcelone.

CHAPITRE IV

ANALYSE DES RÉSULTATS

4.1 Contexte spécifique : le développement des espaces verts à Barcelone

Bien que la nature ait existé en ville depuis toujours sous forme de jardins privés, de jardins potagers, de petites places ou encore d'arbres urbains, l'espace vert public, en tant que tel, n'apparaît pas avant la fin de la Révolution industrielle, et ce en Europe. À cette époque, la nécessité d'une main-d'œuvre associée aux noyaux industriels génère l'arrivée d'une grande quantité de travailleurs dans les villes. Progressivement, cette massification provoque un manque d'espace vital accompagné de conditions sanitaires insuffisantes liées notamment à une absence totale d'hygiène et à la pollution produite par les usines. Le concept de parc public, entendu comme un lieu créé et financé par le gouvernement pour le libre usage des citoyens, naît donc de la nécessité d'oxygéner la ville pour la rendre plus saine et de pourvoir des espaces de récréation et de loisir pour ses habitants (Institut Parcs et Jardins, 2006).

À Barcelone, la création d'espaces verts publics commence avec la démolition des murailles de l'intra-muros médiéval en 1854. Toutefois, les premières planifications d'espaces verts publics apparaissent réellement vers 1873 avec le parc de la Citadelle. Ce dernier fut pensé en réponse au manque d'espace vert de la ville par ses concepteurs qui estimaient que les jardins sont à la ville ce que les poumons sont au corps humain (Institut Parcs et Jardins, 2006). Il en a résulté un parc de 30 hectares qui a été, en 1888, le siège de l'exposition universelle.

À partir du XX^e siècle, les parcs de la ville de Barcelone n'ont cessé de croître en nombre et en superficie tant et si bien qu'en 1917, la Direction des parcs publics de Barcelone a été créée. Celle-ci a mis sur pied une structure rationnelle de distribution des espaces verts qui rejoint la nécessité de créer un système complet de zones vertes divisées en différents

niveaux selon leurs usage et caractéristiques (forêts, parcs pour enfants, etc.) tel que présenté dans le Plan de liaisons de Jaussely (1905). La fin de la Guerre Civile (1939) a amené une période de transition dans la création de nouveaux espaces verts à Barcelone. Durant les deux premières décennies de cette période d'après-guerre, les initiatives d'aménagement ont surtout consisté à doter les espaces verts existants d'infrastructures et d'équipements nécessaires pour leur usage comme parc. En revanche, pendant les années 1960 et 1970, la ville de Barcelone a repris sa politique d'achat de propriétés privées, qui avait été ménagée jusqu'à l'arrivée des mairies démocratiques, avec l'objectif d'augmenter les zones vertes. Cet objectif a permis d'incorporer au patrimoine vert de la ville plusieurs jardins importants, tels que le parc du Labyrinthe d'Horta (1969) et les Jardins de la villa Amèlia (1970).

Avec l'arrivée de la démocratie suite à la mort de Franco en 1975, une politique de création d'espaces verts a été mise en place afin de poursuivre l'expansion du capital naturel, si bien qu'aujourd'hui la ville possède 18 m² de zone verte par habitant (Institut Parcs et Jardins, 2006), alors que les normes internationales suggérées par l'OMS sont de 10 m² par habitant (OMS, 2007). À titre de comparaison, Paris et Montréal offrent respectivement 13 m² (Mairie de Paris, 2008) et 10 m² (Ville de Mascouche, 2006) de végétation par habitant. À Barcelone, beaucoup d'espaces occupés par des équipements obsolètes ont été transformés en parc à cette époque, comme le parc de la Gare du nord, construit sur le site d'anciennes installations ferroviaires. La revitalisation urbaine suscitée par la tenue en ces lieux des jeux Olympiques de 1992 a également permis de réaménager certaines parties de la ville qui présentaient des carences, tant d'urbanisme que d'espaces verts. Des parcs, comme celui de Vall d'Hebron, qui permettent aux citoyens de pratiquer divers sports et d'être en contact avec la nature sans sortir de Barcelone, ont alors été instaurés, tant et si bien que la ville compte en 2008 67 parcs (*voir* fig. 3.2). Outre la création de grands espaces verts, une attention particulière a été accordée à la croissance des arbres urbains ainsi qu'aux jardins de quartier afin de donner un aspect plus naturel à la ville.

En 2005, la ville de Barcelone comptait 1 593 075 habitants pour une superficie de 101,4 km², ce qui correspond à une densité de population de 15 711 habitants/km² (Ville de

Barcelone, 2006). La superficie des zones vertes de la ville était elle de 29,6 km², soit un peu plus du quart de la superficie de la ville.

Tableau 4.1 Territoire et population de Barcelone

Superficie (km ²)	Population	Densité de population (hab/ km ²)	Zone verte	
			Superficie km ²	m ² /habitant
101,4	1 593 075	15 711	29,6	18,6

Source : Ville de Barcelone, 2006.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un objectif ciblé par les politiques municipales, le patrimoine vert de Barcelone croît à un rythme de 10 acres par année depuis 2005, et constitue, selon l'Institut Parcs et Jardins (2006), un élément d'équilibre pour la ville, en contribuant à améliorer la qualité de vie des Barcelonais. Afin de vérifier ce qu'il en est vraiment au-delà de ce souhait, examinons maintenant les résultats de notre enquête.

Afin d'obtenir une idée générale de la satisfaction des citoyens face à leur quartier nous précisons d'abord la durée d'habitation des répondants dans leur quartier et leur appréciation de celui-ci. Nous examinerons ensuite le rôle de la nature dans le développement et le maintien de l'équilibre physique et psychique de l'homme. Puis, nous observerons plus particulièrement les représentations que se font les résidents de leurs parcs et de la nature urbaine, ainsi que leurs comportements en leur présence. Nous explorerons notamment la relation nature/ville en tant que base indispensable au développement de la conscience écologique. Dans ce contexte, les valeurs et les fonctions que les répondants associent aux parcs urbains seront abordées.

4.1.1 Appréciation du quartier et durée d'habitation

Le lieu de résidence des répondants constituant notre échantillon est assez varié puisque ceux-ci proviennent de 8 des 10 districts de la ville (*voir* fig. 4.1). Toutefois, les districts de *Ciutat Vella* et de *Gràcia* contiennent une plus grande proportion de répondants avec 32,5% chacun (*voir* tableau 4.2) ce qui peut s'expliquer par leur proximité avec les lieux d'entrevue. Une majorité de répondants s'estiment satisfaits de leur quartier. En effet, à la question « Croyez-vous qu'habitez ce quartier vous rend plus heureux que si vous en habitiez un autre? », 87,5% ont répondu oui. Cette donnée suggère un sentiment d'appartenance au quartier important chez les résidents, sentiment auquel la présence de parcs est susceptible de contribuer. En ce qui concerne la durée d'habitation de leur quartier, 67,5% des résidents habitent leur quartier depuis 5 ans ou moins. Bien que possiblement important, ce sentiment d'appartenance serait donc assez récent chez une forte proportion des personnes interrogées.

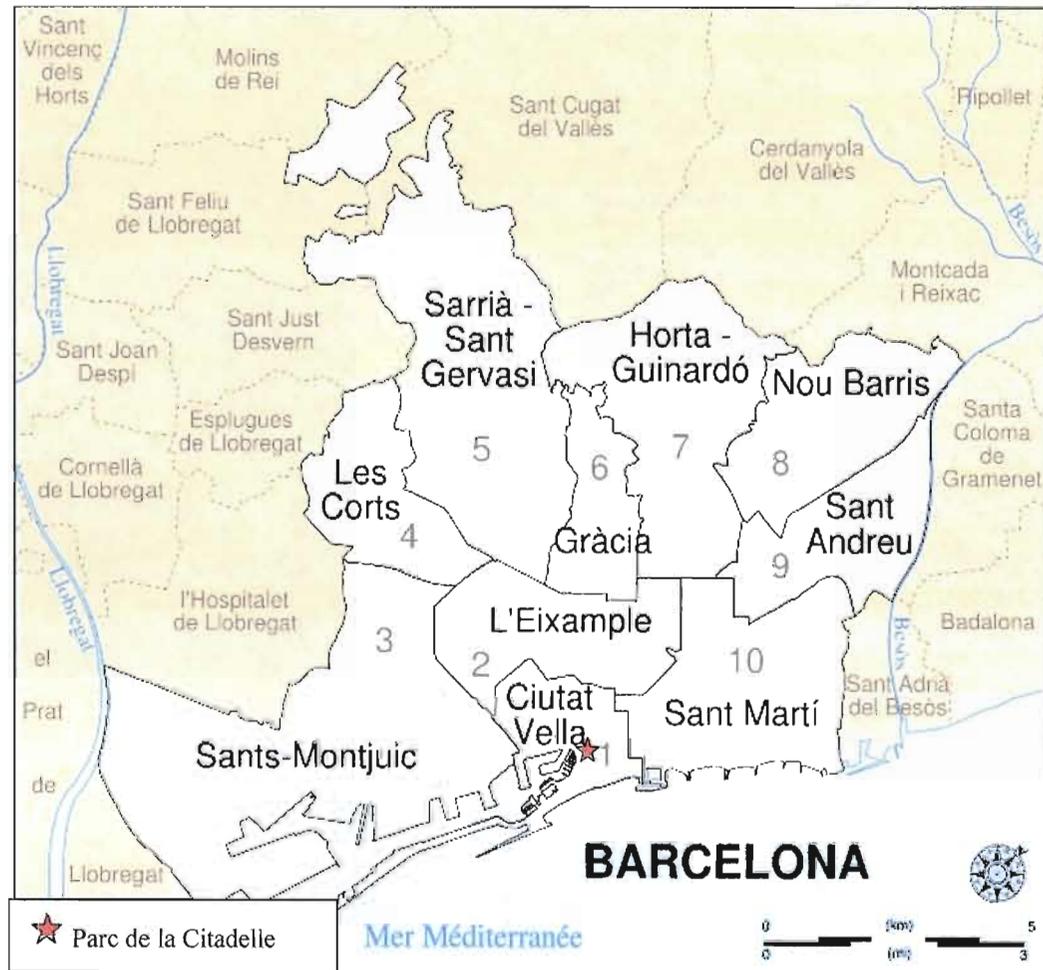


Figure 4.1 Les districts de la ville de Barcelone (Tirée de ville de Barcelone, 2006)

Tableau 4.2 Le nombre d'années de résidence par quartier

	Moins de 1 an	de 1 an à 5 ans	de 6 ans à 10 ans	10 ans et plus	Proportion totale de l'échantillon
<i>Ciutat Vella</i>	31% (4)	39% (5)	15% (2)	15% (2)	32,5% (13)
<i>Eixample</i>	0% (0)	0% (0)	0% (0)	100% (2)	5% (2)
<i>Gràcia</i>	39% (5)	23% (3)	7% (1)	31% (4)	32,5% (13)
<i>Horta-Guinardó</i>	100% (2)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	5% (2)
<i>Nou Barris</i>	50% (1)	50% (1)	0% (0)	0% (0)	5% (2)
<i>Sant Martí</i>	33% (1)	0% (0)	33% (1)	33% (1)	7,5% (3)
<i>Sants-Montjuïc</i>	25% (1)	0% (0)	75% (3)	0% (0)	10% (4)
<i>Sarrià - St. Gervasi</i>	0% (0)	0% (0)	0% (0)	100% (1)	2,5% (1)
Proportion totale de l'échantillon	35% (14)	22,5% (9)	17,5% (7)	25% (10)	100% (40)

4.1.2 Les parcs : des points de repères?

Avant d'interroger les résidents sur leurs perceptions, leurs utilisations et leur appréciation des espaces verts et des éléments naturels urbains de Barcelone, nous avons cherché à savoir si les parcs de leur quartier constituaient des éléments du paysage auxquels ils pouvaient se référer de manière plus ou moins affirmée. L'intérêt était de mieux comprendre et d'interpréter le point de vue des répondants sur les parcs urbains qui participent de leurs paysages quotidiens. Pour ce faire, nous leur avons demandé de nommer le parc situé le plus près de leur lieu de résidence. À cette question, 67% des répondants ont réussi à nommer un parc, une proportion selon nous suffisante pour justifier notre recours aux parcs afin d'examiner les relations qui existent entre les individus et les paysages de leur quartier.

D'ailleurs, le but de cette question n'était pas tant de vérifier si le parc nommé était véritablement celui situé le plus près du domicile des répondants, mais plutôt d'établir que les parcs constituent des points de repère facilement identifiables pouvant servir de marqueurs territoriaux. Les individus peuvent ainsi se fonder sur ces marqueurs pour se territorialiser (Garnier, 2004), c'est-à-dire pour ancrer leur sentiment d'appartenance au territoire. Dans cette perspective, est-il possible que les parcs s'érigent en figure tangible d'une réalité sociale plus insaisissable? Cela nous apparaît probable puisque la territorialisation consiste en un processus d'identification socio-spatiale qui traduit une prise de conscience de l'enracinement humain (Bailly et al., 2004). Les parcs s'avèrent ainsi particulièrement pertinent pour aborder la territorialité d'un groupe d'individus puisqu'ils permettent d'examiner la vie de ce groupe, le partage d'une culture, d'une identité et d'une mémoire (Garnier, 2004). De plus, en permettant le partage d'une identité commune, est-il possible que les parcs confèrent du sens à l'espace vécu et participent ainsi à la constitution des modes d'habiter en milieu urbain? Cela nous semble plausible si bien que, selon nous, la compréhension des parcs en tant que clés importantes de l'explication de la relation que l'homme entretient avec son milieu, et plus particulièrement avec la nature, s'avère féconde puisque cela permet de mieux mesurer l'adéquation entre les propos des individus et leurs pratiques spatiales (Bailly, 1990).

4.2 Le rôle de la nature urbaine pour le bien-être de l'homme

4.2.1 Le rôle de la nature dans le développement et le maintien de l'équilibre physique et psychique de l'homme

Afin d'aborder les rapports homme/nature dans leur relation au paysage et de nous attarder sur la manière dont l'homme se construit tout en construisant les lieux qui l'entourent, nous nous sommes d'abord intéressée à l'utilisation des parcs dans les villes puisque cette utilisation pourrait démontrer que certains individus essaient de rester en contact avec le monde naturel. Par conséquent, nous avons cherché, au cours de notre enquête, à connaître la fréquence des visites, ainsi que les raisons qui amènent les gens à fréquenter les parcs, car

nous voulions enrichir l'information existante sur les pratiques de ces espaces verts et sur la proportion de gens qui s'y adonnent.

Dans un premier temps, nous avons cherché à connaître le taux de fréquentation des parcs urbains par les Barcelonais. À la question « Quel parc fréquentez-vous, même si c'est de façon irrégulière? », tous les répondants ont affirmé fréquenter un parc. Ensuite, lorsque l'on s'intéresse à l'assiduité de cette fréquentation, il apparaît qu'un peu plus de la moitié des répondants (57,5%) fréquente les parcs urbains sur une base régulière, c'est-à-dire au moins deux ou trois fois par mois. De plus, 50% s'y rendent une fois ou plus par semaine, ce qui signifie qu'il s'agit d'une pratique bien ancrée dans les modes de vie de la moitié des répondants de notre échantillon. Cela dit, une proportion de 42,5% ne visite les parcs que de manière occasionnelle, soit une fois par mois ou moins. Pour ces individus, cette pratique n'occupe pas une place importante dans leurs modes d'habiter, une conclusion qui doit toutefois, à l'instar des autres conclusions de notre analyse, être considérée en fonction du nombre de répondants, et donc relativisée. On constate par ailleurs que l'assiduité ne semble pas évoluer en fonction de l'âge. Elle est plutôt constante au fil des générations puisque 50% des 20-34 ans fréquentent les parcs sur une base régulière, soit une proportion similaire (47%) à celle observée chez les 55 ans et plus (fig. 4.2).

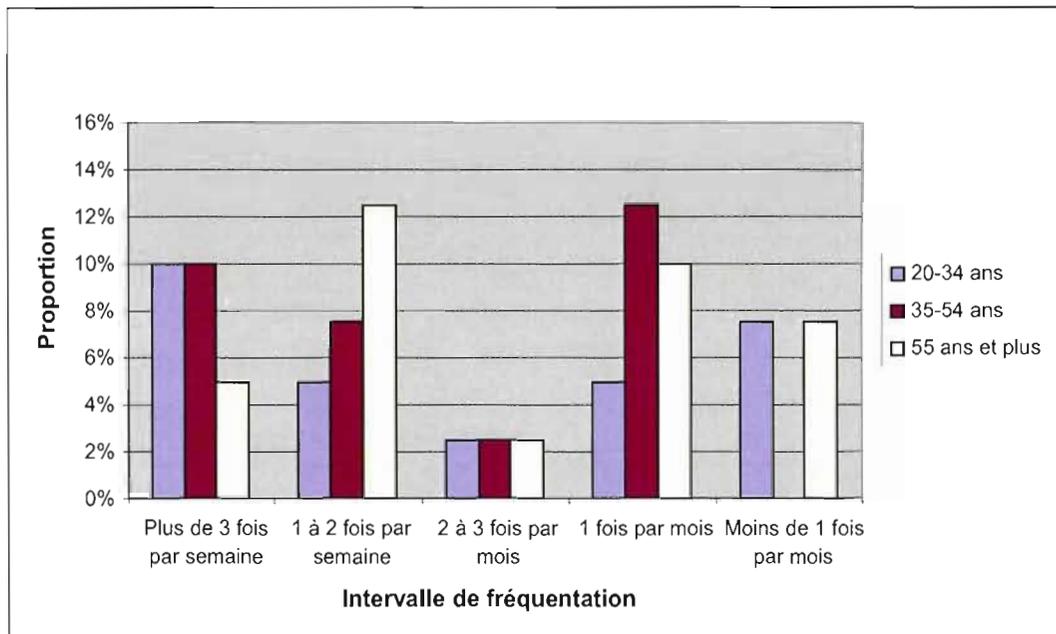


Figure 4.2 La fréquentation des parcs selon la catégorie d'âge des répondants.

Pour ce qui est de l'usage qu'ils en font, 47,5% des répondants affirment utiliser les parcs pour des raisons récréatives, ce qui en fait la principale raison (fig. 4.3). À ceux-ci s'ajoutent 37,5% qui affirment fréquenter les parcs tout particulièrement pour se détendre. Puis, en troisième position, 6% y vont pour des raisons sociales, telle que rencontrer des gens.

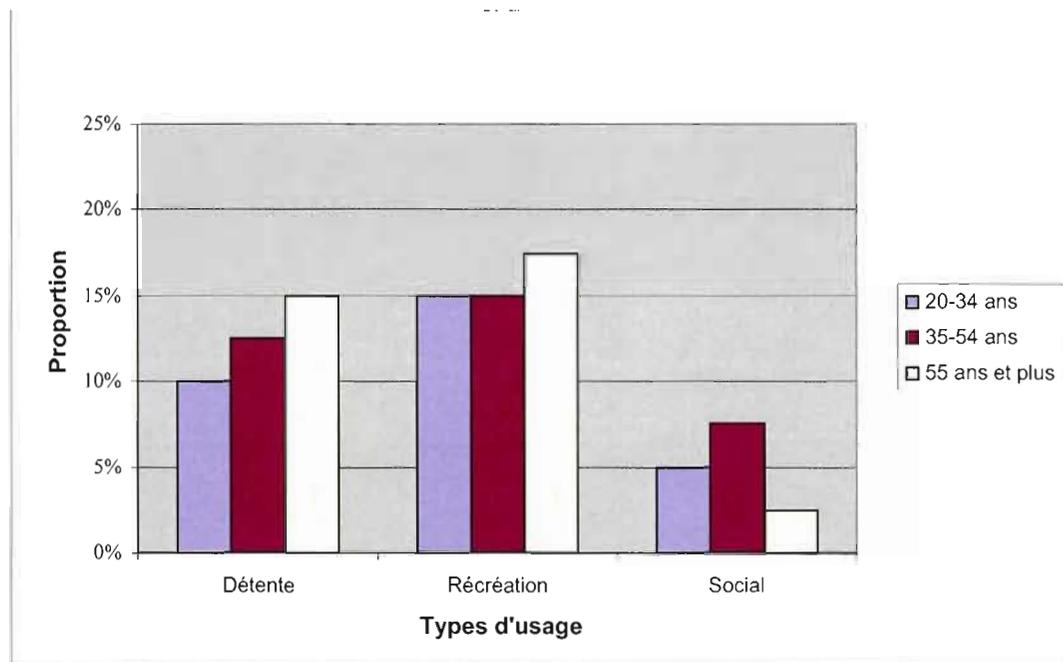


Figure 4.3 Les types d'usage par catégorie d'âge.

Notre enquête révèle ainsi que les parcs permettent aux citoyens de créer des liens harmonieux avec la nature essentiellement à travers des activités récréatives, de détente ainsi que sociales. Soit autant de circonstances qui contribuent à l'amélioration du bien-être de l'homme et qui lui permettent tantôt d'avoir un pur moment de détente et de « refaire le plein », tantôt d'aller au plus profond de lui-même et de se sentir plus complet en lui assurant un rapprochement avec le monde naturel (Alexander et al., 1979).

Dans cette perspective, serait-il possible que l'être humain utilise la nature comme répertoire symbolique où les éléments naturels, réalités visibles, inviteraient à découvrir des réalités invisibles? Cela nous apparaît plausible puisque, par exemple, l'arbre est le symbole par excellence de la vie, notamment par sa nature cyclique qui marque le passage des saisons et qui représente la vie en pleine évolution (Rocray, 1997). Nous avons d'ailleurs pu déceler cette charge symbolique au cours de nos entretiens au constat que les arbres urbains pouvaient permettre à plusieurs individus d'être en contact avec la nature. En effet, 55% des répondants estiment que les arbres urbains leur permettent de se rapprocher du monde

naturel. C'est à travers cette symbolisation que l'homme tente par exemple d'interpréter le monde, de donner un sens à ses perceptions.

4.2.2 La nature et le bien-être psychologique de l'homme

Afin d'examiner l'effet de la nature urbaine sur le bien-être des individus, nous avons tenté de connaître les sentiments que ressentent les individus au contact de celle-ci. À la question « Quels sentiments ressentez-vous lorsque vous fréquentez un parc? » la totalité des individus ont choisi une émotion positive (figure 4.4). Plus précisément, une majorité (57,5%) des répondants dit ressentir du calme ou de la sérénité. 17,5% des répondants affirment ensuite avoir le sentiment de se rapprocher de la nature lorsqu'ils fréquentent un parc urbain. En troisième et quatrième positions, se classent la joie (15%) et la liberté (7,5%).

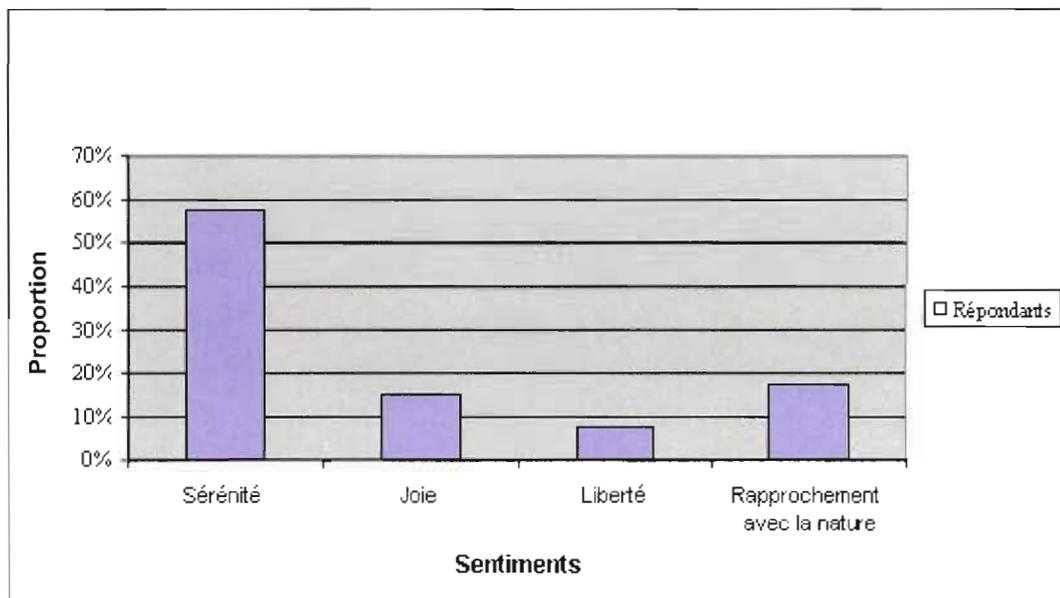


Figure 4.4 Les sentiments ressentis par les répondants lorsqu'ils fréquentent un parc.

Les parcs urbains semblent donc avoir une incidence bénéfique sur les individus lorsqu'ils les fréquentent. Les éléments naturels procurent effectivement des effets réparateurs, tels que l'atténuation du stress et la stimulation de l'attention, qui améliorent le bien-être des individus (Kaplan, 1995; Ulrich et al., 1991). Au point où même les formes les plus passives

d'interaction avec la nature recèlent des propriétés positives et semblent essentielles au fonctionnement sain de l'être humain (Kaplan, 1992).

Afin d'évaluer la portée de ces bénéfices, nous avons demandé aux répondants d'évaluer le niveau de bien-être qu'ils ressentent lorsqu'ils fréquentent un parc (fig. 4.5). L'analyse des résultats montre qu'une très grande majorité des répondants affirment ressentir un niveau de bien-être élevé (77,5%). Plus encore, 10% des répondants disent ressentir un niveau de bien-être très élevé. Seulement 12,5% des répondants évaluent leur bien-être ressenti à un niveau faible, ce qui permet de confirmer l'effet positif qu'exerce la nature sur le mieux-être d'une forte majorité d'individus.

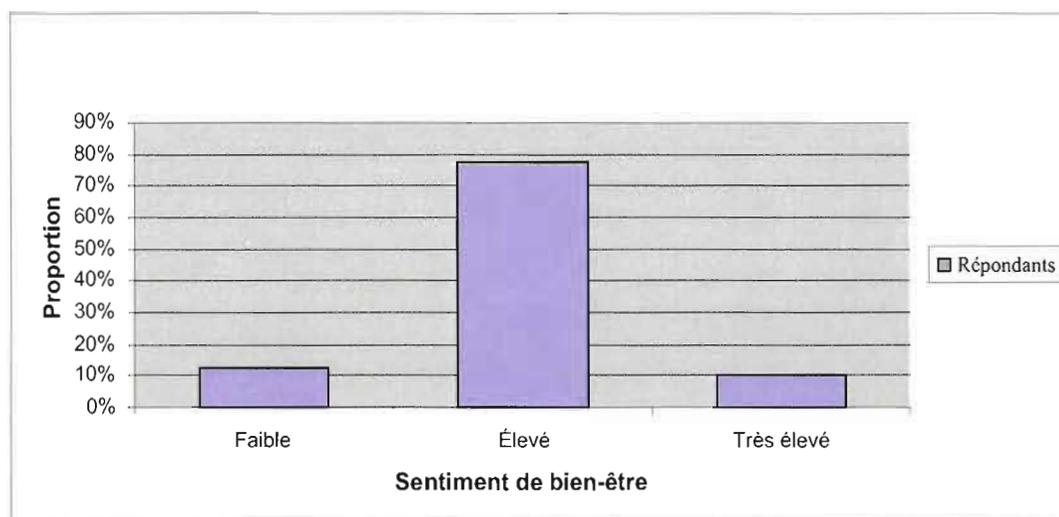


Figure 4.5 Le niveau de bien-être ressenti par les répondants lorsqu'ils fréquentent un parc.

Or, si la nature procure un sentiment de bien-être élevé chez la majorité des individus, et si 87,5% des répondants considèrent que la nature améliore leur milieu de vie, ne serait-il pas souhaitable que celle-ci soit encore plus présente dans la ville de Barcelone? À cet égard, 75% des répondants se disent insatisfaits ou très insatisfaits de la nature dans leur quartier, celle-ci n'étant pas à leur avis assez présente d'un point de vue quantitatif, ce qui laisse effectivement suggérer que la nature pourrait occuper une place plus importante et donc contribuer encore davantage au bien-être des citoyens.

4.2.3 La nature et le bien-être physique de l'homme

Nous avons vu que la ville semble être porteuse de certains maux qui minent la qualité de vie des citoyens (sect. 1.2). Parmi ceux-ci, les principaux seraient le stress et la pollution (Hartig et al. 2003). Or la nature urbaine semble pouvoir amoindrir ces nuisances et contribuer au bien-être physique des urbains. Cette contribution se ressent principalement de deux façons. D'une part, elle procure un environnement propice pour garder une bonne forme physique, et d'autre part, elle a un impact sur la pollution atmosphérique.

De plus en plus, le manque d'exercice associé au mode de vie urbain apparaît comme un problème de santé important (Jackson, 2003). À cet égard, il semble que les promenades régulières peuvent apporter une amélioration considérable à la santé des individus, et ce sans coûts (Commission for Architecture and the Built Environment [CABE], 2006). Toutefois, les gens sont plus enclins à vouloir se promener dans des environnements sécuritaires et plaisants (CABE, 2006.). Puisqu'une forte majorité de nos répondants (87,5%) considèrent que la nature améliore leur milieu de vie, il est possible de penser que les citoyens seraient plus disposés à faire de l'exercice dans un environnement où la nature urbaine serait davantage présente. C'est d'ailleurs la principale utilisation (47,5%) qu'ont évoquée les répondants au cours des entretiens effectués. Une étude réalisée par Sullivan, Kuo et Depooter (2004) révèle que les espaces verts contiennent en moyenne 90% plus d'individus que les espaces publics sans végétation. Leur étude confirme ainsi que les résidents sont plus enclins à utiliser les espaces qu'ils aiment, et que l'ajout d'arbres, d'arbustes, de fleurs et de gazon permet justement de créer des endroits appréciés des citoyens, et incite même ces derniers à faire usage des espaces extérieurs. Il a été amplement démontré par ailleurs que l'exercice physique contribue à diminuer l'anxiété et le stress psychologique (Taylor, 2000 In RCEP, 2004). Si bien que la pratique d'activités physiques dans un cadre naturel, tel un parc ou un espace vert, pourrait améliorer autant le bien-être physique que le bien-être psychologique des individus. La nature urbaine pourrait, en ce sens, favoriser le mieux-être des individus.

La nature urbaine peut également profiter au bien-être physique des citoyens en atténuant partiellement la pollution atmosphérique, pollution qui peut engendrer des effets néfastes sur la santé physique (Krieps, 1989). Elle procure par le fait même de nombreux avantages aux plans écologique et environnemental. Parmi les plus importants, il importe de souligner qu'elle contribue à l'absorption de gaz carbonique. Le dioxyde de carbone (CO₂) est l'un des gaz à effet de serre qui contribuent le plus au changement climatique. La nature urbaine peut aider à réduire le gaz carbonique atmosphérique. À titre d'exemple, à Austin au Texas, le couvert forestier, qui constitue près de 30% de la ville, assimile 5 728 tonnes de gaz carbonique par année (Macdonald, 1996) et à Chicago, les arbres fournissent quelques 5,6 de tonnes de stockages de carbone (McPherson et al. 1995).

La présence de la nature en milieu urbain contribue également à l'amélioration de la qualité de l'air. Le transport, la construction et l'asphaltage constituent des sources de polluants importants en ce qui concerne les matières en suspension (Environnement Canada, 2005). Ils produisent plusieurs contaminants, tels que le plomb, le cadmium, l'arsenic et l'amiante, qui ont des répercussions négatives sur la santé humaine et le développement cognitif. L'effet de la végétation sur l'air pollué diffère selon les cas : les polluants peuvent être absorbés et transformés par la végétation ou encore être transformés et accumulés sans transformation par le végétal (Association forestière des Cantons de l'Est [AFCE], 2006). Cette capacité de la végétation à éliminer les polluants atmosphériques dépend du type de végétaux et de leur emplacement. Le choix de plantes appropriées peut ainsi réduire considérablement la concentration des polluants dans l'air. Selon Bolund et Hunhammar (1999), jusqu'à 85% des polluants atmosphériques concentrés dans un parc peuvent être filtrés à l'aide d'une combinaison adéquate d'arbres, et dans la rue, cette proportion atteint 70%. Dans cette perspective, est-il possible que le besoin de nature des citoyens provienne, du moins en partie, de cette capacité qu'ont les espaces verts et les arbres de procurer une atmosphère urbaine de meilleure qualité et de contribuer à assainir la ville? Afin d'examiner cette possibilité, nous nous sommes intéressée aux fonctions attribuées aux espaces verts par les citoyens.

4.2.4 Les fonctions associées aux parcs de la ville

Ces usages que les répondants associent aux parcs de la ville permettent de révéler une autre facette de leur perception de ceux-ci. À la question : « D'après vous, à quoi servent les parcs de votre quartier? », et attendu que les réponses obtenues ont été classées en sept catégories (voir fig. 4.6), la principale fonction identifiée par les répondants est sociale et ludique (30%). En deuxième position on trouve la fonction psychologique (25%), suivie de la fonction esthétique (20%). La fonction écologique, que plusieurs considèrent pourtant comme primordiale, arrive loin derrière puisque seulement 7,5% des répondants l'ont suggérée. Cette fonction ne semble donc pas alimenter fortement la demande sociale de nature urbaine. Cependant, ce 7,5% ne pourrait-il pas annoncer l'émergence d'une prise de conscience de la part des résidents face au rôle fondateur de la nature dans l'écosystème urbain? Même si pour l'instant rien n'indique que cela se confirmera, cela nous apparaît néanmoins tout à fait plausible puisque la proportion de répondants qui accordent un usage écologique aux parcs urbains est constante chez les trois groupes d'âge. De plus, 45% des répondants attribuent une valeur écologique élevée ou très élevée aux parcs urbains (voir fig. 4.7).

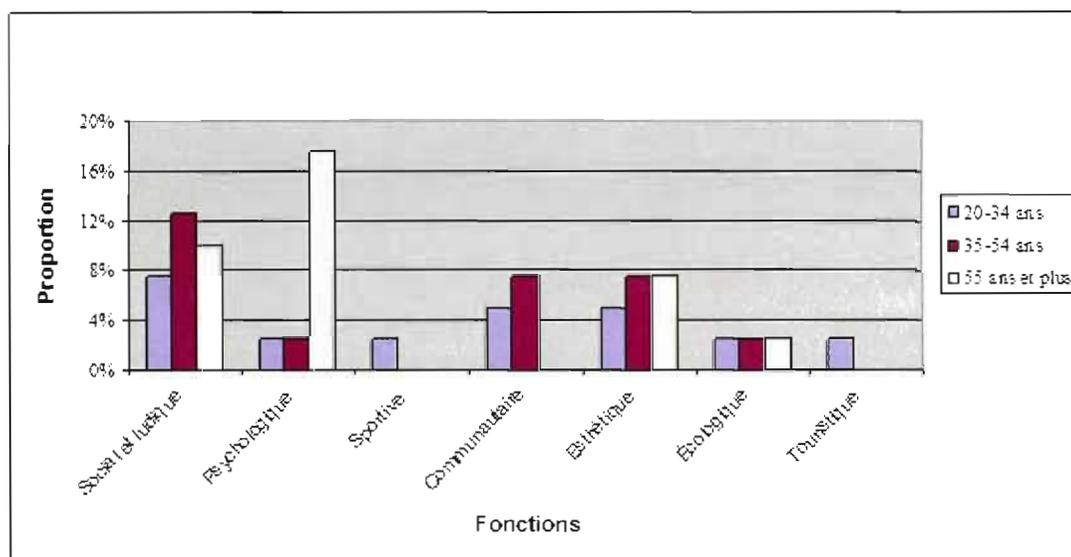


Figure 4.6 Les fonctions des parcs de Barcelone selon les répondants.

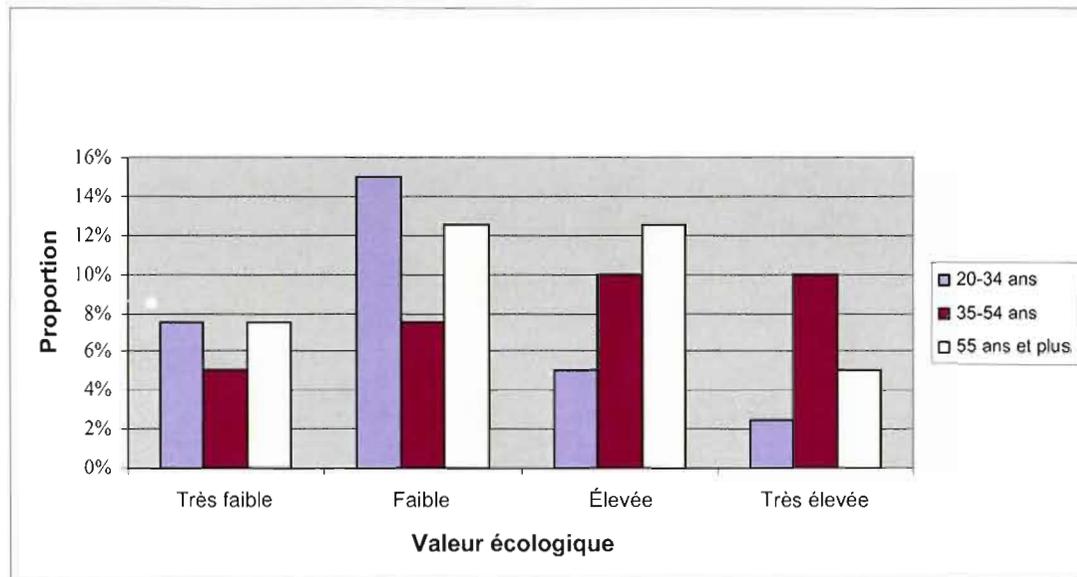


Figure 4.7 La valeur écologique des parcs urbains selon les répondants.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que si plusieurs répondants perçoivent les parcs comme des lieux de rassemblement, nombreux sont ceux qui considèrent que l'utilité principale des parcs urbains est de rapprocher les citoyens de la nature et de contribuer à leur détente. Cette perception est plus présente chez les 55 ans et plus, qu'ils les fréquentent sur une base régulière ou non. En ce qui concerne la fonction esthétique, son classement en troisième position est sans doute lié à l'idée plus conservatrice, entretenue par les diverses campagnes de verdissement municipales, que la nature sert à enjoliver.

4.2.5 L'importance des parcs de la ville de Barcelone selon les répondants

Nous avons aussi cherché à connaître quels parcs de la ville sont considérés par les Barcelonais comme les plus importants, et surtout pour quelles raisons. Nous leur avons donc demandé, dans un premier temps, quel était leur parc préféré. L'analyse des résultats montre que quatre parcs se démarquent plus particulièrement : le parc de la Citadelle, le parc Güell, le parc *Laberinto* ainsi que le parc du *Montjuïc* (fig. 4.8, 4.9., 4.10, 4.11, 4.12 et 4.13).

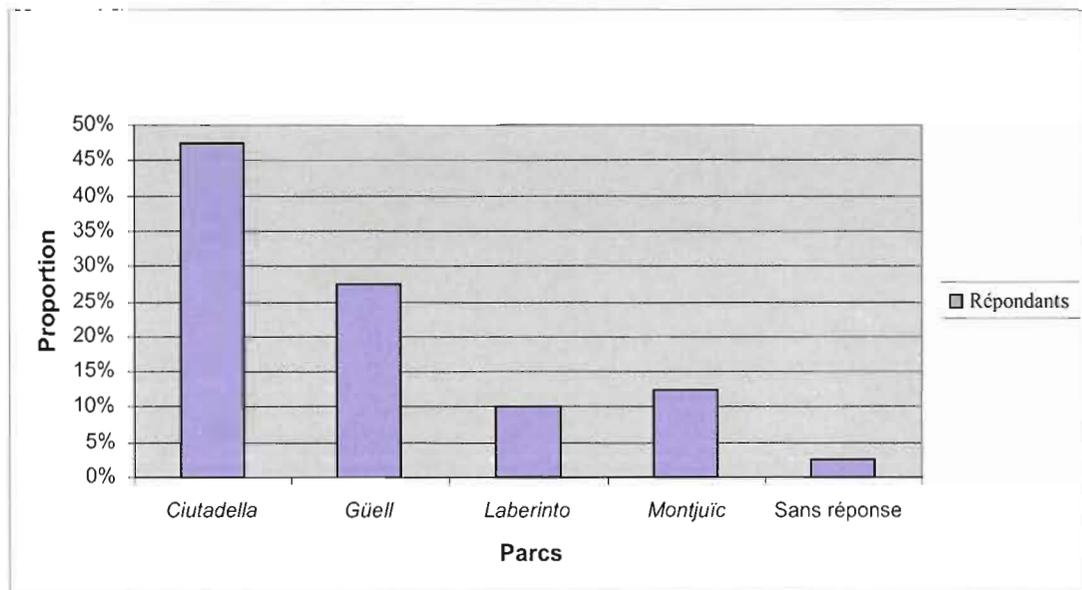


Figure 4.8 Les parcs les plus importants de Barcelone selon les répondants.



Figure 4.9 Les parcs les plus importants selon les répondants (adaptée de Institut Parcs et Jardins, 2006).

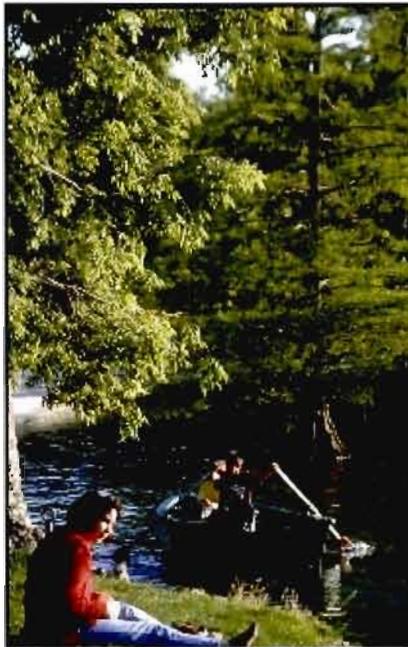


Figure 4.10 Le parc de la Citadelle (Ville de Barcelone, 2002)

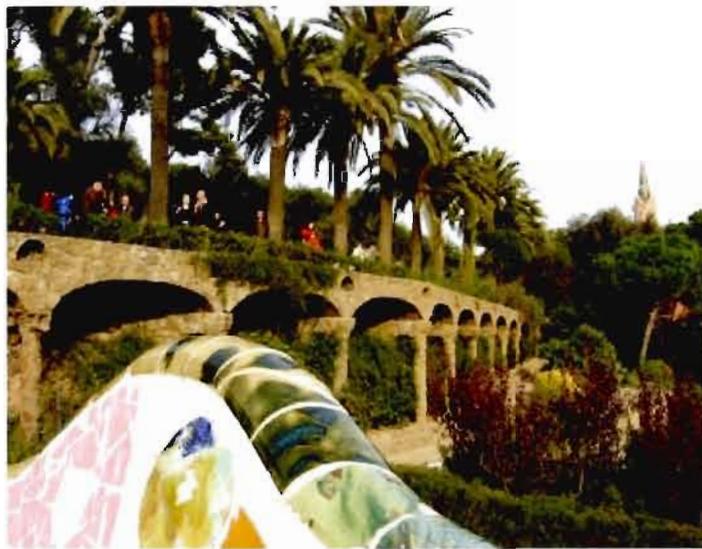


Figure 4.11 Le parc Güell (<http://bliss2.hautetfort.com/archive/2007/01/index.html>)



Figure 4.12 Le parc *Laberinto* (<http://diable.upc.es/~elena/barcelona/parcs.html>)



Figure 4.13 Le Montjuïc (<http://www.jeannot.org/~js/barcelone/bestof/DSCF1290.html>)

À prime abord, cette liste est composée de parcs dont la superficie est relativement importante, soit 9 hectares ou plus, situés dans différents quartiers de la ville. Or, lorsque que l'on s'intéresse aux raisons évoquées par les répondants pour justifier ces choix (voir fig. 4.14), la principale raison est l'esthétisme (35%), et renvoie à l'aménagement et à la forme des éléments naturels présents dans les parcs. Les parcs choisis par les répondants présentent cependant des types d'aménagement différents (fig. 4.10, 4.11, 4.12, 4.13), ce qui nous laisse croire que les attentes esthétiques des répondants varient d'un individu à l'autre. La proximité se classe en seconde position (25%), ce qui peut s'expliquer par la provenance diversifiée des répondants et la répartition spatiale variée des parcs choisis (fig. 4.9). En troisième position, les répondants ont évoqué des raisons sociales ou communautaires (17,5%). Finalement, la diversité biologique et la superficie se retrouvent *ex æquo* en quatrième position (10%). Ainsi, bien que les répondants aient accordé une plus grande importance à des parcs dont la superficie est relativement grande, ils considèrent cette dernière comme un critère secondaire et accordent à la qualité visuelle une plus grande valeur. De plus, 69% des répondants dont le critère principal est cette qualité visuelle fréquentent les parcs régulièrement alors que seulement 25% des répondants dont la motivation première est la superficie fréquentent les parcs de manière régulière. Cela nous permet de penser qu'un lien plus important existe entre la qualité visuelle des parcs et l'assiduité de nos répondants à visiter ces lieux.

En ce qui concerne la proximité, 60% des répondants qui ont choisi cette raison fréquentent les parcs sur une base régulière. En effet, la notion de proximité favorise une expérience directe et constante avec la nature; elle apparaît conséquemment comme une condition favorable au développement d'une conscience écologique chez le citoyen. Puisque les citoyens semblent plus enclins à accepter l'idée que les processus naturels ainsi que la gestion des ressources les affectent directement lorsqu'ils ont un contact fréquent avec la nature (voir Ch. 1, sect. 1.3), ce résultat nous semble juste et représentatif. La proximité de la végétation permettrait ainsi de mieux informer et de mieux sensibiliser la population, qui serait alors plus encline à soupeser l'impact de ses pratiques individuelles. Les deux principales raisons évoquées par les répondants montrent l'intérêt de considérer la nature urbaine autant dans sa dimension concrète, naturalisante, que dans sa dimension symbolique, et donc

territorialisante, afin de parvenir à une pratique de la ville ainsi qu'à des relations homme/nature davantage sereines.

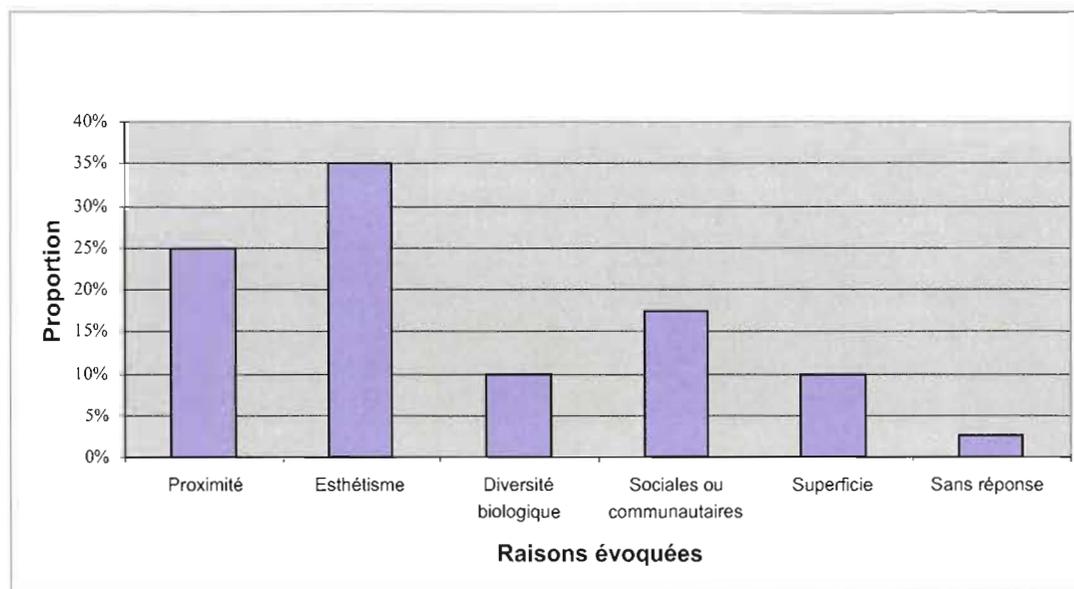


Figure 4.14 Les raisons évoquées par les répondants pour justifier l'importance des parcs de Barcelone.

4.3 La nature urbaine et la conscience écologique: savoir pour préserver

Nous voulions enfin également connaître la perception qu'avaient les répondants du rôle que joue la nature, via les parcs urbains, sur la conscientisation écologique. À cet égard, l'analyse des résultats montre que plus de la moitié des répondants (70%) est d'accord ou totalement d'accord pour affirmer que les parcs contribuent à les responsabiliser face à l'environnement, en opposition à 30% des répondants qui assurent être en désaccord avec cette affirmation (fig. 4.15). Ainsi, bien que 55% des répondants ne reconnaissent pas la valeur écologique des parcs urbains, une forte proportion (70%) pense qu'ils contribuent à améliorer les attitudes et les comportements des individus face à l'environnement.

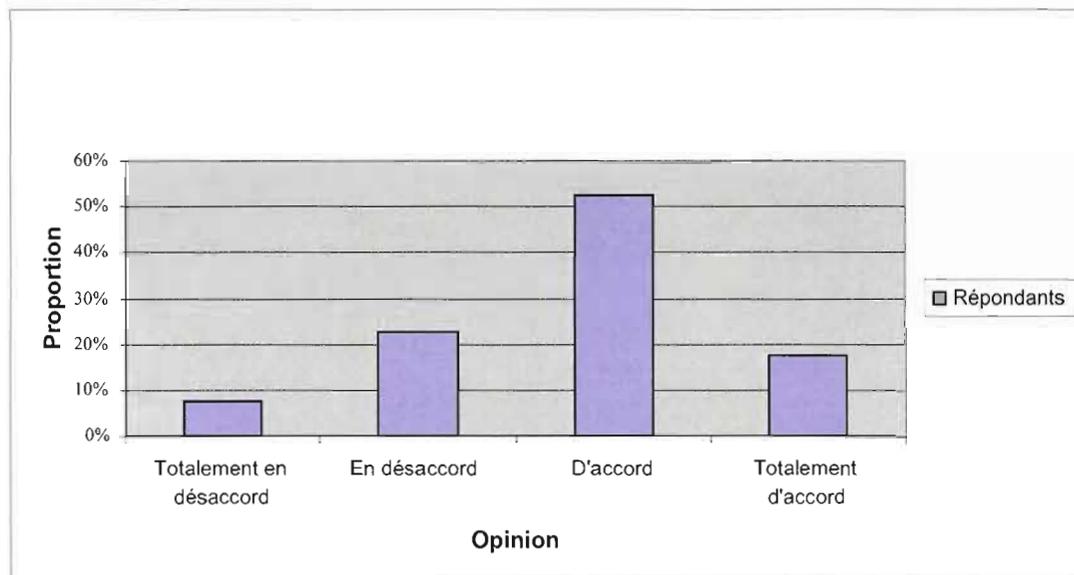


Figure 4.15 L'opinion des répondants face à la proposition « les parcs améliorent ma responsabilité face à l'environnement ».

Ces résultats révèlent une certaine ambiguïté puisque, d'un côté, certains ne reconnaissent pas la valeur écologique directe des parcs urbains au niveau biophysique mais, de l'autre, ils leur accordent une valeur écologique indirecte puisqu'ils considèrent qu'ils peuvent améliorer la responsabilité environnementale des individus. Si bien que les parcs urbains, en rapprochant l'homme de la nature, participeraient du décuplement de l'engagement environnemental des individus et conscientiseraient ces derniers à la prévention et à la réparation des dommages environnementaux. Dans cette optique, il apparaît que les répondants manquent d'information vis-à-vis la portée écologique, au niveau biophysique, des éléments naturels en ville. Il est également possible de penser que ce manque d'information est justement lié à la forme de nos villes et surtout au mode de les penser et de les aménager multi-séculaire (voir sect. 1.4) qui suggèrent souvent que la nature est extérieure et opposée à nos villes, autant d'éléments qui influencent la constitution des rapports homme/nature en milieu urbain.

4.4 Les rapports homme/nature; des rapports co-constitutifs?

L'analyse de ces premiers résultats de notre étude nous porte à croire que la nature urbaine possède un fort potentiel identitaire et territorialisant. Ce processus d'identification se décline notamment à l'échelle de la ville de Barcelone puisque certains de ses parcs se posent comme symboles des modes d'habiter barcelonais. Par exemple, le parc Güell et le parc de la Citadelle, parmi les parcs préférés des répondants, sont également mis en valeur comme attraits touristiques incontournables de la ville de Barcelone (Ville de Barcelone, 2007) et participent de la sorte doublement de la définition du territoire barcelonais. Ainsi, la fréquentation de ces lieux est d'une part générée par la population elle-même et, d'autre part, canalisée par le pouvoir en place vers des parcs choisis et aménagés tant pour plaire à ses habitants que pour attirer le touriste de passage. Cela dit, serait-il à cet effet possible qu'à l'échelle des quartiers, la forte fréquentation des parcs témoigne d'un fort investissement identitaire et favorise le sentiment d'appartenance au territoire? Cela nous apparaît fort probable puisque le rapport qu'entretiennent les résidents avec la nature urbaine ne résulte pas seulement de l'utilisation qu'ils font de celle-ci, mais provient aussi de la charge symbolique dont ils l'investissent et reflète donc leurs propres processus de territorialisation ayant cours dans ces lieux. Une territorialisation qui émanerait donc des citoyens eux-mêmes et non seulement des décideurs politiques.

Parallèlement, la qualité de vie des citoyens est, rappelons-le, affectée par la nature urbaine. L'atténuation du stress constitue un bénéfice immédiat qui résulte du contact direct avec la nature (Ulrich et al., 1991). En effet, plusieurs études ont mesuré une incidence positive de la nature urbaine sur la réduction du niveau de stress (Hartig et al., 1991 ; Kaplan, 1995; Ulrich et al. 1991). Or, le stress est un des facteurs clés qui permet d'expliquer pourquoi les villes ont un impact néfaste sur le bien-être psychologique des individus; il apparaît même comme un problème de santé majeur (Rainford et al., 2000, cité dans Seymour, 2003)⁷. Dans cette optique, et comme le souligne Kaplan (1992), la nature n'est pas simplement quelque chose d'agréable, elle est un élément essentiel au sain fonctionnement de l'être humain.

⁷ Une étude réalisée en Angleterre par Rainford et al. (2000, in Seymour, 2003), auprès de 6000 adultes révèle que le stress apparaît comme un problème de santé majeur.

Par ailleurs, l'interaction avec la nature stimule l'attention involontaire. Il s'agit d'un type d'attention qui découle d'une fascination et d'un intérêt réels plutôt que d'une demande externe. Par conséquent, ce type d'attention n'exige aucun effort et peut entraîner une infusion d'énergie mentale (Kaplan 1992; Lewis 1996; Sorte, 1995). À cet effet, Lewis (1991) souligne que la végétation urbaine présente un intérêt intrinsèque puisqu'elle permet aux individus de sortir du monde de l'attention dirigée, ce qui leur permet de se reposer et de revigorer leur énergie mentale. Elle procure ainsi des bénéfices psychologiques à long terme.

La nature urbaine génère ainsi des conditions plus saines et propices à l'épanouissement des citoyens, à la fois grâce à la réalisation des processus bio-physiques régénérateurs qu'elle permet et grâce à l'horizon de sens décuplé qu'elle procure. Dans cette optique, serait-il possible que la volonté de conserver un milieu de vie signifiant où ils puissent se reconnaître et continuer d'évoluer émane des efforts de protection et de mise en valeur des résidents vis-à-vis la nature? Cela nous apparaît probable, et du coup, ces efforts sont selon nous susceptibles de s'inscrire dans une démarche identitaire de réappropriation territoriale que pourrait guider un projet de paysage qui contribuerait à l'amélioration du cadre de vie des urbains, formant ainsi des boucles de rétroaction à l'intérieur d'un système qui concourrait à la sécurité environnementale, soit à l'avènement des conditions garantes d'un savoir-habiter plus responsable à l'égard de l'environnement et du bien commun de la société.

Et c'est la faible portée des bienfaits de la nature sur le développement d'une conscience écologique, de même que le décalage existant entre les représentations de la nature et les pratiques des répondants vis-à-vis de celle-ci, qui nous portent à croire que c'est grâce à pareil projet de paysage, davantage précisé un plus loin, que la charge symbolique et le potentiel territorialisant de la nature urbaine seraient davantage valorisés et, ce faisant, qu'ils permettraient d'en arriver à des relations homme-nature plus sereines et, ultimement, à la sécurité environnementale. Seuls un aménagement et une gestion qui se situent au-delà du simple aspect environnemental d'une gestion intégrée et qui considèrent pleinement la dimension symbolique des parcs et de la nature urbaine peuvent, à notre avis, rétablir des

rappports homme/nature harmonieux, garants d'une habitation plus digne, plus respectueuse et pérenne de la Terre.

Cette meilleure habitation serait, rappelons-le, une condition favorable au mieux-être des citoyens, notamment parce qu'elle permettrait l'alliance de l'homme et des éléments naturels, répondant ainsi au besoin de nature qui habite l'être humain. Un besoin lié en partie à son identification affective à celle-ci car, avant l'industrialisation, la vie des hommes tirait, depuis toujours, une grande partie de sa signification d'une identification avec la nature. Wilson (1984) suggère même que cette affinité innée de l'être humain envers la nature est incorporée dans le génotype des individus; l'être humain aurait donc besoin de nature pour se sentir complet parce que c'est dans sa constitution génétique. Selon cette hypothèse, l'être humain possède une sensibilité et aurait un irrépressible besoin d'être en contact avec les éléments naturels. Il en serait ainsi, poursuit Wilson, car l'homme a entretenu une relation étroite avec le monde naturel pendant des millénaires. Pour cette raison, l'homme chercherait toujours, plus ou moins consciemment, le contact avec la nature.

Pour Klaine (1981), l'alliance de l'homme et de la nature est également une condition nécessaire au bien-être de l'être humain puisque les relations à la nature assurent une réelle fonction de ré-équilibration psychologique de la personne. Au point où les individus ont besoin, pour atteindre puis pour maintenir leur équilibre, d'être enracinés dans la nature d'une manière ou d'une autre. Cet enracinement repose sur une harmonie culturelle et matérielle avec leur environnement d'où émergent des liens inextricables entre les hommes, la nature et leur psychisme. C'est sur ces liens, entre autres, que se construisent leur culture et leur identification à la nature, et plus spécialement par le truchement d'expériences intérieures qui émanent d'une propension des êtres humains à se croire, à se vouloir si ce n'est à être intimement attachés à la nature.

Dans cette perspective, la nature est reconnue comme l'élément substantiel de la permanence de l'être, à la fois support de ses qualités et fondement des discours portant sur l'être. « La nature est alors comprise comme cette dimension essentielle des êtres par laquelle les êtres

sont ce qu'ils sont ou bien qu'ils cherchent à devenir, et comme une sorte de vérité interne des êtres » (Besse, 2004, p.37). La nature permet ainsi aux êtres humains d'aller au plus profond d'eux-mêmes et de réinvestir le sens qu'ils accordent à leur existence et, partant, à leur géographicité.

Si la nature contribue largement à fonder l'univers spirituel de l'homme, est-il possible qu'elle alimente également la construction de son univers social et du même coup sa territorialité? Cela est, selon nous, fort probable et les parcs urbains ont une incidence positive à ce niveau. En effet, en tant qu'espaces publics, les parcs participent grandement à l'inclusion sociale, notamment parce que leur usage est gratuit et accessible à tous. De ce fait, ils constituent non seulement un terrain neutre pour les gens issus de tous les secteurs de la société, mais également un lieu qui peut fournir plusieurs opportunités d'interactions (Urban Green Spaces Task Force, 2002). D'ailleurs, lorsque nous avons interrogé les répondants sur la principale fonction qu'ils accordent aux parcs de la ville, la réponse prépondérante a été la fonction sociale et ludique (30%). Les parcs sont donc pour plusieurs des lieux de sociabilité où les citoyens vont observer, parler et se rencontrer. Un de leurs attraits est de plus de pouvoir y flâner certes en société mais également en retrait ou entre soi (Germain, 2000). Dans cette perspective, si les parcs urbains constituent des lieux de rassemblement pour tous, c'est qu'ils concourent à la construction et à la consolidation du tissu social et contribuent ainsi au mieux-être collectif. D'où l'intérêt et la pertinence de les instrumentaliser à l'aide d'un projet de paysage qui, compte tenu de ses dimensions idéale et matérielle, participerait d'une gestion globale des parcs urbains, plus précisément d'une intelligence fine de la richesse de leur rôle et de la complexité de leur aménagement, et ce afin de davantage structurer et étoffer notre mieux-vivre-ensemble.

Pareil projet de paysage permettrait également de plus considérer les parcs en leur qualité d'espaces publics, et donc de support culturel, attendu qu'ils refléteraient davantage sous sa gouverne les valeurs fondatrices comme les symboles marquants de ses résidents. « On y dispose souvent des éléments emblématiques (monuments, plaques historiques, etc.). C'est donc dire qu'ils ne sont pas seulement des espaces sur lesquels s'inscrivent des significations

mais qu'ils contribuent aussi à les construire, à les diffuser » (Germain, 2000, p. 1). En témoigne le parc de la Citadelle qui, construit à l'endroit où se trouvait l'ancienne place forte, constitue le plus grand ensemble commémoratif de Barcelone, avec ses nombreux monuments historiques et ses musées (Michonneau, 2003). Dans cette optique, il est possible de penser que les parcs urbains sont susceptibles de participer d'un projet de paysage qui « aurait pour ambition de concourir à la re-territorialisation de notre culture » (Bédard, 2006, p. 410).

En effet, et puisque la culture est garante d'un aménagement des lieux et du territoire (Bonnemaison, 2000) qui soit conséquent et cohérent avec qui ils ont été et sont, peut-on penser que les liens essentiels avec la nature ici explorés alimentent eux aussi une co-construction de l'un et de l'autre, où le lieu et l'être sont imbriqués dans des rapports co-constitutifs? Leur intra-dépendance n'interpelle-t-elle pas « la nécessité de raffiner notre intelligence de l'aménagement du territoire au moyen d'un *projet de paysage* qui, refondant notre mode d'appréhension du monde, concourrait à l'élaboration d'un savoir-habiter qui fasse sens pour tous et se révèle pérenne » (Bédard, 2006, p. 409)?

Cela est, à notre avis, très probable puisque nos résultats révèlent que les citoyens recherchent d'abord des espaces verts qui possèdent une certaine qualité visuelle. Cette donnée confirme qu'il ne suffit pas de mettre en scène des éléments végétaux pour satisfaire le besoin de nature des citoyens. Encore faut-il que la végétation urbaine réponde aux attentes des individus, notamment au niveau esthétique et identitaire. Bien que nous convenions que ces attentes diffèrent, il semble capital de prendre en compte le point de vue des habitants, de manière à favoriser un rééquilibrage des relations homme/nature. En effet, considérer davantage les représentations et les pratiques de la nature des citoyens dans l'aménagement de la ville favoriserait une appropriation physique et symbolique plus complète et sereine du milieu urbain (Mathieu, 1999). L'intégration de la nature urbaine, appuyée par une participation accrue des habitants, pourrait alors procéder d'une co-construction de l'unicité paysagère de la ville, et redonner de la sorte un rôle fédérateur et instituer un sens au paysage

que ces parcs proposent pour assurer une durabilité des modes d'habiter et d'aménager la ville.

Une intégration possible qui, élaborée à partir d'un projet de paysage dont le rôle serait justement d'induire un sens au territoire et de participer à notre construction comme société s'inscrivant dans un territoire qu'elle façonne et qui la façonne en retour, permettrait cette participation accrue des habitants.

Cohérent avec la dynamique des échelles et de tous les lieux qu'une population investit simultanément, ce projet de paysage proposerait par conséquent une sensibilisation et une mobilisation accrues de tous ses acteurs aux paramètres culturels, sociaux et environnementaux de leur aménagement du territoire (Bédard, 2006, p. 410).

Il s'agirait, en autres, de mettre ainsi en forme des solutions d'aménagement qui contribuent à construire une identité locale et à renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à leur territoire.

La présence de la nature dans le paysage urbain contribue au sentiment d'appartenance des gens, et elle aide donc à forger un sentiment d'identité reposant sur le lieu (Lewis, 1996). Dans cette optique, la nature n'est-elle pas particulièrement indiquée pour alimenter ces solutions, voire ce projet de paysage et, partant, notre mieux-être individuel et collectif? Cette possibilité est, selon nous, fortement vraisemblable car l'identité d'un individu est influencée par le paysage où il vit (Bonnemaison, 2000) et que l'état physique global d'une communauté, de ses édifices, de ses aires libres et de ses rues joue un rôle significatif dans la perception que les membres de cette communauté ont d'eux-mêmes (Lewis, 1996). Le paysage et, de fait, la nature urbaine, contribuent ainsi à nourrir le sentiment d'identité et permettent de réinvestir le sens que les individus accordent aux lieux. Une dynamique socio-territoriale que pourrait porter et enrichir un projet de paysage en stimulant la recherche d'une cohésion globale et collective vis-à-vis la nature urbaine et que permet cette même identification.

Toutefois, il est primordial de se rappeler que la nature est tout autant perçue que réelle. La nature pour le paysan peut être un terrain de lutte et de fatigue, tandis que pour le citadin il s'agit plutôt d'un univers de détente où il se plonge dans un rythme lent, différent du rythme industriel (Klaine, 1981). C'est donc dire que les perceptions et les expériences concrètes de la nature s'influencent mutuellement et que l'un, autant que l'autre, est susceptible de transformer positivement les pratiques et valeurs des citadins vis-à-vis les éléments naturels, d'où la nécessité d'insérer la nature dans le tissu urbain afin que l'homme s'y sente bien. C'est également le lieu où il découvre et projette des pratiques usuelles de sa propre vie, personnelle et sociale, différentes de celles qu'il connaît quotidiennement. Par sa relation concrète et idéale à la nature, le citadin tente, à travers cette alliance, de se recomposer une condition plus libre, plus saine, délivrée des rôles et des contraintes de la vie urbaine (Klaine, 1981). Ainsi, la nature urbaine peut également être un vecteur d'espérance et de renforcement du désir de changer ses pratiques et ses conditions afin d'améliorer son bien-être. L'existence même des parcs leur procure donc une utilité, au-delà de leurs fonctions bio-physiques, soit celle de faire rêver en matérialisant un imaginaire autrement inatteignable (Laporte, 2004). Or, cette charge symbolique qui confère un sens au milieu et qui permet aux habitants de se projeter et de développer un sentiment d'appartenance envers celui-ci et dès lors de nourrir un mieux-être plus étoffé, ne nous est-elle pas essentielle?

Il en est ainsi, croyons-nous, car la nature, tout comme les parcs, comprend une réalité matérielle, c'est-à-dire physique ainsi qu'une réalité idéale, d'ordre sensible. Cette idéalité perceptible à l'échelle humaine réfère à la capacité du parc, à travers sa trame paysagère, de traduire une identité et de susciter une identification. Le paysage peut en ce sens être porteur d'une mémoire, qui retrace les événements de la nature tout autant que ceux de la culture, les uns provoquant les autres dans des cycles d'interactions (Nassauer, 1995). De plus, les modes de perceptions et la connaissance, de même que les valeurs humaines, modifient le paysage tout en étant en même temps modifiés par celui-ci. Si bien que la proportion importante de répondants (45%) qui accordent une valeur écologique élevée ou très élevée aux parcs urbains nous permet d'entrevoir, comme le souligne Berque (1990), que l'homme est en voie de symboliser à nouveau la nature sur la base de la connaissance factuelle de sa réalité physique, la conscience écologique alimentant la conscience paysagère et vice versa.

En ce sens, la question de l'effacement de la nature dans la ville nous incite sans cesse à examiner la relation entre la crise urbaine suscitée par le bris du rapport homme/nature et les représentations que se font les citoyens de la qualité de leur milieu de vie du point de vue de la nature. Puisqu'un paysage, et par conséquent une nature, vide de sens, déséquilibre la relation homme/nature et engendre un monde de plus en plus inhabitable, il demeure essentiel de mieux comprendre les représentations que les citoyens se font de la nature urbaine.

D'ailleurs, la composante physique et matérielle est largement sous-estimée dans les politiques de la « ville durable », comme l'est aussi le point de vue de l'habitant dont la sensibilité à la nature, soit la culture de la nature, sous prétexte dans les deux cas que le milieu urbain est technique et artificialisé (Hucy, 2004). Aussi, puisque valeurs, connaissances, attitudes et comportements semblent s'imbriquer pour former une conscience environnementale, la nécessité de développer une culture environnementale fondée sur la réflexion et l'action s'impose. D'où notre appel à un projet de paysage, porteur de sens pour l'habitant tant du point de vue matériel qu'immatériel, et donc de considérer le point de vue du citoyen dans l'aménagement de son milieu de vie afin d'alimenter son désir d'être pleinement responsable du lieu qu'il habite (Bédard, 2008b; Lazzarotti, 2006, Paquette 2008). Une telle condition habitante s'avère porteuse de la sécurité environnementale puisqu'elle permettrait le développement d'une conscience écologique citoyenne pour responsabiliser les individus autant à l'échelle locale qu'à l'échelle globale. C'est d'ailleurs à cette fin que l'éducation à l'environnement dans les villes prend tout son sens à travers un projet de paysage puisqu'elles impliquent une solidarité multiscalair. Le projet de paysage préconise en effet l'intégration différenciée et la symbolisation heuristique des dimensions esthétiques, éthiques et aménagistes des paysages (Bédard, 2008b). Soit autant d'éléments que nous postulons nécessaires à l'atteinte de la sécurité environnementale et, dès lors, à des relations homme/nature plus harmonieuses car davantage territorialisées et pleinement territorialisantes.

Le développement de cette conscience écologique par le truchement de pareil projet de paysage permettrait éventuellement aux citoyens de réinvestir les parcs et la nature urbaine

afin de les ériger en vecteurs de valeurs existentielles fondamentales. Elle leur permettrait peut-être aussi d'attribuer à leurs dimensions matérielles et idéelles un principe unificateur afin de mettre de l'avant des pratiques cohérentes avec le sens qu'ils confèrent à ces espaces où ils pourraient dès lors plus librement s'y projeter, s'y reconnaître, s'y identifier (Bédard, 2008a). Chose certaine, cette conscientisation écologique permettrait à tout le moins de contrer l'érosion de sens qui alimente la dissociation de l'homme et de la nature et permettrait ainsi aux citoyens de mieux y vivre au quotidien. Ceux-ci seraient dès lors plus enclins à vouloir modifier leurs pratiques et à protéger la nature puisqu'ils seraient éminemment attentifs aux modifications faites à leur environnement naturel. Cette réappropriation de leurs pratiques et de leur territoire conduirait à un aménagement plus responsable, orienté vers l'épanouissement des éléments naturels en milieu urbain et donc vers un mieux-être individuel et collectif. Autant d'éléments qui se constituent réciproquement les uns les autres dans un ensemble organisé concourant à la sécurité environnementale.

C'est par ailleurs dans cet esprit qu'il est primordial de faire vivre dans la ville la relation entre l'homme et la nature afin que celui-ci comprenne, via ce projet de paysage, la nature dans ses dimensions matérielle, sociale et culturelle. Cette compréhension lui permettrait de renouveler ses valeurs et, partant, d'engager sa sensibilité envers des modes d'habiter soucieux d'un mieux-vivre ensemble.

En effet, des individus qui réfléchissent et qui agissent de façon responsable, qui s'informent objectivement et qui posent des gestes en accord avec la protection de l'environnement, puis qui réparent et préviennent les dommages faits à l'écosystème, sont essentiels pour « donner la *pleine mesure éthique* au fait d'habiter quelque part » (Bédard, 2008b, p. 5). Dans cette optique, il semble primordial de soulever des questions et de diffuser des savoirs liés à la naturalité urbaine, et ce à travers une expérience directe et constante qui pourrait justement contribuer à développer une conscience environnementale et une territorialité qui permettent une habitation plus équitable et durable de notre monde (Braun 2005, Ferrier, 1998). La naturalité urbaine alimenterait ainsi une solidarité qui en appellerait à la notion de « *partnership* homme-nature » qui, d'objectif intentionnel, doit devenir normatif et

institutionnel afin de rendre possible l'accomplissement de la sécurité environnementale (Kalaora, 2004).

CONCLUSION

L'aventure humaine, dès qu'elle est abordée en lien avec le territoire, sollicite l'interface nature/culture. Le territoire atteste ainsi de nos modes d'habiter qui expriment nos divers rapports au monde où s'expriment la nature et la portée des relations que nous entretenons avec cette dernière. Ces relations, sensibles à la fois dans nos attitudes, dans nos comportements et dans nos territoires, sont inséparables du sens que nous donnons aux paysages, où se projettent et s'incarnent notre inscription à l'intérieur et à l'extérieur de la nature (Bonesio, 2001). C'est dans cette perspective que notre réflexion s'est employée à comprendre les liens qui unissent les citoyens à la nature urbaine. Des liens que nous avons cherchés à illustrer à l'aide de la ville de Barcelone.

Plus précisément, ce mémoire postulait que la nature urbaine peut avoir une incidence sur la sécurité environnementale. Dans la mesure où les citoyens entretiennent des liens étroits et fréquents avec la nature urbaine, l'analyse de nos résultats a révélé que celle-ci contribue de multiples façons à améliorer leur bien-être. En effet, la nature urbaine joue un rôle important dans le mieux vivre-ensemble des citoyens et ce autant sur le plan biophysique que sur le plan psychique. En retour, ce mieux vivre-ensemble favorise le développement d'une conscience écologique chez les individus grâce à laquelle la nature en milieu urbain leur permet non seulement de se sentir mieux, mais également de (re)trouver une position plus équilibrée à l'intérieur de l'ordre naturel.

L'homme est effectivement *dans* la nature puisqu'il appartient à la biosphère mais il est également extérieur à celle-ci en regard de sa dimension matérielle et inanimée (Besse et Roussel, 1997). Cette place particulière qu'il occupe vis-à-vis la nature engage donc sa conscience environnementale puisque, d'une part, sa filiation avec la biosphère alimente un sentiment d'appartenance ainsi qu'un désir d'être en contact avec les éléments naturels et, d'autre part, parce que son extériorité face à l'écosystème terrestre lui confère une posture

technicienne, dont témoigne souvent l'artificialité des lieux et parfois l'outrecuidance de certains aménagements.

Dans cette optique, la dynamique nature/culture interpelle de grands enjeux et sa mise en lumière nous a permis d'interroger les fondements de notre condition géographique, garante de notre habitation durable de la Terre. Elle révèle notamment que l'homme peut se distancier des éléments naturels qui constituent la planète, au point où cette distance peut devenir domination et rompre l'équilibre naturel de même que son propre équilibre. L'être humain peut ainsi porter en lui sa propre destruction. La ville qui a trop longtemps été conçue comme un univers minéralisé et sans âme engendre la disparition des plaisirs de l'harmonie entre les diverses composantes de la planète (Roussel, 1997).

L'homme y est trop fréquemment privé d'une partie de lui-même, pourtant nécessaire au développement et au maintien de son bien-être. La relation homme/nature, ainsi déséquilibrée, devient dangereuse puisqu'elle alimente une distanciation éventuellement délétère et pour l'homme et pour la nature (Berque 1990; Sack, 2003). Aussi, plus le milieu dans lequel l'homme vit respecte les lois et les exigences de la nature, plus l'homme s'épanouit. Par contre, plus ce milieu s'en éloigne et y contrevient, plus l'homme se dégrade (Soulier, 1977).

D'ailleurs, bien que les progrès de l'industrie et de l'urbanisation aient apporté beaucoup de richesses et de commodités, ils ont également engendré une surexploitation et une dégradation de l'environnement naturel. Cette destruction graduelle du monde naturel affecte la santé, le bien-être et l'avenir même de l'être humain. Nous avons vu que les modes de vie urbains sont à l'origine de plusieurs maux liés à la pollution, au stress ainsi qu'au manque d'activités physiques. Si la conservation des acquis de la Révolution industrielle n'est pas ici remise en question, nos observations soulignent qu'il est essentiel d'assainir le cadre de vie des citoyens en restaurant et en respectant l'intégrité de leur environnement naturel en milieu urbain. Sans cela, l'impact déstabilisateur de l'activité humaine sur la biosphère continuera de menacer non seulement la nature, mais l'homme lui-même.

Cela dit, l'hypothèse de notre recherche n'est que partiellement confirmée puisque les citoyens entretiennent des relations équivoques avec la nature urbaine. Nous en voulons pour preuve leurs représentations et leurs pratiques qui reconnaissent de façon très variable la portée écologique de celle-ci. Il en est ainsi notamment parce que le milieu urbain varie par sa forme sociale et matérielle, chargée de sens et de symboles aussi fort variables, et porte de ce fait des représentations collectives hétéroclites. Nous croyons néanmoins qu'il existe une culture urbaine de la nature dont on pourrait dresser les traits communs. Ainsi, le caractère général de la culture urbaine de la nature se traduit par un décalage entre les représentations et les pratiques de la nature. La population barcelonaise ici étudiée semble de plus posséder de faibles connaissances quant à la matérialité de ladite nature. Les individus interrogés se révèlent ainsi incapables d'ajuster leurs pratiques à une stratégie efficace par rapport à ce qui est naturel. En effet, peu d'individus se sont révélés enclins à adopter des comportements visant à réduire de manière significative leurs impacts négatifs sur l'environnement. L'écart entre les représentations et les pratiques, entre l'idéal et le matériel, pourrait être l'un des traits constitutifs d'une culture équivoque de la nature commune aux citoyens des sociétés postindustrielles.

Dans cette perspective, un réinvestissement du paysage, ce tant dans ses dimensions matérielles, pour ne pas dire naturelles, qu'immatérielles et plus spécialement symboliques, nous semble fécond puisque celui-ci transforme et nourrit les valeurs et comportements des individus, qui à leur tour façonnent et modèlent le paysage. L'intégration de la nature en milieu urbain par le truchement de pareil réinvestissement de ses paysages, si elle respecte ses fonctions écosystémiques, peut ainsi devenir un élément structurant du mieux-être de l'homme et de la nature. Dès lors, il nous semble important de considérer la relation perception de la nature/impact sur la nature comme un processus cyclique. L'homme a depuis toujours une perception sélective du monde qui l'entoure et une façon également très sélective de modeler le paysage à l'image qu'il en a, voire à sa propre image. Ce cheminement de la perception à l'intention puis à l'action nous semble par ailleurs être à la base de la sécurité environnementale. « Le cheminement de l'impression sensorielle à l'intervention matérielle est bordé par une imagerie qui fait de l'*inscape* un modèle pour le remaniement du paysage » (Dansereau, 1973, p. 10). Aussi, et comme le soulignent Mercier,

Bethemont et Bédard, « le paysage aurait une puissance parce qu'il serait une passion qui transporte l'être intime, en l'amenant, par exemple, à recréer dans le monde sensible sa vision paysagère intérieure » (2002, p. 276).

Dans cet esprit, n'est-il pas nécessaire non seulement d'intégrer la nature dans le paysage urbain, mais également de requalifier le sens donné à ce paysage? Pour ce faire, le paysage, plus spécialement lorsque naturalisé, doit offrir aux citoyens de multiples significations, qui leur permettent une appropriation relevant de l'affectif et du sensible. Il en est ainsi puisque l'être humain porte en lui l'image de milieux où se sont déroulés les principaux épisodes de sa vie. Ces paysages intérieurs forment un imaginaire où il peut puiser pour se placer lui-même dans les divers milieux où il a vécu, et même dans les nouvelles ambiances où il est appelé à s'aventurer (Samson, 1996). Ces environnements historiques et réels structurent ainsi les images intérieures dont le prolongement représente l'échange de l'homme avec son milieu.

L'être humain peut ainsi s'approprier un paysage de manière sensorielle :

en s'immergeant dans l'eau (comme Darwin ne l'avait pas fait à la Terre de Feu) ou en s'exposant à la pluie, à la neige, au froid, à la chaleur; en se frottant aux troncs et aux feuillages, aux aspérités et au velouté des plantes, aux poils et plumes, aux dents et griffes des animaux (Dansereau, 1998, p. 1).

La nature urbaine, qui peut permettre à l'homme de connaître ces émotions physiologiques et esthétiques, peut de ce fait participer à cet éveil face au paysage, ou plutôt face aux modalités et finalités de notre condition habitante qu'il révèle et constituer ainsi l'assise d'une volonté de restaurer et de conserver des lieux qui alimentent notre intra-dépendance avec la nature (Bédard, 2008a, Castree, 2003, Whatmore, 2002).

Cela dit, cette plus grande sensibilité à la nature devrait être accompagnée d'une diffusion de connaissances qui proposent des interprétations indispensables à la gestion et à l'aménagement harmonieux de la nature urbaine et des lieux. Il faudrait alors faire converger,

dans les processus d'aménagement, la technicité, soit l'ordre et la fonction, et l'appropriation, soit la sensibilité. Mais, comme le souligne Blanc, « ne peut-on concevoir l'attachement des lieux comme propre à contribuer aux politiques urbaines » (2004, p. 5) ? Et dans quelle mesure la gestion de la nature urbaine participe-t-elle d'une difficulté d'appropriation de son milieu par le citoyen? Puisqu'un même paysage peut être vu différemment selon la culture de l'observateur, la construction d'une représentation collective qui permette l'instauration d'une politique efficace demeure, encore et peut-être toujours, un enjeu important.

Et pour y faire face, ne pourrait-on gérer la production des paysages en milieux urbains par une planification environnementale fortement concertante? De plus en plus, les habitants sont invités à participer aux processus de gestion de la ville, d'où l'intérêt de s'interroger sur les manières dont l'habitant peut devenir un réel acteur politique, tant au niveau pratique que conceptuel. Les réflexions sur les modes d'interventions et sur les contributions possibles de l'habitant à la gestion de son milieu de vie pourraient peut-être permettre une gestion de l'environnement davantage soucieuse de la qualité de la vie, tant naturelle qu'humaine, encore que l'une ne va pas sans l'autre, et des territoires vécus, et conduire ainsi à une plus grande appropriation physique et symbolique du paysage par les habitants (Blanc, 2004). Une appropriation que nous croyons susceptible de commander un mode d'habiter plus digne et durable des territoires, où humaniser ne signifierait plus inéluctablement dénaturer.

APPENDICE A

QUESTIONNAIRE

Bonjour, je fais une étude qui porte sur la nature à Barcelone. Les résultats de cette étude sont importants et seront utilisés dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en géographie à l'Université du Québec à Montréal. J'aimerais vous poser quelques questions. Auriez-vous 10 minutes à m'accorder s'il vous plaît?

1-Dans quel quartier habitez-vous?

2- Depuis combien de temps habitez-vous dans ce quartier?

- a) moins de 1 an
- b) 1 à 5 ans
- c) 5-10 ans
- d) plus de 10 ans

3-Croyez-vous qu'habitez dans ce quartier vous rend plus heureux que si vous en habitiez un autre?

- a) Oui
- b) Non

Pourquoi?

4- Pouvez-vous me nommer le parc situé le plus près de chez vous?

5.1- Quel parc fréquentez-vous, même si c'est de façon irrégulière?

5.2- À quelle fréquence?

- a) Plus de 3 fois par semaine
- b) 1-2 fois par semaine
- c) 2-3 fois par mois
- d) 1 fois par mois
- e) Moins de 1 fois par mois

5.3 Pour quelles raisons?

- a) Détente
- b) Récréation
- c) Lieu de rassemblement (social)
- d) Communautaire
- e) Pratique (itinéraire)

5.4 Quelles activités y pratiquez-vous?

6- D'après vous, à quoi servent les parcs de votre quartier? (Ne pas nommer la sélection.)

- a) Fonction sociale et ludique (lieux de rassemblement)
- b) Fonction communautaire (jardin, recyclage, compostage)
- c) Fonction psychologique (être en contact avec la nature, décrocher, détente...)
- d) Fonction esthétique
- e) Fonction éducative
- f) Fonction écologique
- g) Fonction sportive (récréative)
- h) autre _____

7.1- Dans la ville de Barcelone, quel est le parc que vous préférez? _____

7.2 Pour quelles raisons? (Ne pas nommer la sélection.)

- a) Proximité
- b) Qualité visuelle et esthétique
- c) Diversité biologique
- d) Sociales et communautaires
- e) Superficie
- f) Autres _____

Les prochaines questions concernent votre perception des espaces verts

8- Quels sentiments ressentez-vous lorsque vous fréquentez un parc? (Ne pas nommez la sélection.)

- a) calme, repos, détente
- b) sérénité
- c) sécurité
- d) joie, plaisir
- e) isolement
- f) liberté
- g) rapprochement avec la nature
- h) autre _____

9- Comment évalueriez-vous le niveau de bien-être que vous ressentez lorsque vous fréquentez un parc?

- a) très faible
- b) faible
- c) élevée
- d) très élevée

Pourquoi? _____

10- Au niveau écologique, quelle valeur attribueriez-vous

10.1 aux arbres en milieu urbain?

- a) très faible
- b) faible
- c) élevée
- d) très élevée
- e) ne sait pas

10.2 aux espaces verts?

- a) très faible
- b) faible
- c) élevée
- d) très élevée
- e) ne sait pas

11- Dans votre quartier, quelle appréciation associez-vous à (aux)

(très insatisfaisant : 1, insatisfaisant : 2, satisfaisant : 3, très satisfaisant : 4)

Parcs	1	2	3	4
Transport en commun	1	2	3	4
Civisme de votre voisinage	1	2	3	4
Nombre de parcs	1	2	3	4
Qualité de vie de votre quartier	1	2	3	4

12- Face à la présence de parcs, êtes-vous

totalemment en désaccord	1
en désaccord	2
d'accord	3
totalemment d'accord	4

avec les propositions suivantes :

les parcs représentent des aires de repos et de détente	1	2	3	4
les parcs représentent une aire de jeux pour les enfants	1	2	3	4
les parcs contribuent à améliorer mon milieu de vie	1	2	3	4
les parcs permettent d'améliorer mes relations avec mon entourage	1	2	3	4

les parcs font baisser le vandalisme dans le voisinage	1	2	3	4
les parcs améliorent ma responsabilité face à l'environnement	1	2	3	4

13- Croyez-vous que les arbres urbains vous permettent de vous rapprocher de la nature?

- a) oui
- b) non

14- Parmi les trois mots suivants, lequel correspond le mieux à votre attitude vis-à-vis la nature?

- a) Respect
- b) Conservation
- c) Indifférence

15- Pensez-vous avoir certains comportements écologiques? Si oui lesquels?
(recyclage, compostage, jardin communautaire, vélo, transport en commun, choix de consommation, etc.)

- a) Non
- b) Oui _____

16- Au niveau écologique, comment évalueriez-vous vos comportements?

- a) très faible
- b) faible
- c) élevé
- d) très élevé

17.1- Avez-vous déjà entendu parler des toits verts? (Si non, expliquer brièvement ce qu'est un toit vert)

- a) oui
- b) non

17.2- Si oui, à quoi pensez vous que servent les toits verts?

17.3- Seriez-vous en faveur de la mise en place de programme favorisant l'implantation de toits verts?

- a)oui
- b)non

18- Pensez-vous que votre opinion sur les espaces verts dans la ville de Barcelone changerait si vous receviez de l'information sur leur valeur écologique? Si oui, de quelle manière?

18.1

- a) Oui
- b) Non

18.2 De quelle manière?

- a) favorable
- b) très favorable
- c) plus ou moins favorable
- d) défavorable

Caractéristiques socioculturelles

19- Sexe

- a) Femme
- b) Homme

20- Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?

- a) 20-34
- b) 35-54
- c) 55 et plus

21- De quelle origine culturelle êtes-vous?

BIBLIOGRAPHIE

- ASSOCIATION FORESTIÈRE DES CANTONS DE L'EST (AFCE). 2006. *La végétation en milieu urbain, plus qu'un simple élément accessoire et décoratif*. <http://forcet.org>
Consulté le 10 février 2006.
- ACOT, P. 1994. *Histoire de l'écologie*. Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je?, no 2870.
- ALEXANDER, C., SILVERSTEIN, M., ISHIKAWA, S. (1979) *A pattern language: Towns, Buildings, Construction*. New York, Oxford University Press.
- APPLEYARD, D. 1981. *Liveable streets*. Berkeley : University of California Press.
- BAILLY, A. 1990. « Paysages et représentations » *Mappemonde*, 3/90, Montpellier, Reclus, p.10-13.
- BAILLY, A. 1998. *Les concepts de la géographie humaine*. 4^e éd. Paris, Colin.
- BAILLY, A. et SCARIATI, R. 1995. « L'humanisme en géographie ». In Antoine Bailly (dir.) *Les concepts de la géographie humaine*, 3^e éd., Paris, Masson, p. 213-222.
- BAILLY, A. et al. 2004. *Les concepts de la géographie humaine*. Paris, Colin 4^e édition.
- BÉDARD, M. 2005. *Méthodologie et méthodes de la recherche en géographie*. Notes et documents de cours, 3^e éd. rev. et augm. Montréal, Département de géographie, Coop UQAM.
- BÉDARD, M. 2006. « La pertinence géographique et sociale d'un projet de paysage. Errements et suffisances de notre habiter ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, no 141, décembre 2006, p.409-414.
- BÉDARD, M. 2008a. «La géosymbolique paysagère de l'eau ou comment saisir et gérer sa complexité et ses vertus – Le cas de la rivière Saint-Charles, Québec », in H. Aubry & O. Meier (dir.) *Les jeux de l'eau, de l'homme et de la nature – Miroirs franco-québécois*, Paris, Éditions de la Dispute, coll. Tout autour de l'eau, p. 107-131.
- BÉDARD, M. 2008b. « Le projet de paysages, condition de possibilité fédératrice et heuristique d'une Union européenne cosmopolitique ». in M. Bédard et H. Hatzfeld (dir.) *Le paysage, un projet politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 21 pages. À paraître.
- BÉGUIN, F. 1995. *Le paysage : un exposé pour comprendre : un essai pour réfléchir*. Paris, Flammarion, coll. Dominos.

- BERDOULAY, V. et SOUBEYRAN, O. 2002. *L'écologie urbaine et l'urbanisme : aux fondements des enjeux actuels*. Paris, La Découverte, coll. Recherches.
- BERQUE, A. 1990. *Médiance : de milieux en paysages*. Montpellier, Reclus.
- BERQUE, A. 1996. *Être humains sur la terre : principes d'éthique de l'écoumène*. Paris, Gallimard.
- BERTALANFFY, L. V. 1993. *Théorie générale des systèmes*. Paris, Dunod.
- BESSE, J.-M. 2004. « Nature et culture », *Hypergeo*, http://hypergeo.free.fr/article.php?id_article=22&va Consulté le 12 janvier 2006.
- BESSE, J.-M. 1997. « Les sens de la nature dans le discours philosophique ». In BESSE, J.-M. et ROUSSEL, I. (dir.) 1997. *Environnement : représentations et concepts de la nature*. Paris, L'Harmattan, p.33-50.
- BESSE, J.-M. et ROUSSEL, I. 1997. « Introduction ». In BESSE, J.-M. et ROUSSEL, I. (dir.) 1997. *Environnement : représentations et concepts de la nature*. Paris, L'Harmattan, p. 23-32.
- BETHEMONT, J. 1998. « L'urbanité des jardins ». In MERCIER, G., BETHEMONT, J. et BÉDARD, M. (dir.) (1998) *La ville en quête de nature*. Sillery et Paris, Septentrion, p.249-253.
- BLAIS, A. et DURAND, C. 2003. « Le sondage » in GAUTHIER, B. (dir.) 2003 *Recherche sociale; de la problématique à la collecte des données*. 4^e éd., Sillery, Presses de l'Université du Québec, p. 387-429.
- BLAIS, F. et FILION, M. 2001. « De l'éthique environnementale à l'écologie politique. Apories et limite de l'éthique environnementale. » *Philosophiques*, 28/2, automne 2001, p.255-280.
- BLANC, N. 1998. « 1925-1990 : l'écologie urbaine et le rapport ville-nature ». *L'Espace géographique*, no 4, Paris, Belin, p. 289-299.
- BLANC, N. 2000. *Les animaux et la ville*. Paris, O. Jacob.
- BLANC, N. 2004. « De l'écologie dans la ville ». In *Ethnologie française*, no 4, Paris, Presses universitaires de France, p. 601-607.
- BLOCH, H. (dir.) 2002. *Le grand dictionnaire de la psychologie*. Paris, Larousse.
- BOILY, C. 2000. *Guide pratique d'analyse systémique*. Montréal, Paris, G. Morin.

- BOLUND, P. and HUNHAMMAR, S. 1999. « Ecosystem services in urban areas ». *Ecological Economics*, vol. 29, p. 293-301.
- BONESIO, L. 2001. « Paysages et sens du lieu » *Éléments*, vol. 100 mars 2001, http://www.grece-fr.net/textes/_txtWeb.php?idArt=107 Consulté le 1^{er} mars 2007.
- BONNEFOUS, É. 1990. *Réconcilier l'homme et la nature*. Paris, Presses universitaires de France.
- BONNEMAISON, J. 2000. *La géographie culturelle : cours de l'Université de Paris IV-Sorbonne, 1994-1997*. Paris, C.T.H.S.
- BRAUN, B. 2005. « Environmental issues : writing a more-than-human urban geography ». *Progress in Human Geography*, 29, 5. p.635-650.
- BRAUN, B. et CASTREE, N. (dir.) 2001. *Social Nature: Theory, Practice, Politics*. Oxford, Blackwell.
- BUTTIMER, A. 1976 « Grasping the dynamism of the lifeworld », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 66, no2, 1976, p. 277-297.
- CARNÉ, J. 2001. « Perifèries envellides ». *Papers. Regió Metropolitana de Barcelona*. No 33, mars 2001, p. 13-18.
- CASTREE, N. 2003. « Environmental issues : relational ontologies and hybrid politics » . *Progress in Human Geography*, vol. 27, no. 2, p.203-211.
- CHALAS, Y. 2003. « La ville-nature contemporaine : quelle réalité, quel projet ? », *Natures Sciences Sociétés*, Elsevier, no 11, p. 437-438.
- CHANGEUX, J.-P. et RICOEUR, P. 1998. *Ce qui nous fait penser: la nature et la règle*. Paris, O. Jacob.
- CLAVAL, P. 2003. *Géographie culturelle*. Paris, Armand Colin.
- COLBERT, F. 2006. « L'étude de marché ». Séminaire. La Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux de HEC Montréal, http://www.gestiondesarts.com/fileadmin/media/PFD_seminaires/Colbert_%C9tudemarc h%E9.pdf Consulté le 12 décembre 2007.
- COMMISSION FOR ARCHITECTURE AND THE BUILT ENVIRONMENT (CABE). 2006. <http://www.cabe.org.uk> Consulté le 22 septembre 2006.
- COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT. 1989. *Notre avenir à tous*, Montréal : Éd. du Fleuve.

- COMMONER, B. 1971. *The Closing Circle : Nature, Man and Technology*. New York, Knopf.
- COSTA, J.-P. 2000. *L'homme-nature, ou l'alliance avec l'univers : entre indianité et modernité*. Paris, Sang de la terre.
- DANSEREAU, P. 1973. *La terre des hommes et le paysage intérieur*. Montréal, Leméac.
- DANSEREAU, P. 1994. *L'envers et l'endroit: le désir, le besoin et la capacité*. Nouv. éd. Saint-Laurent, Québec: Fides, Québec, musée de la civilisation.
- DARDEL, E. 1952. *L'homme et la terre : nature de la réalité géographique*. Paris, Presses universitaires de France.
- DEMANGEOT, J. 2000. *Les milieux naturels du globe*. 8^e éd. rev. et augm. Paris, A. Colin.
- DESCOLA, P. 2001. « Où s'arrête la nature? Où commence la culture? » Extrait de la leçon inaugurale du Collège de France du 29 mars 2001, *Littératures et compagnies*, http://www.litt-and-co.org/citations_SH/a-f_SH/escola_nature_culture.htm Consulté le 10 Septembre 2006.
- DÉOUX, S. et DÉOUX, P. 1993. *L'écologie c'est la santé. L'impact des nuisances de l'environnement sur la santé : connaître pour agir au quotidien*. Montréal, Sciences et culture, Paris: Frisson-Roche.
- DI MÉO, G. 2003a. « Phénoménologie ». In Lévy, J. et Lussault M. (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 712.
- DI MÉO, G. 2003b. « Territorialité ». In Lévy, J. et Lussault M. (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 919.
- DUNN, H. L. 1959. « High level wellness for man and society ». *Canadian journal of public health*, vol. 50, no 11, pp. 447-457.
- DURAND, D. 1996. *La systémique*. 7^e éd., Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je?, no 1795.
- DUVIGNEAUD, P. 1988. « L'écologie et l'homme : biosphère, noosphère et sophiosphère » in Ministère de l'Environnement de Grand-Duché du Luxembourg, Collectif *Santé de l'homme et environnement*. Symposium international Luxembourg, 3-5 mars 1988. Paris, Sang de la terre, p. 37-54.
- ENVIRONNEMENT CANADA. 2005. *La voie verte*. <http://www.ec.gc.ca> Consulté le 2 janvier 2006.

- FOOD AND AGRICULTURE ASSOCIATION (FAO), 2001. *Contre l'érosion des sols, le FAO préconise le labour zéro*. Conférence internationale sur l'agriculture de conservation, Madrid, 1 au 5 Octobre. http://www.fao.org/waicent/ois/press_ne/PRESSFRE/2001/prfr0159.htm Consulté le 11 février 2006.
- FERRIER, J.-P. 1998. *Le contrat géographique: ou l'habitation durable des territoires*. Antée 2. Lausanne, Payot.
- FOWLER, E. P. 1992. *Building Cities That Work*. Montreal, McGill Queen's University Press.
- GARCÍA HERMOSILLA, C. 1998. « Los parques urbanos de Barcelona y Montréal durante el siglo XIX » In *Barcelona-Montréal : desarrollo urbano comparado/Développement urbain comparé*. Capel H. et Linteau, P.-A. (dir.), Barcelona, Universitat de Barcelona, p. 371-376.
- GARNIER, E. 2004. « Une contribution à l'approche du territoire et de la ressource territoriale : le cas du marqueur territorial, notamment pour les populations déterritorialisées », *Montagnes Méditerranéennes*, no 20, Institut de géographie alpine, Grenoble, pp. 25-33.
- GAUTHIER, B. 2003. *Recherche sociale; de la problématique à la collecte des données*. 4^e éd., Sillery : Presses de l'Université du Québec.
- GERMAIN, A. 2000. « Des parcs au pluriel : penser la diversité dans l'aménagement des espaces publics », *Colloque La diversité culturelle à travers la nature*, Ville de Montréal, Jardin Botanique, 15-16 juin.
- GRAWITZ, M. 2001. *Méthodes des sciences sociales*. 11^e éd., Paris, Dalloz.
- GRUEN, L. et JAMIESON, D. 1994. *Reflecting on Nature: Readings in environmental philosophy*. New York, Oxford University Press.
- GUIBERT, J. et JUMEL, G. 1997. *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*. Paris, A. Collin.
- GUMUCHIAN, H. et MAROIS, C. 2000. *Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement territorial, environnement*. Coll. Géographie, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- HARTIG, T., MANG, M. and EVANS, G. 1991. « Restorative effects of natural environment experiences » *Environment and Behavior*, vol. 23 no. 1, p. 3-26.
- HARTIG, T., EVANS, G.W., JAMNER, L. D., DAVIS, D. S., GÄRLING, T., 2003. « Tracking restoration in natural and urban field settings ». *Journal of Environmental Psychology*, vol. 23 no.2, p. 109-123.

- HEIDEGGER, M. 1986. *Être et temps*. Paris, Gallimard.
- HENRY, G. 1992. *Barcelone : dix années d'urbanisme, la renaissance d'une ville*. Paris, Moniteur.
- HOUGH, M. 1995. *City Form and Natural Process*. New York, Routledge.
- HOWARD, S. E. 1969. *Les cités-jardins de demain*. Paris, Dunod.
- HUCY, W. 2004. « La nature dans la ville et les modes d'habiter l'espace urbain ». *Strates*, no. 11, p.1. <http://strates.revues.org/document444.html> Consulté le 2 mars 2006.
- INSTITUT PARCS ET JARDINS. 2006. *Els Parcs de Barcelona*. http://www.bcn.cat/parcs_ijardins/ Consulté le 13 mars 2006.
- JACKSON, L.E. 2003. « The relationship of urban design to human health and condition » *Landscape and Urban Planning*, vol. 64, no. 4, p.191-200.
- KALAORA, B. 2004. « L'usage des espaces naturels. Une utopie concrète des urbains ». In Marcel, O. (dir.) 2004. *Le défi du paysage : un projet pour l'agriculture*. Seyssel, Champ Vallon, coll. Les cahiers de la compagnie du paysage, p. 230-247.
- KAPLAN, S. 1992. « The restorative environment: nature and human experience. » In Relf, D. (dir.), *The Role of Horticulture in Human Well-Being and Social Development: A National Symposium.*, Portland, Timber Press, p. 134-142.
- KAPLAN, S. 1995. « The restorative benefits of nature: toward an integrative framework. » *Journal of Environmental Psychology*, vol. 15, p. 169-182.
- KLAINÉ, R. 1981. *Renaturer et réenchanter la ville: les fondements biologiques et culturels du besoin de nature en milieu urbain*. Metz, Institut européen d'écologie.
- KRIEP, R. 1989. *Environment and Health: a holistic approach*. Aldershot, England, Avebury.
- LACASSE, J. 1991. *Introduction à la méthodologie en sciences humaines*. Montréal, Études vivantes.
- LACQUEMENT, G. et HIRSCHHAUSEN, B. 2007. *Vivre et penser la campagne dans l'Allemagne contemporaine, un modèle pour l'Europe? Représentations, pratiques et politiques des espaces ruraux ; une approche pluridisciplinaire*. Centre de recherche interdisciplinaire sur l'Allemagne. http://www.ciera.fr/ciera/IMG/pdf/vivre_penser_campagne.pdf Consulté le 4 avril 2008.

- LAMOUREUX, A. 2000. *Recherche et méthodologie en sciences humaines*, 2^e éd., Laval, Études vivantes.
- LAMY, M. 2002. *L'écologie dans tous ses états*. Paris, Ellipses.
- LAPORTE, S. 2004. « Il faut sauver les églises ». *La Presse*, dimanche 11 avril, p. A5.
- LAZZAROTTI, O. (2006). *Habiter. La condition habitante*. Paris, Belin, Mappemonde.
- LE PRESTRE, P. 1998. « Sécurité environnementale et insécurités internationales » *Revue québécoise de droit internationale*, vol. 11 no 1, p. 271-291.
- LETURCQ, A.-S. 2001. *De l'écologie urbaine au développement durable*. Agence régionale de l'environnement. Haute-Normandie, Voiron, Lettre du cadre territorial.
- LEWIS, C. 1996. *Green Nature, Human Nature: The Meaning of Plants in Our Lives*. Champaign, University of Illinois Press.
- LEWIS, G. et BOOTH, M. 1994. « Are cities bad for our mental health? » *Psychological Medicine*, vol. 24, p. 913-915. In SEYMOUR, L. 2003. *Nature and psychological well-being*. English Nature Research Report no 533, Peterborough: English Nature Northminster House. <http://www.english-nature.org.uk/pubs/publication/PDF/533.pdf> Consulté le 15 avril 2006.
- LYNCH, K. 1981. *A Theory of Good City Form*. Cambridge, The MIT Press.
- MACDONALD, L. 1996. « Global problems, local solutions : measuring the value of the urban forest », *American Forests*, automne, no 103, p. 26.
- MASSEY, D. 1995. « Places and their past », *History Workshop Journal*, vol. 39, printemps, p. 182-192.
- MATHIEU, N. 1999. « Repenser la nature dans la ville : un enjeu pour la géographie ». *Actes du Festival international de géographie*. A. Bailly (dir.) http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_99/nature_ville/article.htm Consulté le 4 mars 2006.
- MCPHERSON, E. G., NOWAK, D. J., HEISLER G. M., GRIMMOND, S., SOUCH, C., GRANT, R. And ROWNTREE, R. 1995. « Results of the Chicago Urban Forest Climate Project. » In Kollin, C. And Barratt, M. (dir.) *Proceedings of the 7th National Urban Forest Conference*, New York, Sept. 12-16, 1995, p.85-88.
- MERCIER, G. 1998. « Le jardin ou la destinée humaine de la nature ». In MERCIER, G., BETHEMONT, J. et BÉDARD, M. (dir.) 1998. *La ville en quête de nature*. Sillery et Paris: Septentrion, p.-7-13.

- MERCIER, G., BETHEMONT, J. et BÉDARD, M. (dir.) 1998. *La ville en quête de nature*. Sillery et Paris: Septentrion.
- MERCIER, G., BETHEMONT, J. et BÉDARD, M. 2002. « Le paysage au risque de la politique ». *Cahier de géographie du Québec*, vol. 46, no 129, décembre, p. 275-278.
- MICHONNEAU, S. 2003. « Barcelone 1900-1910 : la construction d'un espace symbolique », *Rives nord-méditerranéennes*, Patrimoine et politiques urbaines en Méditerranée, <http://rives.revues.org/document438.html> Consulté le 20 mars 2008.
- MONTANER, J. M. 1997. *Barcelone: la ville et son architecture*. Köln, Taschen.
- NASSAUER, J. I. 1995. « Culture and changing landscape structure. » *Landscape Ecology*, vol. 10, no 4, The Hague, Pays-Bas, SPB Academic, p.229-237.
- NORTON, W. 2000. *Cultural Geography : Themes, concepts, analyses*. Don Mills, Oxford University Press.
- OLAGNIER, J.-P. 2001. « Les espaces publics de Barcelone : aménagement pragmatique ou modèle d'aménagement au chevet de l'urbanité barcelonaise? » In Desplat, C. (dir.), *L'homme du Midi. Sociabilités méridionales*, Paris, Éditions du CTHS, p.111-128.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). 1999. *L'économie mondiale de demain. Vers un essor durable?* Paris, OCDE.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. 2007. In *Ville de Madrid. Madrid au vert*. <http://www.esmadrid.com/fr/portal.do?TR=C&IDR=335> Consulté le 11 juin 2007.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. 1989. *Charte européenne de l'environnement et de la santé*. http://www.euro.who.int/AboutWHO/Policy/20021230_13?language=French Consulté le 20 janvier 2006.
- PACIONE, M. 2003. « Urban environmental quality and human wellbeing- a social geographical perspective ». *Landscape and Urban Planning*, vol 65, p. 19-30.
- PAQUETTE, S. 2008. « Le projet de Paysage comme espace de dialogues publics et d'actions locales », in M. Bédard et H. Hatzfeld (dir.) *Savoir habiter la Terre – Le paysage, un projet politique*, Paris, Champ-Vallon, 14 pages, à paraître.
- PAQUOT, T. 1996. *Le monde des villes : panorama urbain de la planète*. Bruxelles, Complexe.
- PAQUOT, T. 2001. « En vitrine. Cités-jardins. Genèse et actualité d'une utopie ». *Urbanisme*, no 321, Paris: Publications d'architecture et d'urbanisme, p. 89.

- REYGRABELLET, B. 2007. *La nature dans la ville. Biodiversité et urbanisme*. Étude du Conseil économique et social. <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000752/0000.pdf> Consulté le 04 mai 2008.
- ROCRAY, P.-E. 1997. *La symbolique des arbres*. Communication préparée pour la Société de l'arbre du Québec. http://misraim3.free.fr/divers/la_symbolique_des_arbres.pdf Consulté le 8 décembre 2007.
- ROYAL COMMISSION ON ENVIRONMENTAL POLLUTION STUDY ON URBAN ENVIRONMENTS 2004. « Well-being and Health ». *Desk Study : Urban Nature*. <http://www.rcep.org.uk/urban/urbannature.pdf> Consulté le 15 avril 2006.
- SABLOFF, A. 2001. *Reordering the natural world: humans and the animals in the city*. Toronto, University of Toronto Press.
- SACK, R.D. (2003). *A Geographical Guide to the Rea; and the Good*. London, Routledge.
- SAMSON, R. 1996. « Le paysage comme objet de pensée : convergences et divergences. » *Notions de paysage et modèles d'analyse*, Recueil de conférences, Musée des arts et traditions populaires de Québec, Trois-Rivières, <http://www.paysage.qc.ca/activ/notions/notpay8.htm> Consulté le 14 avril 2007.
- SÉNÉCAL, G. et SAINT-LAURENT, D. (dir.) 2000. *Les espaces dégradés. Contraintes et conquêtes*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- SEYMOUR, L. 2003. *Nature and Psychological Well-Being*. English Nature Research Report no 533, Peterborough: English Nature Northminster House. <http://www.english-nature.org.uk/pubs/publication/PDF/533.pdf> Consulté le 15 avril 2006.
- SOKOLOFF, B. 1999. *Barcelone ou comment refaire une ville*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- SORRE, M. 1971. *Les fondements biologiques de la géographie humaine: essai d'une écologie de l'homme*. Paris, A. Colin.
- SORTE, G. 1995. « The value of nature and green spaces to the urban resident, homo urbanensis. » In *Proceedings of the IFPRA World Congress*, Antwerp, p. 43-46.
- SOULIER, L. 1977. *Espaces verts et urbanisme*. 2^e ed. rev. et compl. Paris, Centre de recherche d'urbanisme.
- STASZAK, J.-F. 2003. « Culturelle (géographie) » In Lévy, J. et M. Lussault, (dir.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p. 217-218.
- STATISTIQUE CANADA. 2006. *Méthode d'échantillonnage*. http://www.statcan.ca/francais/cdu/power/ch13/first13_f.htm Consulté le 24 février 2006.

- STOETT, P. 2005. « Environmental security in post-Dayton Bosnia and Herzegovina ». Notes de recherche du Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité, octobre 2005, no 29. Montréal, UQAM.
- SULLIVAN, W. C., KUO, F. E. et DEPOOTER, S. F. 2004. « The fruit of urban nature : vital neighborhood spaces. » *Environment and Behavior*, vol. 36, no 5, p. 678-700.
- TREMBLAY, R. 1990. *Vers une écologie humaine*. Montréal, Toronto: McGraw-Hill.
- TUAN, T.-F. 1974. *Topophilia. A study of environmental perception, attitudes and values*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- TZOULAS, K. et JAMES, P. 2004. « Finding links between urban biodiversity and human health and well-being. » In *4th International Postgraduate Research Conference in the Built and Human Environment*, Salford, 29th March – 2nd April 2004. <http://www.els.salford.ac.uk/urbannature/research/Projects/Kosta1.htm#publications> Consulté le 17 juin 2006.
- ULRICH, R.S., 1983. « Aesthetic and affective response to natural environment. » In: Altman I & Wohlwill, J.F. (eds) *Human Behaviour and Environment: advances in theory and research*. Vol 6 *Behaviour and the Natural Environment*. New York, Plenum Press, p.85-125.
- ULRICH, R.S., SIMONS, R.F., LOSITO, B.D., FIORITO, E., MILES, M.A. & ZELSON, M., 1991. « Stress recovery during exposure to natural and urban environments. » *Journal of Environmental Psychology*, vol. 11, p. 201-30.
- UN-HABITAT. 1996. *The Habitat Agenda Goals and Principles, Commitments and the Global Plan for Action*. UN-Habitat. http://www.unchs.org/downloads/docs/1176_6455_The_Habitat_Agenda.pdf Consulté le 17 mars 2006.
- UN-HABITAT, 2001. *The State of the World's Cities Report*. UN-Habitat. http://www.unhabitat.org/downloads/docs/2072_61331_ist-dec.pdf Consulté le 17 mars 2006.
- URBAN GREEN SPACES TASK FORCE. 2002. *Green Spaces, Better Places : Final Report of the Urban Green Spaces Taskforce*. Department for Transport, Local Government and the Regions, London, <http://www.communities.gov.uk/documents/communities/pdf/131018> Consulté le 3 mars 2006.
- VILLE DE BARCELONE. 2007. « Turismo ». *Ajuntament de Barcelona*. <http://www.bcn.es/turisme/castella/turisme/> Consulté le 10 mars 2007.
- VILLE DE BARCELONE. 2005. *Parcs i Jardins*. http://www.bcn.es/publicacions/galeria/PaisatgeUrba/parcsjardins/page_01.htm Consulté le 24 mars 2007.

- VILLE DE MASCOUCHE. 2006. *L'Étang-du-Grand-Coteau. Un parc nature, été comme hiver*. http://www.ville.mascouche.qc.ca/environnement_etang.asp Consulté le 20 avril 2008.
- VOIRON-CANICIO, C. 2005. « Pour une approche systémique du développement durable », In *Développement durable et territoires* <http://developpementdurable.revues.org/document261.html> Consulté le 4 octobre 2007.
- WATTS, M. 2005. « Nature: culture. » In Cloke, P. and Johnston, R. (dir.) *Spaces of Geographical Thought: Deconstructing human geography's binaries..* London, New Delhi, Thousand Oaks, Sage Publications, p.142-174.
- WHATMORE, S. 2002. *Hybrid Geography. Natures, Cultures, Spaces*. Londres, Sage.
- WILSON, E. O. 1984. *Biophilia*. Cambridge, Harvard University Press.
- WOLCH, J. 2007. « Green urban world » *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 97, no. 2, Malden, Oxford: Blackwell Publishing, p. 373-384.